

Graines de résistance

**Quand les
mouvements
sociaux
luttent pour la
souveraineté
alimentaire**



Coordination de la publication

Raf Callaerts

Traductions

Line Burssens

Relecture

Equipe FIAN

Mise en page

Polygraph' - Nathalie Binart

Illustrations

Rosanna Morris

Impression

Click Click Graphics

Date de publication

Novembre 2025

Editeur repsonsable

Tomaso Ferrando

FIAN Belgium

Rue Van Elewijck, 35

1050 Bruxelles

Belgium

Pour toute question ou remarque : fian@fian.be

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Coopération belge au développement, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission communautaire française (COCOF). Le contenu des articles ne reflète pas l'opinion officielle de ces institutions. Les informations et les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

© Ce document et l'ensemble des textes et illustrations originales qu'il contient sont publiés sous licence CC BYNC-SA 4.0, à savoir: Creative Commons, Attribution, Pas d'utilisation commerciale, Partage dans les mêmes conditions. Une version numérique de cette publication est disponible sur www.fian.be. Elle contient des liens cliquables pour accéder à certaines références citées dans l'ouvrage.

Vous pouvez également télécharger cette brochure en format pdf en scannant le Code QR ci-dessous.



www.fian.be

2

Sommaire

Cultiver le changement

Mouvements sociaux et souveraineté alimentaire

Quel futur pour les droits humains ? . . . 9

Par Priscilla Claeys | FIAN International



Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit, à condition que la source de l'information soit mentionnée. L'éditeur aimerait recevoir une copie du document dans lequel ce contenu est utilisé ou cité. Citation recommandée : FIAN Belgium. 2025. « Graines de résistance. Quand les mouvements sociaux luttent pour la souveraineté alimentaire. », Bruxelles.

Partie 1 – Mouvements pour la souveraineté alimentaire en Belgique 19

**« Salut, ô drapeau vert... »
Les organisations agricoles flamandes
dans une perspective historique20**
Par Koen Dhoore | Landwijzer

**Un pays, plusieurs saveurs
Pourquoi l'alimentation, l'agriculture
et l'environnement restent aujourd'hui
encore principalement des questions
régionales en Belgique28**
Par Joris Relaes | ILVO
et Yves Segers | ICAG

**La FUGEA
Un mouvement qui met le dialogue
au cœur du changement agricole 31**
Interview avec Vincent Delobel | FUGEA
Par Laure Philippoteau | FIAN Belgium

**Le MAP-EPI
Pour la défense des petit-e-s
paysan-ne-s36**
Interview avec Johanne Scheepmans
et Serge Peereboom | MAP-EPI
Par Laure Philippoteau | FIAN Belgium

**Boerenforum
Un mouvement de paysan-ne-s
pour les paysan-ne-s 41**
Interview avec Tijs Boelens et Katrien
Smet | Boerenforum
Par Raf Callaerts | FIAN Belgium

**L'importance de l'UNDROP
pour les mouvements sociaux paysans
belges48**
Par Raf Callaerts | FIAN Belgium

**Le Réseau des GASAP
Des acteur-ric-e-s de la citoyenneté
alimentaire50**
Interview avec Timothée Collin | GASAP
Par Laure Philippoteau | FIAN Belgium

**Le Réseau CSA
Le goût de la solidarité, sur le terrain
comme en dehors56**
Interview avec Helen Defever | 't Pluk
Geluk et Emile Dumon et Taede Crabbé |
De Heuvelaar
Par Raf Callaerts | FIAN Belgium

**Les dynamiques du mouvement pour la
souveraineté alimentaire en Belgique
francophone
Le Réseau de soutien à l'agriculture
paysanne (ReSAP) et Agroecology in
Action.62**
Par Manuel Eggen | FIAN Belgium

**De la terre à l'assiette : construire un
avenir agroécologique
Comment Voedsel Anders relie les
citoyen-ne-s et les paysan-ne-s dans la
lutte pour une alimentation équitable et
une agriculture dynamique 71**
Par Ingrid Pauwels | Voedsel Anders



Partie 2 – Internationaliser la lutte79

La voix collective des paysan-ne-s d'Europe

La Coordination Européenne

Via Campesina80

Par Gérard Choplin | ECVC

Troisième Forum Nyéléni au Sri Lanka

Entre continuation et transformation . 87

Par Jonathan Peuch | FIAN Belgium

Le droit à la participation dans les instances internationales

Défis, bonnes pratiques

et perspectives95

Par Melik Özden | CETIM

La souveraineté alimentaire en mouvement

La voix des bergers

en première ligne100

Par Aliya Kumekbayeva | WAMIP

Le Conseil International des Traités Indiens (CITI)

Et sa contribution à la lutte

pour la souveraineté alimentaire106

Par Saúl Vicente Vasquez | IITC

**« Nous sommes les océans, nous
sommes les eaux, nous sommes les
peuples »**

Les peuples de pêcheur·euse·s

**s'organisent pour leurs droits, la justice
et la souveraineté alimentaire111**

Par Jordan Volmink | WFFP

URGENCI

**Un réseau international de partenariats
solidaires pour l'agroécologie. 117**

Par Isabel Alvarez Vispo | URGENCI

L'agroécologie souffre d'un problème d'image

Voici comment nous pouvons

y remédier. 122

Par Robbie Blake | IPES-Food



À la mémoire de Gérard Choplin

et de toutes celles et ceux qui ont façonné la lutte pour la souveraineté alimentaire avant nous

Ce numéro de notre revue est dédié à la mémoire de Gérard Choplin, fondateur et défenseur inlassable de la lutte pour la souveraineté alimentaire. Agronome et militant, Gérard a travaillé avec la Confédération Nationale des Syndicats de Travailleurs Paysans (CNSTP), et a fondé puis œuvré au sein de la Coordination Paysanne Européenne (CPE), rebaptisée par la suite Coordination Européenne Via Campesina (ECVC). Ses nombreuses contributions aux politiques et ses réflexions ont laissé une empreinte indélébile sur le mouvement. Il a contribué de manière décisive aux bases sur lesquelles reposent aujourd'hui notre cause.

Même dans les dernières étapes de sa vie, malgré son combat personnel contre la maladie, il a continué à se consacrer sans relâche à la cause. Parmi ces engagements figure sa contribution à cette édition de notre revue. Sa résilience, sa détermination et son engagement sans faille sont un puissant rappel de l'esprit qui anime et fait avancer la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Nous sommes profondément reconnaissants de l'héritage que Gérard nous laisse: la profondeur de son expertise, sa vision lucide d'un monde plus juste et solidaire, ainsi que la générosité avec laquelle il partageait ses connaissances. Ces précieux dons continueront d'inspirer et de guider les générations à venir.

À chaque disparition, une part de notre mémoire collective s'éteint, et le départ de Gérard nous rappelle tout autant celles et ceux qui nous ont précédés, dont la vie, l'énergie, le courage et la vision continuent d'inspirer et de résonner dans la manière dont nous menons nos luttes aujourd'hui.

C'est dans la poursuite du combat pour la souveraineté alimentaire que leur héritage perdure.



BEET the system! offre une tribune à celles et ceux qui s'engagent quotidiennement en faveur de la souveraineté alimentaire. Celles et ceux qui luttent pour un avenir où les communautés reprennent le contrôle sur leurs assiettes, en accordant une attention particulière à la santé, à l'environnement, à la biodiversité, au climat, à la culture et à l'égalité sociale. Celles et ceux qui œuvrent pour le respect des droits fondamentaux de chacun·e; qui donnent la parole aux personnes qui ne sont pas entendues par la société. Celles et ceux qui descendent dans la rue pour dénoncer la mauvaise gouvernance, les abus de pouvoir et l'injustice.

Cela va sans dire que cette lutte n'est pas facile. Partout dans le monde, l'espace dans lequel ces mouvements sociaux peuvent agir se restreint. Les subventions et les mesures de soutien sont réduites, les manifestations sont réprimées ou interdites, la participation aux espaces décisionnels est limitée, et les défenseur·euse·s des droits humains sont criminalisé·e·s. Dans le même temps, l'instabilité géopolitique s'accroît, la réglementation sur les entreprises est diminuée, les institutions multilatérales sont progressivement démantelées, la biodiversité disparaît à vue d'œil et le changement climatique se poursuit inexorablement.

Dans un tel contexte, il n'est pas rare que les mouvements sociaux doivent se replier sur eux-mêmes, prendre soin d'eux-mêmes, remettre en question leur identité et/ou ré-évaluer l'opportunité et la valeur ajoutée de leurs actions. Non pas parce que ceux-ci se laissent facilement intimider, mais bien au contraire,

parce qu'ils souhaitent continuer à contribuer de la manière la plus significative possible au changement qu'ils souhaitent voir dans le monde. Plus que jamais, il leur faut identifier des synergies et collaborer, non seulement entre les mouvements eux-mêmes, mais aussi avec les chercheur·euse·s, les organisations de la société civile, les syndicats et les communautés locales. Tout comme il est important de cultiver le sentiment d'appartenance et la conscience de faire partie de quelque chose qui nous dépasse.

La visibilité et l'échange sont très importants à cet égard. C'est pourquoi il nous a semblé opportun cette année de réfléchir aux questions suivantes : qui sont les mouvements sociaux qui militent pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire ? Comment et pourquoi sont-ils nés ? De quoi ont-ils besoin ? Comment peut-on les soutenir ? Cela peut mener à des réponses très vastes, c'est pourquoi nous avons avant tout, donné la parole à quelques mouvements sociaux importants qui luttent pour la souveraineté alimentaire, afin d'élaborer leurs propres réponses. FIAN Belgium leur est très reconnaissante d'avoir pris le temps et fait l'effort de répondre à ces questions, compte tenu du contexte actuel.

Puisse cette édition créer des liens, susciter la solidarité, donner du courage et engager de nouveaux dialogues.

Que cette édition soit avant tout une ode.
Bonne lecture !

L'équipe FIAN Belgium





Mouvements sociaux et souveraineté alimentaire

Quel futur pour les droits humains ?



Par **Priscilla Claeys** | chercheuse militante au Centre pour l'Agroécologie, l'Eau et la Résilience (CAWR), Université de Coventry & Présidente de FIAN International

Pourquoi s'intéresser aux mouvements sociaux ?

Mon engagement pour le droit à l'alimentation prend racine aux Philippines, au début des années 2000. Grâce à Quinoa, j'y ai rencontré Ben Ramos de Peace Development Group (PDG), qui se battait pour le droit à la terre sur l'île de Negros. A mon retour, j'ai été engagée comme coordinatrice de FIAN Belgium, où j'ai pu, à mon tour, me battre pour la réforme agraire, le droit à l'alimentation et des systèmes alimentaires plus justes. Depuis, en tant que chercheuse et militante, j'ai observé combien les mouvements sociaux sont essentiels pour défendre et faire avancer les droits humains (au travers de ma thèse notamment). Les droits humains sont un idéal politique, une ligne rouge à respecter si on veut garantir et respecter la dignité de tou-te-s. Mais ils n'existent que s'ils sont revendiqués. C'est là surtout que les mouvements sociaux ont leur rôle à jouer.



«

Atty Benjamin Ramos, défenseur des droits fonciers aux Philippines, incarnait l'engagement des mouvements sociaux pour le droit à la terre. Assassiné en 2018, son combat rappelle que les droits humains n'existent réellement que s'ils sont revendiqués.

© Quinoa

Mais qu'est-ce qu'un mouvement social ?

La littérature sur le sujet est foisonnante. Selon celle-ci, un mouvement social a cinq dimensions. Il représente : 1) une action collective concertée, 2) en faveur d'une cause ou orientée vers le changement, 3) inscrite dans la durée, 4) avec un certain niveau d'organisation et 5) une dimension contestataire au-delà du dialogue institutionnel. Chacun de ces 5 éléments peut être questionné. Certains mouvements ont des objectifs de changement qui sont multiples, complexes ou sujets à débat. D'autres visent avant tout le changement individuel (comme les mouvements pour la sobriété volontaire ou une alimentation végétarienne) et leur dimension collective est moins visible. Certains mouvements ne sont pas pérennes dans le temps. D'autres rentrent dans des phases d'invisibilité, sans pour autant mourir. Certains sont transnationaux, quand d'autres sont organisés à des échelles très locales. Les stratégies de mobilisation ou les répertoires d'action varient également selon les contextes. La caractéristique la plus emblématique d'un mouvement social est sans doute de « descendre dans la rue ». Manifestations, protestations, actions de désobéissance civile, résistance quotidienne, le mouvement existe et se distingue de l'action d'autres acteur·ice·s (tels que des ONG) avant tout parce qu'il ne fait pas que du plaidoyer politique. Son action se déploie dans des canaux non-institutionnels. Il est force de changement car il exprime la volonté du "peuple".

Comment décrypter un mouvement social ?

Plusieurs grilles de lecture existent pour analyser un mouvement selon que l'on s'appuie sur les théories françaises/européennes ou américaines. Le sociologue français Alain Touraine propose par exemple trois questions pour analy-

ser un mouvement : quelle est l'identité collective qu'il construit ou qui l'anime? Quel est son ennemi ou à quoi/qui s'oppose-t-il ? Quel est son objectif ou la vision du monde qu'il propose ? Si on prend les mouvements pour la souveraineté alimentaire, cette grille d'analyse donne: ce sont des mouvements de paysannes, de paysans, et des personnes qui travaillent la terre et les soutiennent (comme identité collective)¹ ; qui s'opposent à la libéralisation du commerce agricole et à l'industrialisation des systèmes alimentaires (l'agribusiness comme ennemi); et qui défendent l'agroécologie, la relocalisation et une rémunération digne pour toutes et tous ainsi que le droit à définir ses politiques agricoles et alimentaires (la souveraineté alimentaire comme vision). L'école américaine d'étude des mouvements sociaux va au contraire mettre l'accent sur trois autres questions. Quelles sont les structures de mobilisation du mouvement (son organisation, ses leaders, sa communication, ses alliés) ? Quelles sont les opportunités politiques qui peuvent être créées ou saisies ? Et enfin, comment sont formulées les revendications du mouvement ? Les opportunités politiques ou juridiques sont entendues comme des possibilités pour le mouvement d'obtenir des changements politiques ou législatifs au niveau local ou national: par exemple une nouvelle loi. Selon les périodes, le contexte institutionnel est plus ou moins ouvert au changement. Il appartient au mouvement d'identifier ou de créer des opportunités de transformation. Enfin, en ce qui concerne les revendications, il s'agit de se pencher sur le travail de cadrage ou "framing" réalisé par les activistes d'un mouvement, pour formuler leurs demandes dans un langage porteur et efficace, capable à la fois d'attirer de nouveaux membres et de convaincre.²

1. Avec son expansion, le mouvement pour la souveraineté alimentaire a vu entrer des nouvelles catégories d'acteur·ice·s, plus ou moins proches du lien à la terre comme facteur d'identité collective. Cette diversité est riche mais aussi source de tensions.

2. Vous pouvez faire l'exercice de répondre à ces trois questions pour le mouvement pour la souveraineté alimentaire.

Les droits humains sont-ils utiles pour les mouvements sociaux ?

Les droits humains sont incontournables pour beaucoup de mouvements car ni les acteur·ice·s étatiques, ni les acteur·ice·s privés, n'aiment être accusés de violations des droits humains. Pointer du doigt, dénoncer des violations, c'est une arme puissante car ces droits ont été codifiés par l'ordre multilatéral qui a dominé depuis la sortie de la guerre froide. Le discours des droits humains va alors soutenir un travail de cadrage efficace, en apportant de la légitimité et une portée universelle aux revendications d'un mouvement. C'est là toute sa puissance. Pour un mouvement, les avantages de formuler des demandes en termes de droits incluent : une visibilité médiatique accrue, liée au fait que les droits humains sont une référence morale solide, un renforcement de la légitimité et une mise en coalition, facilitée par un ancrage commun dans un même discours, celui des droits humains. Le Forum Nyéléni de 2025, qui rassemble des activistes de tous les continents, pose ainsi la question de savoir si les droits humains peuvent être cet axe autour duquel s'organise la fameuse convergence des luttes pour la souveraineté alimentaire, dans une perspective intersectorielle et inter-sectionnelle. Ou si les droits humains occuperont une place moins centrale ou explicite dans les luttes.

Quelles sont les limites de l'approche par les droits humains pour les mouvements ?

Le risque avec cette approche, c'est de mettre l'accent sur les aspects techniques ou cosmétiques des droits humains. Cela peut déplacer la lutte vers des enceintes juridiques et mener à une dépendance envers un petit groupe d'expert·e·s, voire une forme de démobilitation (plus besoin d'aller dans la rue vu qu'on mène une



bataille juridique). Dans certains contextes, les droits peuvent aussi être perçus comme impraticables, vu l'accent mis sur le rôle de l'Etat, et le nombre d'États faibles ou défaillants. Les droits peuvent encore être rejetés, s'ils sont perçus comme une imposition coloniale ou extérieure.



Recherche-action participative en Tanzanie, 2024. L'engagement des communautés est essentiel pour revendiquer leurs droits et garantir la souveraineté alimentaire.

© Priscilla Claeys

C'est quoi l'approche basée sur les droits humains ?

L'approche basée sur les droits humains (ABDH) s'est développée dans les années 1990 comme une alternative à l'approche fondée sur les besoins. Elle marque une rupture avec la charité, qui était alors au cœur de l'action des ONG humanitaires ou de développement. L'ABDH voit les communautés affectées comme actrices et détentrices de leurs droits, et non plus comme des bénéficiaires. Elle insiste sur l'obligation - pour les États - de garantir les droits et de les mettre en œuvre. Pour ce faire, elle se base sur 5 principes : la participation inclusive à la prise de décisions, la non-discrimination, la transparence, l'accès à l'information, et l'obligation de rendre des comptes (*accountability*). Le cadre international des droits humains et ses instruments juridiques sont au cœur de cette approche. Cela passe notamment par une identification des publics vulnérables ou affectés, ainsi qu'une mise en avant des inégalités de genre. L'ABDH s'appuie sur des notions déjà prônées dans le monde du développement comme celles d'empowerment, d'agency ou de participation. La pauvreté est définie, dans les grandes lignes, comme une violation des droits de la personne. Et il appartient aux pauvres, c'est-à-dire aux personnes dont les droits sont violés, de les revendiquer. Les gens ne sont plus perçus comme de simples récipiendaires de l'aide ou des personnes dans le besoin (comme dans l'approche par les besoins) mais comme des citoyennes et des citoyens. Des ONG comme Action Aid et Oxfam ont réorganisé leur action autour de ces principes, mais aussi des agences bilatérales de coopération au développement ou des agences des Nations Unies. Cette approche est aussi au cœur de l'approche portée par la Commission européenne dans ses partenariats internationaux ou sa stratégie "Global Gateway".³

Le développement par les droits humains, ça change quoi ?

L'ABDH devrait se traduire par moins d'interventions de type fourniture de "services", et plus de plaidoyer ou de capacitation. Dans la pratique, c'est moins évident. De nombreuses critiques se sont élevées, pour dire que ce virage visait en réalité le *statu quo*, mais permettait aux ONG concernées de se parer du joli vernis des droits humains. Les limites de cette approche sont évidentes. Elle nécessite un recours accru aux avocat·e-s et juristes, et rend centrale la question de l'accès à la justice. Alors que l'on sait difficile, voire inexistant, pour de nombreux·ses pauvres vivant dans les pays du Sud. Elle utilise les États du Sud (et leurs institutions) comme pivots du développement. Même si ces États sont autoritaires et répressifs, ou ont les mains liées par des conditionnalités multiples. Et surtout, elle ne touche pas à la question de la responsabilité des États du Nord ou des acteur·ice-s internationaux. Les ONG du mouvement des droits humains comme Amnesty International, Human Rights Watch ou FIAN International s'écartent de cette approche, en insistant sur les responsabilités des entreprises ou sur les obligations extraterritoriales des États, et en dénonçant le capitalisme et le colonialisme.

3. Le Global Gateway - portail mondial en français - est un projet européen pour développer des connexions fiables et durables en faveur de la population mondiale et la planète.

L'enjeu pour les mouvements qui veulent utiliser les droits va donc être de s'emparer de ce discours *tout en le contestant*. La Via Campesina est un exemple fort d'un mouvement qui est parvenu à formuler des revendications ancrées dans des droits nouveaux, qui répondent aux besoins de la lutte paysanne et ressemblent à la vision du monde portée par ses protagonistes. Alors que l'on avait toujours analysé l'utilisation des droits humains selon une trajectoire *top down* qui envisageait l'adaptation locale des concepts juridiques globaux (ce que l'anthropologue du droit Sally Engle Merry a appelé la « vernacularisation »)⁴, les paysannes et paysans ont fait de la « vernacularisation à l'envers »⁵. Ce faisant, ils et elles se sont affirmés comme *faiseurs* de droits, agissant à part entière dans la fabrication du droit.

En quoi les droits des paysan-ne-s sont-ils des nouveaux droits ?

Au cœur du projet de souveraineté alimentaire se trouve un discours fort sur les droits humains: ils doivent être collectifs, multi-culturels, non-étatiques, ce qui en fait un vrai outil de contestation. La Déclaration des droits des paysan-ne-s de 2018⁶ est en ce sens, un texte juridique révolutionnaire, fruit des luttes paysannes, qui consacre le droit à la terre, aux semences, à la souveraineté alimentaire comme des droits individuels et collectifs, ancrés dans le droit international et dans les luttes locales. Ces droits revendiqués et formulés par les peuples sont centraux dans la lutte pour des systèmes alimentaires justes et équitables. Les prendre au sérieux, c'est les utiliser comme guide, mais pas de manière dogmatique. En ce sens, les mouvements paysans dépassent le cadre parfois étroit de l'approche du développement par les droits (*voir encadré 1*).

FIAN fête ses 40 ans... en 2026.

Cette grille de lecture est utile pour comprendre l'onde de choc créée par l'émergence du mouvement pour la souveraineté alimentaire au milieu des années 1990. Elle a été l'occasion, pour FIAN International de se réinventer. FIAN a été créée en 1986 sur le modèle d'Amnesty International, afin d'inclure les droits économiques sociaux et culturels dans le mandat de l'organisation. Pendant longtemps, les modes d'action de FIAN ont été ancrés dans la solidarité internationale mais aussi dans le paradigme impérialiste de l'action humanitaire.⁷ Nous utilisons le droit à l'alimentation pour défendre le droit collectif des communautés rurales à rester sur leur terre, face aux projets miniers et extractifs, ou à la privatisation des terres. Mais notre siège, notre secrétariat international, nos sources de financement, nos expert-e-s et juristes étaient issu-e-s du Nord Global, et nos missions d'enquête n'échappaient pas au piège de l'arrogance occidentale. L'arrivée de La Via Campesina sur la scène internationale, avec son paradigme alternatif de souveraineté alimentaire et sa revendication de droits nouveaux, a été l'occasion pour FIAN de se repositionner. Nous avons recentré notre travail sur l'appui aux luttes et aux mouvements paysans comme éléments essentiels de notre théorie du changement. Cela implique la mise en réseau, l'apport d'expertise technique, et la facilitation de processus par le biais de méthodologies horizontales et féministes. Nous nous sommes rapprochés des mouvements paysans pour devenir une ONG alliée (*voir encadré 2*) et faciliter leur accès auprès des institutions (nationales, régionales et onusiennes).

4. Merry, S. E. (2006). Transnational Human Rights and Local Activism: Mapping the Middle. *American Anthropologist*, 108(1), 38–51. <http://www.jstor.org/stable/3804730>

5. Claeys, P., & Edelman, M. (2019). The United Nations Declaration on the rights of peasants and other people working in rural areas. *The Journal of Peasant Studies*, 47(1), 1–68. <https://doi.org/10.1080/03066150.2019.1672665>

6. UN Human Rights Council (2018), United Nations Declaration on the Rights of Peasants and Other People Working in Rural Areas. Voir <https://digitallibrary.un.org/record/1650694?v=pdf>

7. Par exemple : les « actions urgentes » pour rappeler aux dirigeants de ce monde, leurs obligations au regard des normes de droit international. <https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2024/03/20/le-passe-imperial-et-lavenir-decolonise-de-laction-humanitaire/>

Encadré 2

Qu'est-ce qu'une ONG alliée ?

Au cours des dernières décennies, de nombreuses ONG (dont FIAN) ont revu leur rôle pour se repositionner en soutien direct aux mouvements. Considérer les mouvements comme les vecteurs les plus efficaces de changement social, fait désormais partie de leur théorie du changement. Les ONG dites "alliées" jouent des rôles cruciaux de soutien, de facilitation, d'appui technique ou logistique dans le mouvement pour la souveraineté alimentaire. Elles peuvent aussi apporter un éclairage critique, par exemple en amenant la perspective des personnes qui pour différentes raisons, ne sont pas organisées ou sont exclues du mouvement; ou en questionnant, avec bienveillance, certains processus ou certaines décisions qui ne semblent pas congruents avec les objectifs ou valeurs du mouvement. En ce sens, elles sont tour à tour le bâton de marche et le caillou dans la chaussure. Les ONG alliées font partie intégrante du mouvement mais sont considérées comme un secteur (*constituency*) à part. Elles peuvent être mises à l'écart de certaines discussions, car elles sont considérées comme privilégiées. Certains espaces de discussion - lors de forums internationaux ou dans des espaces de négociation comme le mécanisme de la société civile CSIPM⁸ auprès du Comité pour la sécurité alimentaire de l'ONU - seront réservés uniquement aux membres d'un secteur (mouvement paysan ou travailleur·euse·s agricoles par exemple) pour s'assurer que seuls les "vrais" acteur·ice·s du mouvement soient au cœur des décisions stratégiques et des prises de parole publique.

Mouvement social ou ONG, pourquoi faire la différence ?

La distinction entre un mouvement social et une ONG tient surtout au fait qu'un mouvement réunit des gens qui sont directement affectés par une situation ou une injustice, et qui se mobilisent pour faire entendre leur voix. Ils et elles défendent leurs droits ou leurs intérêts à travers une identité collective et une action contestataire. L'ONG au contraire est souvent le fait de personnes engagées autour de valeurs fortes, d'idéaux mais pas directement les plus "affectées". Mouvements sociaux et ONG puisent donc leur légitimité dans des sources différentes: voix des personnes directement affectées (voix du peuple) pour les mouvements, défense de valeurs morales comme les droits humains ou l'environnement pour les ONG. Dans de nombreux mouvements globaux, tels que le mouvement pour la souveraineté alimentaire, cette distinction est importante. Il sera jugé plus légitime de donner la parole à un·e paysan·ne ou à une femme autochtone qu'à un·e représentant·e salarié·e d'une ONG. Cependant, cette distinction n'est pas toujours facile à établir et peut mener à des frictions. Certaines ONG peuvent être très ancrées dans les mobilisations locales, tandis que des mouvements peuvent s'inscrire dans une trajectoire de professionnalisation qui les éloigne de cette base. Ils peuvent disposer de financements importants, d'un secrétariat bien organisé, et leurs représentant·es peuvent se trouver capté·es par des réunions internationales ou du plaidoyer, perdant ainsi en légitimité. Au-delà des tensions, c'est surtout la complémentarité des interactions qu'il faut souligner. Nombreuses sont les situations, où une juste collaboration au sein d'alliances respectant le rôle de chacun, a permis d'avoir un impact important, au niveau du plaidoyer notamment. La Déclaration des droits de paysan·ne·s et autres personnes travaillant en milieu rural en est la meilleure illustration.

8. En français, le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies : <https://www.csm4cfs.org/fr/>

En parallèle, nous avons initié un travail de réan-crage, dans nos territoires du Nord global, pour construire une solidarité internationale qui soit incarnée dans nos engagements locaux. Nous avons ouvert notre champ d'action à de nouvelles thématiques (digitalisation, crise climatique, injustices de genre dans une perspective intersectionnelle) tout en nous affranchissant un peu de notre identité agraire, pour mieux travailler la problématique de la précarité en milieu urbain et la (mal)nutrition, notamment avec le projet de sécurité sociale de l'alimentation. Nous avons aussi développé notre travail en coalition et en réseau. Nous avons ouvert le gigantesque chantier de la décolonisation de nos modes d'organisation, méthodologies et approches. Tout en continuant d'exiger une interprétation progressiste, féministe, des droits humains. Et c'est quand nous avons pu mettre en exergue la dimension extra-territoriale de certaines violations et la responsabilité des acteur·ice·s privés (en dénonçant les agissements d'entreprises basées dans nos pays notamment), que nous avons été les plus efficaces dans nos actions. Nous ne sommes donc pas un mouvement social mais nous en avons de plus en plus la culture: nos modes d'action sont de plus en plus ancrés dans la désobéissance civile, nous soutenons les mouvements pour la souveraineté alimentaire, mais nous sommes aussi des acteur·ice·s politiques à part entière, porteurs de changement social (*voir encadré 2*).

Quel futur pour les droits humains ?

Dans un contexte géopolitique ultra-mouvant, le régime des droits humains se trouve aujourd'hui questionné dans ses fondations: son rapport aux institutions onusiennes. Les deux dernières décennies ont vu les mouvements sociaux, aux côtés des ONG, investir une énergie considérable dans des processus de gouvernance globale traitant de la sécurité alimentaire, mais aussi de la biodiversité et du changement climatique. Qu'avons-nous obtenu? Appris? Quelles alliances avons-nous forgées ? Quelles lignes avons-nous fait bouger ? Faut-il continuer à participer et faire entendre nos voix dans ces enceintes internationales ? À y porter la voix des droits humains face à l'hypocrisie des États occidentaux, dans leur application et leur utilisation impérialiste de ce discours ? Les coupes drastiques dans les financements de l'aide humanitaire américaine ont créé une onde de choc. Certain·es y voient l'occasion de faire émerger des alternatives locales, agroécologiques⁹, notamment en Afrique où la dépendance à l'aide reste forte. Ou en appellent à des financements accrus pour la protection sociale.¹⁰ Mais réussirons-nous à construire un ordre global décolonial, plus juste, plus horizontal ?

9. <https://www.linkedin.com/pulse/why-demise-usaid-could-good-african-food-systems-million-belay-yeuff>

10. <https://www.srpoverty.org/fr/2025/06/25/opinion-context-news-thomson-reuters-foundation-as-aid-is-cut-social-protection-is-vital-to-face-climate-crisis/>



Recherche-action participative en Tanzanie, 2024. L'engagement des communautés est essentiel pour revendiquer leurs droits et garantir la souveraineté alimentaire.

© Priscilla Claeys



Les propositions de la réforme UN80¹¹, qui proposent de consolider le système onusien pour le rendre plus efficace et moins coûteux, sont insuffisantes. Il importera aux mouvements de réfléchir au type d'ordre mondial alternatif: comment promouvoir un multilatéralisme participatif¹², horizontal, qui soit une vraie alternative à l'impérialisme masculiniste, guerrier et défensif qui nous assaille au quotidien ? On observe la montée d'un discours décomplexé sur l'aide "transactionnelle", notamment dans le cadre de la stratégie européenne Global Gateway.¹³ Aide contre contrôle migratoire, aide contre gestion des conflits, aide contre minéraux critiques et transition verte. Aucune réparation

pour les dommages causés par la colonisation ou d'annulation effective de la dette extérieure illégitime des pays colonisés. Quels droits porter et proposer dans ce contexte ? Le glissement vers des droits humains, eux aussi, transactionnels se fait déjà sentir : droits humains et égalité des genres (Françoise Vergès parle de féminisme civilisationnel au service du projet colonial)¹⁴ sont utilisés par la Commission européenne comme moyen d'accéder aux territoires des peuples autochtones, riches en biodiversité et en ressources stratégiques. Les droits humains sont dangereux quand ils sont utilisés pour légitimer le complexe capitaliste extractiviste au pouvoir.

11. <https://news.un.org/en/story/2025/06/1164836>

12. <https://fpif.org/requiem-for-multilateralism/>

13. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/global-gateway/global-gateway-overview_fr

14. Françoise Vergès (2019). *Un féminisme décolonial*. La Fabrique éditions.



«

Avec des chercheurs et chercheuses de toutes les régions au Forum Nyéléni, Sri Lanka, 2025. A la recherche de l'axe de convergence des luttes pour la souveraineté alimentaire.

© Priscilla Claeys

À nous de continuer à faire des droits humains des outils émancipateurs, ancrés dans une conviction anti-coloniale, féministe, anti-capitaliste et au service des mouvements sociaux. C'est autour de la terre que se joueront, plus que jamais, les luttes de demain. Droit à la terre¹⁵, droits collectifs au territoire et à l'autodétermination, droit à dire non, restent des outils de lutte puissants. Mais des convergences fortes restent à construire. Les approches basées sur les droits de la nature sont prometteuses car elles sont moins anthropocentriques, et replacent la participation citoyenne au centre, par exemple en instituant des comités citoyens comme représentants d'une rivière¹⁶. Les communs, l'éco-

nomie sociale et solidaire, l'économie du care offrent aussi des alternatives porteuses à notre économie de marché destructrice. Il faut replacer les droits humains au cœur d'une réflexion forte sur un autre système économique, une autre relation à la nature, au vivant, au temps et à nous-mêmes. Ne pas détacher les droits humains d'une prise en compte sérieuse de nos obligations face à la terre qui nous fait vivre, à l'instar des peuples autochtones.

15. <https://defendingpeasantsrights.org/en/land-is-a-human-right/>

16. <https://www.garn.org/rights-of-nature/?lang=fr>

Quel rôle pour la recherche ?

Face à ces enjeux, je tente encore et toujours, en tant que chercheuse militante, de produire des savoirs qui contribuent au changement social, et soient directement utiles aux luttes. Cela suppose la construction d'un ancrage auprès d'un mouvement ou groupe marginalisé; la co-production des connaissances par des méthodes de recherche horizontales; et l'alimentation bienveillante de la réflexion stratégique des mouvements dans lesquels je m'insère. Faire de la recherche solidaire est avant tout un engagement relationnel : prendre des notes, traduire, faciliter, protester, porter une critique constructive, aider à organiser... jusqu'à ranger les chaises ou « faire la vaisselle ». Cette diversité d'actions rappelle que la frontière entre « penseuse » et « actrice » est souvent illusoire ou mal comprise.¹⁷ L'essentiel est ailleurs : il s'agit d'orienter des ressources (argent, temps, soutien) vers les luttes qui en ont besoin, et de nourrir l'inspiration mutuelle entre savoirs et actions, entre spiritualité¹⁸ et activisme. À l'heure où crises climatique, alimentaire et sociale s'entrelacent, où les génocides tuent, la coopération entre chercheurs et chercheuses, activistes et communautés locales est plus cruciale que jamais. Ensemble, nous pouvons inventer de nouvelles manières de défendre et de renforcer les droits humains, depuis la base.

Il faut replacer les droits humains au cœur d'une réflexion forte sur un autre système économique, une autre relation à la nature, au vivant, au temps et à nous-mêmes.

17. Duncan J. et al. (2019). Scholar-activists in an expanding European food sovereignty movement. The Journal of Peasant Studies. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03066150.2019.1675646>

18. <https://agroecologynow.net/food-sovereignty-spirituality-lvc/>; <https://agroecologynow.net/interview-with-maori-activist-catherine-murupaenga-ikenn/>

Mouvements pour la souveraineté alimentaire en Belgique

PARTIE 1



« Salut, ô drapeau vert... »

Les organisations agricoles flamandes dans une perspective historique



Par **Koen Dhoore** | Landwijzer

L'approvisionnement local en denrées alimentaires de base est aujourd'hui extrêmement vulnérable. Mais comment en est-on arrivé là ? Pourquoi n'avons-nous pas su protéger suffisamment les intérêts des paysan·ne·s et de l'agriculture paysanne ? Cet article prend l'exemple de l'agriculture paysanne en Flandre et présente aux lecteur·ices quelques questionnements pertinents dans une perspective historique. Pouvons-nous tirer des leçons du passé pour le présent et l'avenir ?

La vulnérabilité actuelle de l'agriculture en Flandre en tant que source d'approvisionnement alimentaire local

« La Flandre est plus que jamais un exportateur net de produits agricoles. »¹

C'est par cette phrase que commence un article récemment publié sur le Commerce Agricole Flamand, plus précisément sur la balance commerciale positive pour 2024. Pour tout-e lecteur-ice distraite, cette phrase peut donner l'impression que notre pays ne sait que faire de sa surproduction de produits agricoles.

En poursuivant la lecture, on se rend néanmoins vite compte que cette balance commerciale positive signifie autre chose, à savoir qu'en 2024, le chiffre d'affaires total d'un ensemble hétéroclite de produits d'exportation - qui sont des produits agricoles ou qui contiennent des produits agricoles - était supérieur à ce que nous avons dépensé pour l'importation d'un ensemble tout aussi hétéroclite de produits de la même catégorie. Cela n'a rien à voir avec un excédent de notre propre production agricole.

En réalité, l'agriculture en Flandre, en tant que source d'approvisionnement local en denrées alimentaires de base, est extrêmement vulnérable et même directement menacée à l'heure actuelle.

La superficie agricole utile s'élève à peine à 616 000 hectares, alors que nous avons besoin de 750 000 hectares pour approvisionner la population actuelle en denrées alimentaires de base au moyen de l'agriculture agroécologique.²

Sur les 400 000 exploitations agricoles avec lesquelles nous avons adhéré à la Communauté économique européenne en 1958, il n'en reste aujourd'hui que 21 000. Un cinquième de ces 21 000 exploitations ont été « abandonnées » pour l'avenir car jugées trop petites lors de l'entrée en vigueur de la version actuelle de la PAC (Politique Agricole Commune). En leur refusant le statut d'« agriculteur actif », elles sont exclues des mesures de soutien, à moins qu'elles ne prouvent elles-mêmes que leur exploitation dispose d'une « capacité de gain » suffisante.

Un quart des paysan-ne-s actuel-les ont plus de 65 ans, dont un millier ont plus de 80 ans. Une relève est nécessaire, mais elle ne se profile pas (encore) à l'horizon : parmi les personnes concernées de plus de 50 ans, 13% à peine pensent peut-être avoir un.e successeur.euse.

Nous devons aujourd'hui tenir compte, avec gravité, de changements radicaux dans le paysage, peut-être même à relativement court terme, où de nombreuses autres affectations territoriales gagneront en importance et où l'agriculture ne sera plus automatiquement le plus grand utilisateur d'espaces ouverts.

Pourquoi personne ne s'inquiète de notre dépendance croissante à l'égard des importations alimentaires ? Pourquoi personne n'a-t-il tenté, depuis le début de l'exode rural au XIXe siècle, au moins de limiter cet exode ?

Comment est-il possible que l'agriculture ne joue plus qu'un rôle insignifiant dans notre pays et menace même de disparaître en grande partie à court terme, alors que la Flandre a joué un rôle historique si important dans le développement de l'agriculture ?

1. Agence pour l'agriculture et la pêche maritime – Chiffres agricoles : www.vlaanderen.be/landbouwcijfers - mise à jour 25/6/2025

2. Depuis 2016, Landwijzer (formation en agriculture biologique et biodynamique) étudie les besoins alimentaires locaux à l'aide de l'« exercice du menu hebdomadaire ». Dans cet exercice, inspiré d'une idée de Wim Govaerts, professeur en élevage, chaque groupe de stagiaires convertit le régime alimentaire moyen du groupe en besoins annuels par personne. Il examine ensuite si ces besoins annuels peuvent être transposés à une exploitation agricole agroécologiquement équilibrée, économiquement rentable et réalisable en termes de main-d'œuvre.



Illustration tirée de 'De Werkdadige Landbouwkunst der Vlamingen' de Jan van Aelbroeck.

Le rôle des paysan-ne-s flamand-e-s dans le développement de l'agriculture

Par la Flandre, nous n'entendons pas ici la région du nord de la Belgique telle que nous la connaissons aujourd'hui, mais l'ancien comté de Flandre : l'actuelle Flandre orientale et occidentale, avec ici et là des parties adjacentes de la Zélande, de l'Artois, du Hainaut et du Brabant.

Il n'est pas surprenant que cette région ait apporté des innovations dans le domaine agricole. L'ancien comté de Flandre n'aurait même pas existé sans l'agriculture. En effet, une grande partie du comté a été créée sous l'impulsion d'abbayes, par l'assèchement de zones côtières et de marais, afin de pouvoir y pratiquer l'agriculture.

Au XIII^e siècle, l'abbaye cistercienne de Ten Duinen gérait plus de 10 000 hectares de terres. La moitié occidentale de notre pays a littéralement été « sortie de l'eau ». C'est d'ailleurs ainsi que les Flamands ont obtenu leur nom : Flauma signifie « marée » ou « zone inondée par la marée ». La poldérisation a permis d'acquérir des connaissances sur le système hydrologique qui ont ensuite été transmises, appliquées et affinées pendant des siècles dans les exploitations agricoles.

La propriété foncière des abbayes constituait, en outre, un facteur de cohésion entre les fermiers qui exploitaient ces terres. Les gestionnaires qui visitaient les fermes foncières prenaient note de ce que nous appellerions aujourd'hui les « meilleures pratiques » et veillaient à leur diffusion dans toutes les fermes.

La stabilité de ces fermes foncières au fil des générations, la connaissance approfondie du système d'irrigation, ainsi que la diffusion et le développement continu des meilleures pratiques agricoles ont permis à l'agriculture du comté de Flandre d'être à la pointe du développement agricole de la fin du XVIII^e siècle.

Des visiteurs étrangers rédigeaient des récits de voyages agricoles en Flandre et, en 1818, la Société Agricole Royale de Londres a organisé un concours pour la meilleure description de l'agriculture flamande. Jan van Aelbroeck a écrit, spécialement pour cette occasion, une monographie - qui mérite encore aujourd'hui d'être lue - sur l'état de notre agriculture à l'époque : « De Werkdadige Landbouwkunst der Vlamingen » (L'art agricole efficace des Flamands).

Il s'agit d'un document unique qui démontre qu'au XVIII^e siècle, l'agriculture en Flandre était en avance sur son temps. Il y est notamment question des dépôts d'azote provenant de l'air et de la régénération des sols à partir du milieu aquatique, tout cela évidemment dans le langage pittoresque des paysans de l'époque, avec des termes tels que « *zwervende luchtvet* » (graisse atmosphérique vagabonde) et « *water-vet* » (graisse aquatique).

Comment est-il possible qu'une région admirée et respectée dans de nombreux pays pour son savoir-faire agricole et son système agricole performant se soit autant appauvrie au cours des décennies suivantes, au point de ne pratiquement plus compter aucun agriculteur-ice deux siècles plus tard ?

Les explications habituelles sont bien connues : la révolution industrielle qui, à cette époque, a transformé la société agraire en une économie industrielle, la crise du lin due à l'essor de l'industrie textile et le fait que l'agriculture a connu une deuxième révolution industrielle au XX^e siècle avec le plan Mansholt.³

Mais tout cela n'explique pas pourquoi les paysan-ne-s ont pour la plupart subi cette évolution sans réagir, pourquoi la « résistance » plutôt rare – et la résistance armée encore plus rare – n'ont eu que peu ou pas de résultats, et surtout : pourquoi les organisations agricoles n'ont pas protégé les paysan-ne-s contre cela.

Défense des intérêts des paysan-ne-s

Revenons à la seconde moitié du XVIII^e siècle, époque à laquelle les développements agricoles – et la prospérité ! – atteignaient des sommets en Flandre.

En France, à cette époque, on observe principalement beaucoup de pauvreté et un système agricole médiéval encore largement sous-développé. En 1789, la Révolution française éclate dans un contexte de récoltes de céréales ratées. La nouvelle République française jette un regard avide sur les riches terres agricoles de la Flandre et, cinq ans plus tard, l'armée française occupe les Pays-Bas autrichiens, dont fait partie le comté de Flandre. La défaite de l'Autriche à la bataille de Fleurus (1794) marque le début d'une occupation de plusieurs années de notre région, au cours de laquelle les biens ecclésiastiques, notamment les vastes propriétés foncières des abbayes, sont très rapidement confisqués. Ces terres deviennent d'abord propriétés de l'État français, mais sont ensuite vendues comme propriétés d'investissement, en partie à des citoyen-ne-s français-e-s, en partie à des bourgeois-e-s locaux-ales qui « collaborent » avec l'occupant français.

Pour les métayers, cette privatisation des terres est une catastrophe. En effet, parallèlement à la confiscation des terres ecclésiastiques, la dîme est également supprimée : le bail à ferme qui représentait jusqu'ici un dixième de la récolte (ou sa contre-valeur en argent) est désormais remplacé par un montant de fermage que les propriétaires peuvent fixer librement.

3. Le plan Mansholt était un plan de réforme agricole dans la Communauté économique européenne (CEE), élaboré par le commissaire européen néerlandais Sicco Mansholt. Son objectif était d'augmenter la productivité agricole et de rendre l'agriculture européenne autosuffisante. Le plan prévoyait la modernisation, l'augmentation d'échelle et la rationalisation de l'agriculture, ainsi que des mesures sociales pour les agriculteur-ices qui cesseraient leur activité.



Gravure d'après une aquarelle de Louis Geens. Elle représente un combat entre la population rurale des Pays-Bas méridionaux et les soldats français pendant la guerre des Paysans à la fin de 1798. La gravure a été publiée par le Davidsfonds. © Dominique Provost



Des paysan-ne-s individuel·les organisent des actions de protestation, mais ils se trompent lourdement en comptant naïvement sur le sens de la justice de leurs adversaires. Les tentatives visant à obtenir la restitution des terres ecclésiastiques au moyen de « pétitions » (notamment à Tongerlo) sont sévèrement sanctionnées par l'administration française.

L'organisation d'une résistance structurée ne réussit qu'en 1798, lorsque le service militaire obligatoire dans l'armée française est imposé. De fait, à ce moment-là, les paysan-ne-s n'ont réellement plus rien à perdre. La guillotine, une balle sur un champ de bataille étranger ou une balle ici même, tels sont les choix qui s'offrent

à elleux. La plupart choisissent cette dernière option.

En quelques mois, cette résistance, connue sous le nom de 'guerre des Paysans', est brutalement réprimée. Si l'on additionne les paysan-ne-s qui ont péri pendant la guerre des Paysans et les prisonniers de guerre morts au combat qui ont été envoyés par l'armée française sur divers champs de bataille européens, on arrive à un total d'environ 20 000 morts, ce qui peut incontestablement être qualifié de « décapitation » du secteur agricole.

La disparition d'un grand nombre de chefs d'exploitation agricole et le pillage à grande échelle

des campagnes du sud des Pays-Bas par l'armée française, associés à la famine et à la maladie, accélèrent l'exode rural de la première moitié du XIX^e siècle. Les personnes qui fuient vers les villes et y constituent la base du prolétariat industriel ne sont protégées par personne. Pas même par leurs anciens protecteurs, le clergé.

Depuis la fin de l'Ancien Régime, les « États laïques » se succèdent : la France de 1794 à 1815, puis le Royaume-Uni des Pays-Bas (sous le roi Guillaume Ier), et enfin, à partir de 1831, le Royaume de Belgique. Après 1815, la persécution de l'Église prend fin, mais le clergé ne peut plus prétendre naturellement à son ancienne position d'autorité. Les hauts dignitaires de l'Église veillent scrupuleusement à ne pas contrarier les dirigeants. Dans de telles circonstances, la collaboration avec le parti catholique, auquel appartient la majorité des industriels, est une évidence. Le prolétariat n'a plus rien à attendre de cette partie du clergé.

Une partie du clergé n'est pas d'accord sur ce point. Adolf Daens en est un exemple connu, mais il fait figure d'exception, car il ne craint pas l'action publique et politique et se préoccupe tant du prolétariat que des paysans. Cependant, des personnalités telles que Daens sont rapidement isolées et éliminées par des attaques provenant tant de l'Église que du parti catholique.

L'Église et le parti catholique ont leur propre contre-offensive pour empêcher le socialisme de se propager dans les campagnes : la création du Boerenbond (1890). Au cours de ses premières années, le Boerenbond se consacre principalement à l'« éducation populaire » cléricale, dans le style des patronages de l'époque, mais il aide également les paysans à progres-

ser grâce à des mesures très concrètes, notamment la formation, les prêts bon marché, l'achat groupé de moyens de production et la création de coopératives. Peu à peu, les initiatives du Boerenbond prennent leur indépendance. Elles deviennent des entreprises pour lesquelles les paysan-ne-s sont avant tout des client-e-s ou des fournisseur-euses, et dont les intérêts vont souvent à l'encontre de ceux des paysan-ne-s.

Lors de la grande crise de l'entre-deux-guerres, de nombreux-ses paysan-ne-s se sentent abandonné-es par « leur union ». Les prix agricoles sont désastreux et la faillite de la « Middenkredietkas » (la banque du Boerenbond) fait perdre à de nombreux-ses petit-e-s paysan-ne-s le peu d'argent qu'ils possèdent. Pour beaucoup, la coupe est pleine. En 1937 apparaît le Front agricole, comptant rapidement 25 000 membres. Cependant, pendant la Seconde Guerre mondiale, le secrétaire du Front agricole est actif au sein de la corporation alimentaire, ce qui, après la guerre, est considéré comme de la collaboration. L'intéressé est réhabilité, mais cela ne change pas grand-chose à la réputation ternie du Front agricole. L'organisation continue d'exister durant quelques décennies, mais, à part la fourniture de services limités à un groupe relativement restreint de membres, son rôle est pratiquement terminé.

Le sentiment que le Boerenbond abandonne les paysan-ne-s refait surface à plusieurs reprises après la Seconde Guerre mondiale. Dans la vague d'industrialisation de l'après-guerre, le Boerenbond défend clairement ses propres intérêts commerciaux, tant dans le domaine de l'approvisionnement et de la distribution que dans le monde financier.



Les paysan-ne-s manifestent contre les faibles prix du porc à la fin des années 50. Si l'on tient compte de l'inflation et du pouvoir d'achat, le prix actuel du porc est encore plus défavorable.

© KADOC-KU Leuven.
Beeldarchief Belgische Boerenbond. KFA26041.



4. Les actions du Trident consistaient en une vague de protestations agricoles en Flandre qui s'était propagée depuis la France, à travers la Wallonie. Au début, le symbole du trident, que les non-initiés pouvaient associer à l'agriculture, mais qui suscitait surtout la curiosité, est apparu partout. Dans un deuxième temps, des manifestations massives ont suivi, qui ont attiré beaucoup d'attention grâce à l'annonce préalable du symbole du trident. La troisième phase, qui consistait en des actions plus « radicales », n'a jamais vu le jour.

En 1960, le 'Algemeen Boerensyndicaat' (ABS, Syndicat Agricole général) est créé. Cette organisation, issue des « actions Trident »⁴ dans lesquelles le Front agricole a également joué un rôle, souhaite mettre en place une défense indépendante des intérêts des paysan-ne-s. Mais même dans une organisation indépendante, tout cela a un coût. Cet argent provient d'entreprises concurrentes du Boerenbond dans les domaines de l'approvisionnement, de l'achat et du financement. Autant pour l'indépendance : *“wiens brood men eet, diens woord men spreekt”* ou, traduit littéralement, “celui dont nous mangeons le pain, les paroles nous louons”. En d'autres mots, on ne peut pas chanter deux messes à la fois.

Dans les années 1980, cela fait l'objet d'un débat ouvert au sein de l'ABS. De qui devons-nous manger le pain, en tant qu'organisation, si nous devons parler au nom des paysan-ne-s ? Selon certains, une organisation agricole doit être financée par les paysan-ne-s eux-mêmes, avec l'argent qu'ils et elles paient pour des services administratifs et autres (en partie subventionnés). Le projet de création d'un centre de services permettant de financer l'action syndicale suscite également une vive opposition. En 1987, après une lutte interne acharnée, les partisans d'un centre de services ne voient d'autre issue que de quitter le navire de l'ABS.

Pendant un certain temps, le 'Vlaams Agrarisch Centrum' (VAC, Centre agricole flamand) qu'ils ont fondé mène avec succès sa propre politique. Cependant, le travail d'une petite organisation dans un environnement inégalitaire et souvent très hostile a un coût personnel élevé pour certains des pionniers. Ceci, combiné à des divergences d'opinions insurmontables sur la continuité de l'organisation, a conduit à un conflit interne violent et finalement à la rupture définitive d'une partie des membres avec leur organisation. En conséquence, l'efficacité et les services de celle-ci sont inévitablement réduits. Et à nouveau, un certain nombre de paysan-ne-s se retrouvent « sans abri syndical »...

Des leçons pour l'avenir ?

Sous l'Ancien Régime, les paysan-ne-s n'avaient pas d'organisations défendant leurs intérêts, car ceux-ci coïncidaient avec ceux des autres classes sociales. Même si nous portons un regard très critique sur cette période, nous ne pouvons ignorer que l'agriculture et la société connaissaient alors une grande stabilité. Les intérêts des paysan-ne-s étaient des intérêts communs, et ne nécessitaient donc pas d'être défendus contre d'éventuelles attaques. Une agriculture vivante était la garantie évidente d'une société prospère.

Lorsque les gestionnaires de terres traditionnels ont été écartés par la Révolution, puis qu'une économie industrielle a divisé la société et que la lutte des classes a éclaté, il est apparu un contexte dans lequel chacun-e avait ses propres intérêts à défendre, souvent en contradiction avec ceux des autres classes. Les paysan-ne-s n'ont jamais vraiment réussi à trouver leur place dans ce contexte.

Ils ont organisé des pétitions alors que la démocratie n'était pas encore à l'ordre du jour. Lorsque des syndicats ouvriers ont vu le jour dans les villes, les paysans en ont été tenus à l'écart par des guildes paysannes qui faisaient comme si l'Ancien Régime existait encore. Lorsque la démocratie s'est suffisamment développée pour que le pouvoir du nombre puisse réellement jouer un rôle, l'exode était déjà bien engagé, tout comme la tendance à la fragmentation en organisations de plus en plus petites quasiment chaque quart de siècle.

Le modèle conflictuel dans lequel les groupes sociaux imposent et garantissent leurs droits par la force du nombre est complètement dépassé. L'agriculture est sans doute le premier groupe professionnel où cela apparaît aussi clairement. Elle pourrait être la première à y opposer un modèle orienté vers l'avenir : convaincre la société de l'importance sociale commune et irremplaçable d'une alimentation saine et nutritive, produite localement et de manière durable. Dans l'histoire rappelée plus haut, la reconnaissance et la protection de l'intérêt social commun de l'agriculture est la seule chose qui ait fonctionné et qui ait offert une réelle sécurité.



Un pays, plusieurs saveurs

Pourquoi l'alimentation, l'agriculture et l'environnement restent aujourd'hui encore principalement des questions régionales en Belgique



Par **Joris Relaes** | ILVO
et **Yves Segers** | ICAG

En Belgique, l'alimentation, l'agriculture et l'environnement sont principalement organisés au niveau régional. Alors que d'autres pays fonctionnent souvent avec des structures nationales, la Belgique se caractérise par une fragmentation régionale marquée. Les groupements d'intérêts, les agences de marketing agricole, les réseaux de circuits courts, les mouvements agroécologiques, les organisations environnementales, etc. opèrent principalement dans les limites des frontières de la Flandre, de la Wallonie ou de Bruxelles. Ce rayon d'action régional n'est pas le fruit du hasard, mais résulte de facteurs historiques, institutionnels, linguistiques et économiques. Le paysage actuel des structures régionales parallèles, reflète les fractures plus profondes du tissu social, culturel et politique belge.

Il y a tout d'abord une **dimension historique** et l'histoire spécifique de la création de certaines organisations. Le Boerenbond, par exemple, a été fondé en 1890 en tant qu'organisation agricole catholique et résolument flamande. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit du renouveau chrétien flamand populaire vers 1900. Plusieurs figures de proue, telles que le président Joris Helleputte et l'administrateur Emiel Vliebergh, se sont fortement engagées dans le mouvement flamand. Bien que le Boerenbond ait nourri des ambitions nationales, et développé des services commerciaux en Wallonie dans la première moitié du XX^e siècle, il n'a pas réussi à s'ancrer de manière significative en Belgique francophone. Le contexte culturel et politique dans le sud du pays était fondamentalement différent : en raison de la forte industrialisation, on y observait un déclin plus rapide de l'importance de l'agriculture en tant qu'acteur socio-économique, et le parti catholique y était également moins puissant. Dans les régions et les villes fortement industrialisées, les partis libéraux et socialistes

étaient un facteur politique important. De plus, les grandes exploitations agricoles étaient alors plus dominantes en Wallonie qu'en Flandre. Ces évolutions expliquent en partie pourquoi de nouvelles organisations agricoles régionales ont vu le jour en Wallonie, telles que la Fédération des Unions Professionnelles Agricoles (UPA), neutre et anti-flamande, en 1919, et l'Alliance Agricole Belge (AAB)¹, catholique, en 1929. Cette évolution a entravé la poursuite de l'expansion du Boerenbond dans le sud du pays. Elle a toutefois pu développer une activité stable dans le Brabant wallon et dans les Cantons de l'Est germanophones. Suite aux réformes de l'État successives (voir le contexte institutionnel ci-dessous), le Boerenbond a toutefois transféré sa gestion des membres en Brabant wallon à l'AAB en 1991.

Une autre explication importante réside dans **le contexte institutionnel**, et plus particulièrement dans la régionalisation progressive de la politique agricole depuis la deuxième réforme de l'État (1980). Dans le cadre de la troisième réforme de l'État (1988-1989), ainsi que des accords Lambermont ultérieurs (2000-2001), l'agriculture et la pêche maritime sont devenues une compétence régionale. À la suite de cela, l'ancien ministère de l'Agriculture et des Classes moyennes a été supprimé (2002), bien que le gouvernement fédéral soit demeuré compétent pour la politique agricole générale. Depuis lors, les gouvernements flamand et wallon statuent de manière indépendante sur les aides à l'agriculture, le développement rural, la politique de promotion, l'éducation agricole et l'innovation. Seules la sécurité alimentaire (concrètement : l'Agence fédérale pour la sécurité alimentaire ou AFSCA), les normes de production et la représentation au niveau européen sont restées fédérales.

Des facteurs linguistiques et économiques ont également une incidence. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la promotion de l'agriculture et de l'alimentation, où l'on observe une division claire. En Flandre, l'asbl Promotie van Vlaamse Landbouw-, Tuinbouw-, en Zeevisserijproducten (Promotion des produits flamands agricoles, horticoles et de la pêche) a été créée en 1994, puis transformée en 2004 en agence externe autonome nommée Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing (Centre flamand pour le marketing agricole et de la pêche, VLAM). En Wallonie, l'Office régional de promotion de l'agriculture et de l'horticulture (ORPAH), puis l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W) ont joué un rôle similaire. Ces deux agences mènent leurs propres campagnes, avec leurs propres marques et leurs propres groupes cibles, adaptés à leur région linguistique et à leur contexte politique. La communication commerciale autour des « produits de chez nous » et « bien de chez nous » est fortement liée à la langue et à la culture, ce qui rend une approche nationale peu pratique. De plus, le VLAM et l'APAQ-W sont respectivement financés par des mécanismes de taxation et de subvention flamands et wallons. Les différences économiques actuelles entre les régions renforcent cette tendance. La majeure partie de l'agriculture flamande est aujourd'hui fortement industrialisée, orientée vers l'exportation et à haute intensité de capital, avec un accent particulier sur la production animale et l'horticulture sous serre. La Wallonie, en revanche, compte davantage d'exploitations mixtes, d'agriculture arable et d'une exploitation plus extensive. Ces différences exigent des priorités politiques et des formes de défense des intérêts spécifiques, ce qui se traduit par des structures organisationnelles divergentes.

1. Depuis 1991, les deux organisations ont fusionné pour former la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA).

« Compte tenu de ces facteur-ice-s, les organisations actives dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement sont presque toujours ancrées au niveau régional. »

Compte tenu de ces facteur-ice-s, les organisations actives dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement sont presque toujours ancrées au niveau régional. En raison du contexte, il est logique et souvent nécessaire pour les organisations de se positionner et de s'organiser au niveau régional, là où se trouvent les leviers politiques. Les organisations faïtières nationales, telles que la Fevia ou la Fédération des Banques Alimentaires, existent toujours, mais elles ont des sections régionales internes ou fonctionnent avec des structures adaptées à chaque région. La Belgique n'ayant pas de stratégie alimentaire nationale, la base structurelle pour créer une plateforme de coordination nationale fait défaut. En outre, les canaux de subventionnement se situent principalement au niveau régional. Les mouvements qui fonctionnent selon une approche ascendante dépendent souvent des subventions régionales. Enfin, l'ancrage local des mouvements, la langue et les structures politiques et les canaux médiatiques régionalisés jouent également un rôle central dans le fonctionnement et la communication de ces mouvements. Au cours des dernières décennies, les deux parties du pays et Bruxelles se sont ainsi éloignées davantage les unes des autres, ce qui a entraîné la disparition des réseaux professionnels, mais aussi personnels, au-delà des frontières linguistiques. Les associations professionnelles qui défendent les intérêts du secteur de la transformation et de la distribution alimentaire à grande

échelle font exception à la règle². Cela s'explique sans doute par le fait que de plus en plus de ces entreprises ont des activités tant en Flandre qu'en Wallonie, souvent à la suite d'acquisitions. En outre, elles disposent de plus de moyens et de main-d'œuvre pour s'organiser durablement à l'échelle nationale.

Le fait que certaines organisations représentent ou partagent les mêmes intérêts des deux côtés de la frontière linguistique n'y change rien. Ainsi, Bioforum défend les intérêts de l'agriculture biologique en Flandre, tandis que Biowallonie fait de même en Wallonie. Les Voedselteams opèrent principalement en Flandre, tandis que les GASAP (Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne) sont actifs à Bruxelles et en Wallonie. Terre-en-vue et De Landgenoten œuvrent séparément pour l'accès à la terre en vue d'une agriculture plus durable. La plupart des organisations environnementales et naturalistes, qui ont un caractère très universel en termes de thématique, se caractérisent également par une structure fragmentée similaire en raison de ces facteur-ice-s. Natuurpunt et Natagora gèrent chacune une grande superficie de zones naturelles, mais sont apparues de manière totalement indépendante. Des organisations environnementales faïtières telles que Bond Beter Leefmilieu (BBL) et Inter-Environnement Wallonie (IEW, aujourd'hui Canopea) se sont même explicitement séparées dans les années 1970-1980, parallèlement aux réformes de l'État. Seules les organisations environnementales fortement implantées au niveau international, telles que WWF Belgique et Greenpeace, sont organisées à l'échelle nationale, généralement avec un personnel bilingue et des stratégies de communication distinctes.

2. Citons notamment la Confédération belge de l'industrie laitière (CBL), la Belgian Feed Association (BFA), la FEBEV (abattoirs), la FENAVIAN (produits carnés), Belgapom (transformation de pommes de terre), VEGEBE (transformation de légumes) et FEDAGRIM (machines agricoles).

La FUGEA

Un mouvement qui met le dialogue au cœur du changement agricole



Interview avec **Vincent Delobel** | FUGEA



Par **Laure Philippoteau** | FIAN Belgium

La FUGEA est un mouvement historique pour le soutien de l'agriculture paysanne qui a connu un renouveau dans les années 2000. Nous avons rencontré Vincent Delobel, éleveur dans sa chèvrerie de la Croix de la Grise et membre du conseil d'administration de la FUGEA. Il nous parle du juste milieu - à trouver - entre transition agroécologique et lutte contre la disparition des petites fermes. Il évoque aussi l'importance des postures de dialogue et d'ouverture pour faire avancer la transition agricole. Et pourquoi l'autonomie décisionnelle des agriculteur·rice·s reste un garant de notre souveraineté alimentaire, à toutes et tous.

La renaissance du mouvement autour des enjeux de modernisation et de libre échange

Le mouvement a démarré dans les années 1970 et a connu de nombreux chapitres. Un des derniers tournants marquants de la FUGEA a été la « crise du lait » de 2009. Durant cette période,

Entre autonomie paysanne et dialogue. Weekend de formation à la chèvrerie de la Croix de la Grise à Frasnes-lez-Anvaing.

© FIAN Belgium



Membres de la FUGEA lors d'une manifestation à Bruxelles, janvier 2024. En maintenant le dialogue, l'organisation mène des actions qui reflètent des positions largement soutenues.

© Briec Van Elst



de nombreux·ses agriculteur·rice·s de petite et moyenne taille ne se sont plus senti·e·s défendu·e·s par les syndicats majoritaires. Les principaux sujets de crispations étaient la question fondamentale de la rémunération du travail, ainsi que la disparition accélérée des petites fermes, notamment des fermes laitières. En cause : un déséquilibre de pouvoir avec l'agro-industrie et des prix trop bas, dictés par les cours mondiaux. Le constat était le même chez les producteurs de viande, mettant en évidence le problème de répartition de la valeur ajoutée dans les filières et de la justesse des prix, dans un marché de plus en plus libéralisé et orienté vers l'exportation.

Ces enjeux ont rassemblé au sein du mouvement des agriculteur·rice·s uni·e·s pour la

défense d'un modèle agricole familial, autonome et tourné vers la société civile. Le premier combat central a été celui du juste prix, rapidement suivi de l'accès à la terre, afin de dénoncer les inégalités de pouvoir dans ces deux domaines. A cela s'est ajouté un narratif critique de la modernisation de l'agriculture qui remettait en cause l'organisation des marchés. En formulant collectivement ces problèmes, le mouvement a posé les bases d'une réflexion commune qui a permis de faire évoluer les fermes, les pratiques et les filières. Ce narratif spécifique à la FUGEA a aussi permis de rassembler des agriculteur·rice·s aux pratiques agricoles différentes, qui se reconnaissaient dans le besoin de faire évoluer le système actuel vers un modèle plus durable.

Juste prix, accès aux terres et transition agroécologique, trois combats liés

Depuis, l'action de la FUGEA s'articule autour de trois combats fondamentaux : la répartition équitable de la valeur ajoutée via un prix juste, l'accès durable aux terres avec la défense du « bail à ferme » et enfin la transition agroécologique. Les trois sont liés, et la FUGEA considère qu'il faut les faire avancer de front. Avec la stabilité financière et l'accès à la terre durable comme conditions préalables à une transition agroécologique. Une juste répartition de la valeur ajoutée dans les filières est nécessaire pour pouvoir récompenser les pratiques plus vertueuses et faire sens économiquement. De même, l'accès durable à la terre est nécessaire pour mettre en place des pratiques agroécologiques et pour être rentable, ce qui n'est pas possible si l'agriculteur-riche est en permanence sous la menace d'une expulsion des terres. On retrouve aussi parfois les mêmes acteur-ice-s sur plusieurs thèmes. Les chaînes de supermarchés, par exemple, cumulent pouvoir sur les filières et les prix, et pouvoir sur les terres en réinvestissant les profits engendrés dans le marché des terres agricoles.

Le dialogue comme ingrédient indispensable à toutes les actions

Pour mener ces combats de front, la FUGEA privilégie une approche particulière : le dialogue. Son action se déploie sur de nombreux fronts : plaidoyer régional, national et international, mise en réseau des agriculteur-riche-s et création de lien social, promotion des produits auprès des consommateur-riche-s. Dans toutes ces actions, l'importance du dialogue est pri-



Qu'est-ce que la FUGEA ?

La **Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteur-ice-s (FUGEA)** est un mouvement paysan qui développe et soutient des politiques agricoles qui défendent l'autonomie paysanne et une agriculture durable multifonctionnelle. La FUGEA promeut une agriculture nourricière, tout en revendiquant l'emploi en milieu rural, le respect de l'environnement, la qualité des produits et la satisfaction des consommateur-riche-s.

Depuis 2025, le mouvement a obtenu une reconnaissance syndicale au niveau fédéral. Cela leur permet de siéger désormais à la table des négociations, sur des enjeux qui dépassent l'échelon régional, comme les réglementations sanitaires de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) qui ignorent les contraintes des petit-e-s producteur-ice-s ou les questions de régulation du travail. La FUGEA est membre de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) qui porte les plaidoyers au niveau européen : autour de la politique agricole commune, de la régulation des marchés et de l'accès à la terre, et au niveau global autour de La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (ou UNDROP, son acronyme anglais). Parmi les autres partenariats stratégiques, on trouve le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (RéSAP), le Mouvement d'action paysanne (MAP), un solide réseau de parcs naturels, des syndicats de travailleur-euse-s et des organisations environnementales. Ces partenariats permettent de former un front uni face aux cabinets ministériels.

« Il faut soutenir la transition pour sauver ces fermes, et en même temps, imposer une forme de transition spécifique rapidement, c'est aussi les faire disparaître. »

Vincent Delobel

mordiale. Un plaidoyer efficace demande beaucoup de discussions afin de construire des positions solides, qui font avancer la transition, sans pénaliser les fermes les plus vulnérables. Cette volonté de promouvoir le dialogue se retrouve également au sein des rencontres agricoles. Si les contextes peuvent être différents, le contexte général est difficile pour tout le monde, et il y a une volonté de partage pour pouvoir faire avancer les choses collectivement. Ces valeurs s'étendent à la société civile, avec des agriculteur·rice·s attaché·e·s à garder le lien avec les consommateur·rice·s et à cultiver une relation positive avec la société dans laquelle elles et ils s'inscrivent.

La recherche d'une constance avec les mangeur·euse·s

Ce lien avec les mangeur·euse·s fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière à la FUGEA. La vision du mouvement est d'avoir une agriculture ouverte sur la société et pour cela, de nombreuses initiatives ont été développées : promotion des circuits courts en vente directe à la ferme, mise en place du score « C'est durable » autour des bénéfices « climat », focus sur la biodiversité et le bien-être ani-

mal dans les modes de production. Cependant, malgré la pertinence de ces initiatives, les agriculteur·rice·s restent tributaires des vagues d'attention des consommateur·rice·s, qui semblent suivre une dynamique contracyclique. Face à ce défi, la FUGEA et d'autres acteur·rice·s des systèmes alimentaires explorent des approches plus structurelles telles que la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). La SSA est une proposition politique qui consiste à construire une 8^e branche de la sécurité sociale. L'objectif est triple : augmenter le budget alimentaire des ménages, dégager des financements pour la transition des systèmes alimentaires, démocratiser le contrôle politique de l'alimentation. Cette approche globale vise à mieux répondre au besoin de stabilité des paysan·ne·s tout en accompagnant la transition agricole et sociale.

Une posture qui promeut le besoin de diversité dans les transitions agricoles

Côté positionnement, la FUGEA rassemble aujourd'hui une majorité de petites et moyennes fermes, principalement des jeunes agriculteur·rice·s en polyculture élevage, avec presque

»»

Réunion entre paysan·ne·s et membres de la FUGEA à la Petite Foire Paysanne — un moment d'échange autour de l'autonomie paysanne. Le dialogue comme levier du changement agricole.

© FUGEA



autant de bios que de conventionnelles. Cette posture d'ouverture est assumée. Elle concilie deux objectifs en tension constante : endiguer à court terme l'hémorragie des fermes qui disparaissent, et amener à plus long terme toutes les fermes sur le chemin de la transition agroécologique. « *Il faut soutenir la transition pour sauver ces fermes, et en même temps, imposer une forme de transition spécifique rapidement, c'est aussi les faire disparaître* » - Vincent Delobel. Les fermes en difficultés, quelles que soit leurs pratiques agricoles, doivent d'abord retrouver une viabilité économique. Le reste ne peut venir qu'après. D'où l'importance de reconnaître qu'un modèle unique - tel que cela a été fait avec la modernisation - n'est ni possible, ni souhaitable. La clé est dans la diversité des approches pour aller chercher les fermes là où elles sont et avancer avec elles.

L'autonomie paysanne : un garant de notre souveraineté alimentaire

Si les approches diffèrent, un principe fondamental demeure : celui de l'autonomie paysanne. C'est d'ailleurs un des piliers de la charte FUGEA, afin de réduire la dépendance globale des agriculteur·rice·s aux systèmes agro-industriels. Cela passe, entre autres, par la maîtrise des savoirs, une reprise en main des coûts de production ainsi que par la valorisation de la production – en général via la transformation



- quand les moyens le permettent. Le mouvement revendique également la liberté de culture des agriculteur·rice·s face aux propriétaires terriens, tenté·es d'imposer un mode de culture, si vertueux soit-il. Le bail à ferme protège cette autonomie décisionnelle, en limitant le pouvoir des propriétaires terriens sur ce qui est fait des terres agricoles. Dans un contexte de spéculation et d'accaparement des terres, il permet d'exercer sa souveraineté et de choisir de nourrir les personnes qui nous entourent, plutôt que des productions imposées, destinées à l'exportation ou à l'énergie. Défendre cette autonomie décisionnelle, c'est défendre la souveraineté alimentaire présente et future.



Le modèle de la ferme familiale en polyculture-élevage est au cœur de la vision de la FUGEA pour la Wallonie. Il allie autonomie, durabilité et lien direct avec les mangeur·euse·s.

© FUGEA



FIAN Belgium remercie la FUGEA pour sa contribution.

Les lecteur·rice·s intéressé·e·s peuvent en apprendre davantage sur le mouvement et comment s'engager à leur côté et les soutenir sur leur site web.



Le MAP-EPI

Pour la défense des petit·e·s paysan·ne·s



Interview avec **Johanne Scheepmans** et **Serge Peereboom** | MAP-EPI



par **Laure Philippoteau** | FIAN Belgium



Issue de la mouvance de la Via Campesina, le MAP porte depuis les années 90 des combats essentiels pour la survie des petit·e·s paysan·ne·s en Wallonie. Nous sommes allés à la rencontre de Johanne Scheepmans et Serge Peereboom du MAP-EPI à la ferme Arc en Ciel. Assis au milieu des pommiers, ils nous ont parlé de ce qui fait la spécificité paysanne ainsi que de leur lutte pour la reconnaissance du modèle et de ses bénéfices pour la société.

Être paysan·ne : un mode de vie qui passe par l'autonomie et la résilience

Pour mieux comprendre l'action du MAP-EPI, il convient d'abord de définir ce qui distingue l'approche paysanne. La différence entre la notion de paysan·ne et d'agriculteur·rice est subtile. Les deux sont très proches mais il y a des nuances qui se sont créées dans le temps, avec la modernité et l'évolution du métier. Autrefois le paysan·ne était celui-elle qui cultivait pour nourrir sa famille, et si il restait du surplus, il troquait avec le voisin qui produisait autre chose. La notion commerciale était présente, mais pas forcément, le but premier était de nourrir les gens. Aujourd'hui le paysan·ne est devenu agriculteur·rice. La dimension commerciale a pris le pas sur le fait de nourrir les gens au sein d'un système agroindustriel. Cette dimension est poussée à l'extrême avec l'exploitant qui va rechercher des rendements dans une logique extractiviste et productiviste au détriment de la vie et du vivant en général.

De son côté le paysan·ne veut rester proche de la nature et utilise des méthodes agroécologiques. Il se distingue par son désir d'autonomie pour garder le contrôle sur sa production face au système agro-industriel. De nombreuses fermes sont en polyculture-élevage pour répondre à cet impératif et tous les projets sont faits pour limiter l'endettement. La dépendance à la technologie agricole est réduite en réparant les machines et en limitant leur usage au strict nécessaire. L'autonomie décisionnelle que procure cette approche et la connaissance profonde de leur terre favorise aussi la résilience de ces fermes face au changement climatique. Les tâches agricoles se font en fonction des conditions locales et non selon un agenda produit par un tiers déconnecté de la réalité du terrain.



En 2020, plus de 1000 citoyen·ne·s se mobilisent pour la campagne «Je Soutiens Les Paysan·ne·s», lancée par Agroecology in Action et le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne, exigeant une relocalisation de notre agriculture auprès des ministres Borsus, Tellier et Di Rupo.

© MAP-EPI

Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) a été créé en 1998 afin de défendre et promouvoir l'agriculture paysanne agroécologique et ses acteur·trice·s ainsi que la souveraineté alimentaire. Intégré au Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (RéSAP), il a développé au fil des ans de nombreuses alliances. Il participe régulièrement à des plaidoyers au niveau national et international. Il a notamment soutenu le Centre National de Coopération au Développement (CNCD 11.11.11) sur la campagne anti-MERCOSUR, et collabore avec la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) sur les questions d'accès à la terre. L'asbl a également créé l'École Paysanne Indépendante (EPI) et son réseau des fermes-écoles pour soutenir le métier et son image.

Le MAP-EPI est également l'organisateur de la Petite Foire Paysanne. Organisée chaque dernier week-end de juillet, elle représente l'alternative agroécologique et militante à la Grande Foire agricole de Libramont. Malgré des moyens très limités – presque 40 fois moins de subventions que la Grande Foire – elle rassemble paysan·ne·s et autres professionnel·le·s de l'agriculture, ainsi que de nombreux·ses citoyen·ne·s grâce à l'engagement bénévole de ses membres. Son ambition est de montrer qu'une autre agriculture est possible économiquement mais aussi désirable socialement et du point de vue environnemental. Elle est un rendez-vous incontournable pour ceux·elles qui veulent échanger et réfléchir sur les questions d'autonomie, de résilience et de défense du modèle paysan.



À la Petite Foire Paysanne, paysan·ne·s, citoyen·ne·s et associations se retrouvent pour célébrer une agriculture locale, solidaire et agroécologique — une alternative vivante à la Grande Foire agricole de Libramont.

© MAP

La lutte pour la reconnaissance des petit·e·s paysan·ne·s

C'est cette spécificité paysanne que le MAP-EPI souhaite promouvoir. Le mouvement représente en majorité des structures hyper diversifiées sur un maximum de 50 hectares, qui sont en polyculture-élevage, mais aussi beaucoup de maraîchers sur moins d'un hectare. C'est un public qui est très peu représenté au niveau politique et qui du coup manque de reconnaissance quant à ses spécificités. Les fermes paysannes se voient imposer des normes et des réglementations prévues pour des grosses fermes conventionnelles qui ne sont en aucun cas adaptées à leur taille et à leur dimension économique. L'obligation de passer à la facturation électronique pour la comptabilité illustre bien ce problème. Tou-te-s les indépendant·e·s quel que soit leur taille vont devoir passer à un modèle payant en ligne alors que certains ne font même pas cinq factures par an. Tout cela engendre des coûts supplémentaires et accentue la pression sur les petites structures.

Ce manque de reconnaissance a conduit le MAP-EPI à revoir en 2024 la Charte des Communes Paysannes lors des élections communales. Cette nouvelle version met en avant la « *Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales* » (ou UNDROP selon son acronyme anglais). Il explore par ailleurs un statut paysan spécifique qui permettrait d'obtenir à terme une reconnaissance et une législation adaptée. Le MAP-EPI souhaiterait également que les externalités positives des paysan·ne·s soient reconnues en termes de santé, de préservation de la biodiversité mais aussi en termes d'emplois. En effet, le recours à l'agrandissement des fermes et à la mécanisation excessive conduit à une baisse du nombre d'emplois. Dans le même esprit, ils souhaiteraient que les coûts indirects du système conventionnel - sur la santé et l'environnement - soient pris en compte dans les stratégies des gouvernements au même titre que les coûts économiques directs.

»»

Lutter implique également de descendre dans la rue afin de promouvoir nos valeurs. Sur la photo : MAP lors d'une marche pour le climat afin de promouvoir l'agriculture paysanne comme solution pour s'adapter au problème climatique.

© MAP-EPI



La paysannerie : une réponse désirable face à la baisse du nombre de paysan·ne·s

Face à la chute du nombre des paysan·ne·s, l'approche paysanne présente de nombreux atouts. Lors des rencontres, la plupart des paysan·ne·s déclarent être heureux·ses même si les conditions de travail sont difficiles et qu'ils font face à un manque de soutien des autorités. Le paysan·ne s'occupe de tout à la ferme. Il est proche de la nature, est connecté·e au vivant et aux saisons. Son rôle est nourricier. Cette idée d'avoir tout en main et de partager ses connaissances avec les personnes qui viennent à la ferme est un plaisir immense. A l'opposé, les structures agricoles de plus grande échelle conduisent souvent à une parcellisation des métiers : le semencier d'un côté, le revendeur de graine de l'autre, le technicien qui va dire ce qui doit être planté avec quels produits, etc. Cette division peut provoquer une perte de sens, là où le paysan garde la connexion avec tous les aspects de son métier et de sa terre.

C'est cette agriculture porteuse de sens que le Mouvement d'Action Paysanne veut transmettre dans son École Paysanne Indépendante (EPI). Quelques années après sa création, l'association a pris la mesure de l'urgence du renouvellement des générations agricoles et la nécessité de former des paysan·ne·s. C'est ainsi que sont apparues les premières fermes-écoles. Ces fermes décident d'accueillir de manière régulière du printemps à l'automne des apprenant·e·s pour transmettre le savoir et les savoir-faire de manière empirique. C'est le seul organisme de formation en Wallonie qui permette une immersion longue dans des fermes en activité. Malheureusement

l'école reçoit de moins en moins de subsides de la région Wallonne qui préfère financer des structures plus grosses en formation conventionnelle. Une approche purement économique qui ne prend pas en compte les coûts sociaux et environnementaux du modèle agro-industriel et qui conduit à de fausses économies sur le long terme.

Construire du lien avec la société civile au niveau local

Le MAP-EPI s'inscrit également dans un projet de société. Le lien avec les mangeur·euse·s est essentiel. Pour le développer, le mouvement a repris le dispositif des « systèmes participatifs de garantie (SPG) » de la Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture biologique, (IFOAM de son acronyme anglais) et l'a développé pour les paysan·ne·s de la région wallonne. Les SPG sont des outils collaboratifs d'assurance qualité qui permettent aux producteur·rice·s, aux mangeur·euse·s et aux associations de travailler ensemble pour contrôler les pratiques agroécologiques d'une ferme². Ils s'inscrivent dans la logique d'une agriculture soutenue par la communauté, où les citoyen·ne·s vont acheter en circuits courts les produits directement aux paysan·ne·s de manière régulière. Contrairement aux labels bio classiques, ils créent du lien entre les paysan·ne·s et les mangeur·euse·s, et leur approche ne se limite pas aux seules pratiques culturelles, mais également au bien-être animal et humain à la ferme. L'accompagnement et le dialogue sont privilégiés et le dispositif prend la forme d'une collaboration entre mangeur·euse·s et ceux·elles qui les nourrissent.

« ...la plupart des paysan·ne·s déclarent être heureux·ses même si les conditions de travail sont difficiles et qu'ils font face à un manque de soutien des autorités. »

2. Pour plus d'informations sur le SPG voir l'article sur le Réseau des GASAP p.48



Les producteur·rice·s et mangeur·euse·s échangent cependant une journée sur les systèmes participatifs de garantie (SPG).

© MAP-EPI

Cependant un défi persiste : les consommateur·rice·s continuent en grande majorité à s'approvisionner auprès de la grande distribution, et ce malgré les prix très compétitifs proposés par les paysan·ne·s en vente directe. Le manque de moyen pour communiquer auprès d'eux fait partie du problème car il est difficile de rivaliser avec les budgets dantesques déployés par l'agro-industrie en termes de publicité. Le MAP-EPI explore dès lors d'autres pistes et fait appel aux citoyen·ne·s pour devenir des ambassadeur·rice·s et aller porter la voix des paysan·ne·s dans leur commune. La Charte des Communes Paysannes évoquée précédemment donne des

idées très concrètes de projets réalisables au niveau de la commune, comme la mise à disposition de terres arables. Un tel projet aurait le double avantage d'aider à l'installation de nouveaux entrants et de fournir à la commune une partie de la nourriture pour des structures comme le CPAS ou les cantines scolaires. Des formations existent au MAP-EPI pour toutes et tous les citoyen·ne·s qui voudraient œuvrer pour l'alimentation de qualité dans leur commune.



FIAN Belgium remercie le MAP pour sa précieuse contribution à la rédaction.

Vous souhaitez devenir ambassadeur·rice pour le MAP ?

Les lecteur·rice·s intéressé·es peuvent en apprendre davantage sur le mouvement, comment s'engager à leur côté et les soutenir sur leur site web.



Boerenforum

Un mouvement de paysan·ne·s pour les paysan·ne·s



Interview avec **Tijs Boelens** et **Katrien Smet** | Boerenforum



par **Raf Callaerts** | FIAN Belgium

FIAN Belgium interviewe le Boerenforum dans une ferme située dans le Pajottenland, une région du Brabant flamand à l'ouest de la capitale belge, Bruxelles. C'est une journée assez ensoleillée. Nous nous mettons à la recherche d'un endroit plus calme, car des travaux sur un four à pain traditionnel occasionnent pas mal de bruit. Ce four permettra, dans un futur proche, de cuire du pain à partir des variétés anciennes de céréales. Nous finissons par trouver un coin plus calme et nous installons sous un petit arbre fruitier chargé à souhait de prunes bleues mûres.



»»

Le fermier Tijs du Boerenforum explique à d'autres paysan·ne·s et travailleur·euse·s agricoles comment cultiver le chanvre comme alternative au maïs.
© Boerenforum.

Le Boerenforum en un mot

Le Boerenforum (Forum de paysan·ne·s) est un mouvement situé en Flandre, qui regroupe des paysan·ne·s, des ouvrier·ère·s agricoles et des producteur·rice·s. Il défend au niveau local et régional une agriculture équitable, autonome, solidaire et fédératrice. Cette agriculture est diversifiée, ancrée localement, créative et reconnaît le rôle de l'agriculteur·rice comme lien entre les humains et la nature. De concert avec d'autres mouvements agricoles, le Boerenforum s'engage radicalement en faveur de la connexion à la terre, de la communauté et d'un avenir où chacun·e jouit de la souveraineté alimentaire.

Le mouvement a vu le jour en 2013. La tenue du forum Nyéléni en 2007 et du Forum européen pour la souveraineté alimentaire en 2011 a insufflé une nouvelle énergie à ces paysan·ne·s désireux·ses de s'engager dans une voie plus durable et plus juste, qui s'y étaient rendu·es et y avaient participé. Bien que certaines organisations œuvrant pour une transition agricole telles que Voedselteams et Wervel étaient déjà actives en Flandre, il manquait encore un véritable forum dédié, pour et par les paysan·ne·s, pour se rencontrer entre pairs. La Via Campesina n'était pas encore présente en Flandre à ce moment. Dès le début du mouvement, des aspirations syndicales étaient présentes. Selon de nombreux·ses paysan·ne·s le mouvement syndical établi, le Vlaams Agrarisch Centrum (VAC - "Centre Agricole Flamand"), avait perdu de son influence, ce qui remis la question syndicale sur le tapis. Cependant, en Flandre, il existe généralement une certaine résistance culturelle à l'égard des actions syndicales. La syndicalisation des paysan·ne·s en particulier, comme le véritable prolétar-

iat agricole que Daens défendait autrefois, a toujours été un sujet difficile. La reconnaissance en tant que syndicat et la professionnalisation nécessaire à cet effet ne se feraient donc pas immédiatement. Il a toutefois toujours été important de rester sensible à la dure réalité économique des paysan·ne·s et de lutter pour un modèle économique dans lequel ils puissent trouver leur place. Depuis 2013, l'identité du Boerenforum reste inchangée : le Boerenforum est avant tout un mouvement des paysan·ne·s pour les paysan·ne·s.

Le Boerenforum est désormais actif depuis plus d'une décennie grâce à l'engagement passionné de ses membres clefs. Les membres exercent une activité agricole au sens large du terme et représentent les principes et valeurs défendus par le Boerenforum. Les membres sont des entreprises autonomes solidaires qui fournissent des aliments sains, locaux et du terroir. Ou du moins, c'est ce qu'ils souhaitent devenir. En principe, le Boerenforum n'exclut aucun type d'exploitation et accorde une importance particulière à l'aspiration de ses membres à dépendre le moins possible de la pétrochimie, de la chaîne d'approvisionnement et des acheteurs qui fixent les prix. Le Boerenforum reconnaît en effet la dureté de la concurrence et de l'hérédité dans le contexte flamand : avec les bonnes aspirations, tous les agriculteur·rice·s détiennent la clé de la campagne et peuvent faire partie de la solution.

Le Boerenforum est membre de l'organisation La Via Campesina au travers de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC). Il souscrit à la déclaration de Nyéléni pour la souveraineté alimentaire (Mali, 2007) et défend les droits internationaux des paysan·ne·s et des travail-

leur·euse·s agricoles tels que décrits dans la Déclaration des droits des paysan-ne-s et des travailleur·euse·s agricoles (2018).

Les activités du Boerenforum

L'activité principale du Boerenforum consiste à organiser des rencontres où les paysan-ne-s et les ouvrier·ère-s agricoles s'informent et s'inspirent mutuellement. Des moments où les opinions et les points de vue partagés peuvent se rencontrer.

Les questions abordées lors de ces rencontres sont diverses. Comment défendre notre agriculture paysanne ? Comment protéger notre agriculture paysanne contre le changement climatique, la dépendance à des flux d'approvisionnement incertains et l'instabilité géopolitique croissante ? Comment garantir un revenu équitable aux paysan-ne-s ? Comment garantir que les paysan-ne-s puissent continuer à prendre des décisions de manière autonome ? Comment garantir une alimentation saine et de qualité tout en prenant soin des sols, de l'environnement et du climat ? Comment favoriser le développement rural ? Comment diffuser au mieux les valeurs et les principes contenus dans les déclarations auxquelles nous souscrivons ? Comment pouvons-nous contribuer au mieux à un avenir avec plus de souveraineté alimentaire ? Nous examinons certaines questions au-delà de notre propre gestion d'entreprise. Par exemple : comment rapprocher à nouveau les gens des différents aspects de leur alimentation ? Nos membres peuvent certes fournir des aliments sains, locaux et régionaux, mais il faut aussi qu'il y ait des acheteurs.



L'activité principale du Boerenforum consiste à organiser des rencontres où les paysan-ne-s et les travailleur·euse·s agricoles peuvent s'informer et s'inspirer mutuellement.

© Boerenforum.

Les membres principaux du Boerenforum peuvent alors s'engager à interpeller certain-e-s acteur-ice-s de la société civile ou à exprimer et faire entendre certains points de vue dans des



forums publics. Cela n'est pas toujours facile compte tenu des obstacles à la participation en Belgique. Le Boerenforum s'efforce donc de rétablir la nuance dans le débat et d'expliquer les tendances sous-jacentes plus profondes qui sont à l'origine de certaines problématiques. La frustration suscitée par la perception du secteur agricole est très présente au sein du Boerenforum, et le manque de diversité dans le paysage médiatique est loin d'y remédier. En effet, les communications se limitent majoritairement à des discours de porte-parole, comme ceux du Boerenbond et d'ABS, qui utilisent des arguments émotionnels et polarisants. Plus de nuance et une meilleure explication devraient en tout cas permettre aux actions menées par

»»

Le dimanche 13 avril 2025, le Boerenforum, en collaboration avec les Landbouwbrigades (l'équivalent des Brigades d'actions paysannes en Flandre, ndlr), FIAN Belgium et Extinction Rebellion, a organisé une action devant la mairie de Gand. Ils ont attiré l'attention sur la pression croissante exercée sur la production alimentaire locale et la hausse des prix des terres agricoles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des luttes paysannes, célébrée dans le monde entier le 17 avril.

© Boerenforum.



la société civile, en rapport avec l'agriculture, de mieux refléter la réalité dans laquelle se trouvent de nombreux-ses paysan-ne-s.

Enfin, le Boerenforum s'inscrit dans la réalité de la société au sens large et choisit résolument de participer à des mobilisations. Citons par exemple la participation à des actions sur des thèmes qui concernent directement les paysan-ne-s (par exemple, les accords commerciaux tels que Mercosur, les guerres des prix et les revenus injustes, l'accès insuffisant à la terre, le manque de reconnaissance), la participation à des actions sur des thèmes qui concernent l'ensemble de la société mais qui ont également un impact immédiat sur l'agriculture (par exemple, le changement climatique) ou même la participation à des actions sur des thèmes de solidarité internationale (par exemple, la guerre en Ukraine ou le conflit israélo-palestinien). Grâce à son ancrage solide dans les mouvements internationaux tels que l'ECVC, le Boerenforum est rarement seul dans de telles mobilisations.

Les principales réalisations à ce jour

C'est surtout grâce à une identité forte, à un ancrage local et à une visibilité lors des mobilisations que le Boerenforum a pu réaliser bien des choses en quelques années seulement. Même sans une professionnalisation poussée.

Le Boerenforum a toujours veillé à préserver son identité de mouvement créé par et pour les paysan-ne-s. Il aborde certains thèmes qui ne sont pas encore traités par d'autres acteur-ice-s, par exemple les races bovines à double usage,

auprès d'un groupe plus large des paysan-ne-s. Il aborde également des thèmes en tenant compte de la réalité de ses membres, par exemple en examinant ce qui est déjà possible pour le climat avec les moyens, le temps et l'énergie disponibles, sans engager d'investissements importants et incertains dans des interventions technologiques coûteuses. Une identité forte permet également une collaboration fluide avec certains partenaires, par exemple avec Landwijzer, le centre de formation spécialisé dans l'agriculture biologique et biodynamique en Flandre. L'indépendance fait certainement partie de cette identité et y contribue. En effet, il n'est pas rare que « celui qui mange le pain de quelqu'un d'autre parle selon la volonté de celui-ci ». Et le Boerenforum continue de cuire son pain à partir de son propre blé.

L'ancrage local des membres principaux et la présence géographique dans les différentes régions créent une interaction très enrichissante. D'une part, il y a une écoute attentive et une sensibilité aux thèmes qui touchent la vie locale. Ceux-ci peuvent ensuite être diffusés à l'extérieur. D'autre part, l'attention se porte sur les thèmes abordés par la presse et la société civile. Ceux-ci peuvent à leur tour être introduits au niveau local en organisant des rencontres autour de ces thèmes et en constituant une caisse de résonance pour ceux-ci.

Enfin, le Boerenforum est également reconnu pour sa participation à des mobilisations. Le fait qu'il ose encore prendre position dans un marécage d'informations invite les paysan-ne-s et autres personnes partageant les mêmes idées à partager leurs points de vue. D'autre part, cela crée également une grande visibilité, ce qui suscite l'intérêt d'écouter aussi le Boerenforum.

« Un avenir avec la souveraineté alimentaire pour toutes est assez facile à imaginer. Cela donne de l'espoir. »

Un regard vers l'avenir

Les paysan·ne·s et les sympathisant·e·s du Boerenforum ont toujours pu se réunir. Pendant longtemps, cela n'a pas nécessité de structure professionnelle. De plus, l'absence de dépendance et de responsabilités clairement définies a permis au Boerenforum et à ses membres individuels d'adopter des positions radicales de manière assez libre. Surtout dans un contexte de criminalisation croissante des défenseur·euse·s des droits humains.

Peu à peu, on a pris conscience qu'une certaine professionnalisation pourrait tout de même renforcer le Boerenforum en tant que mouvement social. Avec plus de structure, chaque engagement et chaque énergie peut trouver sa place et les attentes à cet égard sont claires. Il

est préférable que les décisions soient prises dans un certain cadre, avec une implication et une transparence plus larges, afin que les activités et les prises de position puissent être largement soutenues par la base. La récente formalisation en association sans but lucratif (asbl) comme forme de société permet également de savoir clairement combien de membres le Boerenforum représente. Cela renforce sa légitimité auprès des décideurs politiques. Une répartition équilibrée au sein du conseil d'administration est également garantie : le conseil d'administration est composé d'autant d'hommes que de femmes. Dans un avenir proche, le principal défi consistera à ne pas perdre l'identité et surtout la base dans ce processus de professionnalisation. La professionnalisation doit avant tout servir la résilience.

»»

Le mouvement Boerenforum existe depuis 2013 et deviendra une association sans but lucratif (asbl) en 2025. Cette photo a été prise dans les bureaux de l'ECVC à Bruxelles lors d'une des réunions organisées à l'occasion de la création de l'asbl Boerenforum.

© Laura Van Damme



Cette résilience sera nécessaire à l'avenir, compte tenu du contexte social dans lequel nous nous trouvons. Le Boerenforum voit suffisamment d'opportunités pour les paysan-ne-s actuel-le-s et futur-e-s. Cela concerne toutefois également les abattoirs, les laiteries, les transformateurs de céréales, etc. Tous ces acteur-ice-s doivent jouer un rôle pour rendre la souveraineté alimentaire locale à nouveau possible. Nous les perdons à un rythme rapide. Il y a un sentiment permanent d'urgence. A cet égard, le Boerenforum a actuellement le sentiment permanent de prendre le train en marche. L'avenir nous dira si ce train arrivera encore à temps.

En tout cas, cela donne au Boerenforum l'espoir que nous pouvons facilement imaginer un avenir avec la souveraineté alimentaire pour tous-te-s. Compte tenu du contexte social, il semble en effet plus que jamais primordial de convaincre la société qu'il est urgent d'atteindre cette souveraineté. Que nous devons redevenir plus résilient-e-s en matière d'alimentation. Qu'un contrôle plus démocratique est nécessaire. Que nous avons besoin de nos paysan-ne-s pour y parvenir. À cet égard, l'alimentation est pour le Boerenforum l'un des thèmes les plus sexy pour réfléchir à l'avenir.



FIAN Belgium remercie le BOERENFORUM pour sa contribution.



Comment soutenir le Boerenforum ?

Les paysan-ne-s qui croient en ce que représente le Boerenforum peuvent devenir membres. Il s'agit d'entreprises autonomes solidaires qui fournissent ou souhaitent fournir des aliments sains, locaux et régionaux. L'énergie ou l'engagement sont certes les bienvenus, mais ne sont en aucun cas une condition requise pour devenir membre. Somme toute, le plus grand engagement des paysan-ne-s envers la société et le secteur est leur entreprise. C'est déjà largement suffisant. Toute personne qui soutient le Boerenforum peut devenir membre de soutien.

Pour devenir membre, il suffit de remplir un simple formulaire d'inscription sur le site web www.boerenforum.be.
Les membres paient une cotisation très modeste.



1. Résolution A/HRC/RES/39/12 du Conseil des droits de l'homme (2018) sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, <https://docs.un.org/A/HRC/RES/39/12>. Voir aussi les FIAN fact sheets <https://www.fian.org/en/publication/article/briefing-on-collective-rights-2096> et <https://www.fian.org/en/publication/article/peasants-rights-briefings-2690>.

2. Résolution A/HRC/RES/54/9 du Conseil des droits de l'homme (2023) sur le Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, <https://docs.un.org/A/HRC/RES/54/9>

3. FIAN Belgium, Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteur-riche-s (FUGE), Boerenforum, Mouvement d'action paysanne (MAP) et école paysanne indépendante (EPI), Werkgroep Natuurlijk Imkeren (WNI), groupe de travail sur l'apiculture naturelle), Broederlijk Delen (BD) et Linked.Farm Cooperative informent le Groupe de travail UNDROP au moyen de rapports thématiques. Voir <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/peasants/cfis/declaration-peasants/subm-implementation-declaration-peasants-cso-fian-belgium.pdf>

4. Participation, Accountability, Non-discrimination, Transparency, Human dignity, Empowerment, Rule of law. La participation, la redevabilité, la non-discrimination, la transparence, la dignité humaine, l'autonomisation et l'état de droit.

5. Résolution A/80/180 de l'Assemblée générale des Nations Unies (2025) sur le droit des paysannes et paysans à la participation, <https://docs.un.org/fr/a/80/180>.

6. Consultez le rapport thématique à ce sujet concernant le Groupe de travail. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/peasants/cfis/global-trends/subm-global-trends-challenges-cso-21-fian-belgium-annex.pdf>

L'importance de l'UNDROP pour les mouvements sociaux paysans belges



par **Raf Callaerts** | FIAN Belgium

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes qui travaillent dans les zones rurales (UNDROP) a été adoptée en décembre 2018.¹ Par cette déclaration, la communauté internationale reconnaît la vulnérabilité particulière des paysan-ne-s et des travailleur-euse-s agricoles. Le contenu de la déclaration reflète les obligations existantes en matière de droits humains, et souligne l'engagement de la communauté internationale à les respecter, les protéger et les mettre en œuvre. En 2023, le Conseil des droits de l'homme a ensuite créé un Groupe de travail chargé de promouvoir la diffusion et la mise en œuvre de l'UNDROP.²

Cette déclaration de l'UNDROP revêt une importance capitale pour les mouvements sociaux globaux qui œuvrent en faveur de la souveraineté alimentaire. En Belgique aussi, des mesures doivent encore être prises pour garantir le respect des droits humains des paysan-ne-s et des travailleur-euse-s agricoles. Pensons notamment au droit à un revenu décent, au droit d'accès à la terre, au droit à un environnement sain, au droit aux semences, etc. C'est pourquoi FIAN Belgium et certains de ses partenaires ont soutenu le processus d'adoption de la Déclaration, et travaillent encore à mettre en évidence les défis et les besoins liés à la mise en œuvre de l'UNDROP.³

L'un des piliers fondamentaux de la souveraineté alimentaire est la capacité de la population à se prononcer sur l'alimentation qui se retrouve dans son assiette. À cet égard, il est essentiel que ceux qui produisent cette alimentation puissent participer aux décisions qui les concernent directement. L'approche basée sur les droits humains, en s'appuyant sur les principes PANTHER⁴, soutient cette participation. Elle fait également partie de l'UNDROP mais reste un problème à l'échelle mondiale. Le Groupe de travail y a donc accordé une attention particulière et en a fait rapport aux Nations unies en 2025.⁵ Les décideurs politiques en Belgique doivent veiller davantage à ce que les paysan-ne-s, les travailleur-euse-s agricoles ou leur représentant-e-s aient un accès adéquat à l'information et qu'il existe une transparence suffisante; qu'ils et elles disposent de suffisamment de temps, d'argent et de ressources pour pouvoir participer; et qu'ils et elles soient autorisé-e-s à participer à toutes les procédures décisionnelles qui les concernent.⁶ La lutte contre le "multi-stakeholderism", contre le rétrécissement de l'espace public, et contre la criminalisation des défenseur-euse-s des droits humains est une condition nécessaire également.





« Seule une mise en œuvre efficace de l'UNDROP et une participation adéquate et significative des mouvements sociaux (paysan-ne-s) en particulier, nous permettra d'atteindre l'objectif de la souveraineté alimentaire pour tous. »

Pour soutenir l'UNDROP, une affiche reprenant ces droits est disponible en téléchargement sur le site de FIAN. Téléchargez cette affiche et distribuez-la le plus largement possible pour attirer l'attention sur les droits des agriculteur-ice-s !



Le Réseau des GASAP, des acteur·rice·s de la citoyenneté alimentaire



Interview avec **Timothée Collin** | GASAP



par **Laure Philippoteau** | FIAN Belgium



Parmi les initiatives de la société civile qui ont œuvré pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire, les GASAP ont joué un rôle précurseur, avec la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs locaux. Nous avons rencontré le coordinateur du Réseau des GASAP dans leurs bureaux un jour de canicule, mais heureusement un grand ventilateur nous a offert une petite brise de bienvenue.

Pour commencer, Timothée a tenu à distinguer GASAP et Réseau des GASAP. Un GASAP, c'est un groupe autonome autogéré avec sa dynamique et son identité propre. Le Réseau lui, agit comme une fédération qui va mettre en lien les différents groupes et est actif sur Bruxelles, la Flandre et la Wallonie. Ensuite, les GASAP, ce sont bien sûr les paniers de légumes, mais pas seulement ! Les GASAP sont avant tout un mouvement citoyen qui a vocation à agir sur le terrain pour soutenir l'agriculture paysanne. Ce sont des lieux de partage et de convivialité où chacun·e peut exercer son droit à l'alimentation et développer son pouvoir d'agir citoyen. Le panier est finalement le point de départ d'une dynamique sociale, politique et citoyenne bien plus large !

Naissance et évolution des GASAP : d'un mouvement citoyen à un réseau structuré

Les GASAP sont nés au début des années 2000 dans un contexte de souffrance de l'agriculture paysanne et de disparition de nombreuses fermes. Le mouvement est issu de la société civile, et parmi elle des producteur·ice·s qui réfléchissent à un moyen de pérenniser l'agriculture paysanne. Ils décident de créer un système de vente directe avec un dispositif de solidarité entre les mangeur·euse·s et les fermes locales pour garantir à ces dernières un revenu stable et aider à mutualiser les risques. De là, les GASAP commencent à se développer de manière organique, au gré des liens sociaux existants. Par la suite, le mouvement se structure pour pouvoir grandir et donne naissance au Réseau des GASAP.

Au départ, le rôle du Réseau a été d'aider à la création et la structuration de nouveaux GASAP pour les pérenniser ainsi que de les fédérer pour favoriser les échanges de bonnes pratiques entre différents groupes. Avec la perte de vitesse du modèle due à l'arrivée d'autres offres, le Réseau est devenu plus proactif. Il propose d'un côté, une activité d'essaimage pour promouvoir la création de nouveaux GASAP et de l'autre, une aide au maintien des GASAP existants en proposant un panel d'outils sur mesure selon les besoins des groupes.

La gouvernance du Réseau, qui se répercute au sein de chaque GASAP, vise à équilibrer les pouvoirs entre les deux moteurs des GASAP, à savoir les mangeur-euse-s et les producteur-ice-s. Il y a un vote par producteur-ice et un vote par GASAP en tant que groupe. Dans le futur, le Réseau a la volonté de garantir la représentativité des producteur-ice-s au sein du conseil d'administration afin de renforcer leur intégration dans la gouvernance.



Que sont les GASAP ?

GASAP signifie Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne. Les GASAP sont avant tout des groupes citoyens de mangeur-euse-s et de producteur-ice-s qui ont vocation d'agir sur le terrain pour soutenir l'agriculture paysanne. Des mangeur-euse-s s'engagent pour un an à acheter la production en direct de petit-e-s et moyen-ne-s producteur-ice-s locaux, leur fournissant des débouchés stables et une garantie de revenus sur la période. Ils prennent aussi en charge une partie des tâches administratives et logistiques, ce qui permet d'alléger les contraintes des producteur-ice-s et garantir des prix bas mais rémunérateurs. Le dispositif est complété par la signature d'une charte d'engagement social, économique et environnemental qui engage les deux parties. La charte définit également les critères de production pour les fermes. Ces critères exigent le respect, au minimum, du cahier des charges de l'agriculture biologique. Toutefois, la certification officielle n'est pas requise, car son coût peut être un frein pour certains petit-e-s producteur-ice-s. En plus de cela, un Système Participatif de Garantie (SPG) permet d'évaluer collectivement les pratiques des producteur-ice-s, dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée. Il permet ainsi d'élargir les critères à des dimensions sociales, économiques et écologiques absentes de la certification bio classique.

Les GASAP sont avant tout un mouvement citoyen qui a vocation à agir sur le terrain pour soutenir l'agriculture paysanne.

Que signifie Système Participatif de Garantie (SPG) ?

Les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) sont *“des systèmes d’assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d’une participation active des acteur·ice·s concerné·e·s et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d’échanges de connaissances”* (Définition IFOAM2). Les SPG sont une alternative à la certification de garantie par un tiers (par exemple la certification en agriculture biologique) qui est par définition externalisée. Dans les SPG, ce sont les mangeur·euse·s et les producteur·ice·s qui vont définir le processus d’assurance qualité qui convient à leur contexte local dans une démarche collaborative et transparente. Ce processus favorise la reconnexion entre producteur·ice·s et mangeur·euse·s tout en créant une dynamique d’amélioration continue des pratiques agricoles. Il dépasse le simple contrôle des critères biologiques en intégrant des dimensions plus larges de la transition : biodiversité, justice sociale, équité économique, et ancrage territorial. Ainsi, le SPG devient un véritable contrat social fondé sur la co-responsabilité et l’engagement à long terme.

Bien plus qu’un simple mode d’approvisionnement, les GASAP et leur Réseau incarnent la volonté des citoyen·ne·s de se réapproprier collectivement leur alimentation et d’agir sur les systèmes alimentaires, du quartier jusqu’à l’échelle européenne et internationale. Cette réappropriation passe par l’exercice de la citoyenneté individuelle et collective des mangeur·euse·s et des producteur·ice·s. En rassemblant dans un même dispositif solidaire ces deux éléments clés, elle crée un espace de dialogue privilégié où chacun·e peut faire valoir ses droits et exprimer ses besoins. Le but premier est de résoudre la tension inhérente entre les mangeur·euse·s qui veulent (en principe) payer moins, et les producteur·ice·s qui veulent (et ont besoin) d’être payé·es plus. Par ces échanges, les producteur·ice·s peuvent mieux appréhender les attentes des mangeur·euse·s et les mangeur·euse·s peuvent mieux comprendre les contraintes des producteur·ice·s, favorisant ainsi l’acceptabilité des prix justes. Les GASAP, appuyé par le Réseau, comportent également une forte dimension d’éducation populaire qui outillent les personnes pour qu’elles puissent comprendre leurs droits et les enjeux des systèmes alimentaires.

En plus de soutenir une agriculture locale et paysanne, les GASAP, regroupés au sein du Réseau, encouragent une transformation en profondeur des systèmes alimentaires, fondée sur la solidarité, l’échange de savoirs, et le lien direct entre producteur·ice·s et mangeur·euse·s. Les GASAP s’inscrivent donc dans une vision agroécologique qui articule à la fois pratiques de production, savoirs scientifiques et dynamique collective portée par les citoyen·ne·s et les paysan·ne·s.



Au cœur du quartier, les membres d’un GASAP récupèrent leurs paniers de légumes et partagent recettes, sourires et engagements citoyens.

© GASAP

Soutien aux producteur·ice·s, convivialité et plaidoyer politique comme actions phares du Réseau

Un des objectifs les plus importants pour le Réseau des GASAP est de maintenir l'agriculture paysanne. Pour soutenir les producteur·ice·s, le Réseau cherche à leur fournir des débouchés clés en main. Les GASAP en recherche d'une ferme vont contacter le Réseau qui va prendre leurs critères et les aider à trouver une ferme qui correspond à leur besoin. L'autre valeur ajoutée du Réseau est de veiller à une répartition juste des offres de débouchés afin de garantir que tous les producteur·ice·s soient soutenu·e·s de manière équitable et durable.

Le Réseau travaille également sur la convivialité intra et inter-groupes, ce qui permet de nourrir la dynamique citoyenne. Les GASAP sont des endroits de partage, et ce partage perdure au-delà des activités strictement liées aux livraisons des paniers avec la création d'autres projets citoyens comme les jardins potagers. C'est ce partage que le Réseau essaie d'opérationnaliser à plus grande échelle. Ces espaces de convivialité contribuent aussi à la cohésion sociale du mouvement ainsi qu'à celle des quartiers et des communes. Par exemple avec les paniers de légumes qui changent en fonction des saisons, tout le monde doit réapprendre à cuisiner. Les gens partagent leurs recettes et cela quel que soit la couche de la société à laquelle ils appartiennent.

Le Réseau des GASAP travaille aussi à faire remonter certains enjeux portés par leurs membres aux décideurs politiques. Lors des dernières élections régionales le Réseau a fait



Un·e producteur·ice partenaire du Réseau des GASAP prépare les légumes de la semaine. Grâce à l'engagement des mangeur·euse·s, il·elle peut vivre dignement de son travail tout en cultivant selon des pratiques agroécologiques.

© GASAP

valoir le fait que certains producteur·ice·s n'existeraient plus sans le modèle économique et la dynamique citoyenne soutenue par les GASAP. L'approche de terrain et les réflexions menées peuvent aussi nourrir des plaidoyers plus larges, que le Réseau va porter en partenariat avec d'autres réseaux militants comme Agroecology in Action (AiA), la Fédération Bruxelloise des Professionnel·le·s de l'Agriculture Urbaine (FEDEAU), ou encore le réseau international URGENCI dans lesquels le Réseau des GASAP s'inscrit.



Les paniers de saison des GASAP : un concentré de biodiversité et de savoir-faire paysan, symbole d'une alimentation locale, juste et partagée.
© GASAP



Accompagner de nouveaux modèles économiques pour soutenir l'agriculture paysanne

Un gros défi est l'accompagnement aux producteur·ice·s. Le système alimentaire est aujourd'hui fortement organisé pour le modèle de production et de consommation dominant, à savoir le modèle industriel qui fonctionne par gros volumes et économies d'échelle, ce qui rend difficile l'intégration des petites fermes. Les petit·e·s producteur·ice·s sont limités dans leur capacité à répondre à une forte demande ou à mutualiser leurs efforts avec d'autres, faute

de solutions de transport ou de coordination adaptées par exemple en cas de forte demande qui dépasse leurs capacités.

Pour mieux soutenir les producteur·ice·s dans la durée, le Réseau des GASAP réfléchit aux moyens de soutenir le développement de modèles économiques additionnels, et ce afin de leur laisser plus de souplesse et de sécurité. Parmi les pistes envisagées : l'auto-cueillette, qui réduit les besoins logistiques côté ferme, ou encore les investissements directs dans une part de la production, qui permettent de solidariser les risques entre mangeur·euse·s et producteur·ice·s. Ces modèles offrent des leviers

concrets pour renforcer la résilience et l'autonomie des producteur·ice·s et ouvrent de nouvelles manières de tisser des liens durables entre producteur·ice·s et mangeur·euse·s.

En proposant des approches variées, adaptées aux contextes locaux, aux besoins des mangeur·euse·s et aux choix des producteur·ice·s, le Réseau des GASAP encourage une agriculture paysanne ancrée dans les territoires et fondée sur la solidarité entre paysan·ne·s et mangeur·euse·s. Cette dynamique nourrit une ambition collective forte : transformer durablement notre manière de produire, manger et vivre ensemble. C'est en tissant ce lien entre actions concrètes sur le terrain et engagement citoyen que le Réseau des GASAP puise toute sa force et sa légitimité.



FIAN Belgium remercie le Réseau des GASAP pour sa contribution.



© GASAP

Rejoindre un GASAP ou en créer un est très facile. Il suffit d'une quinzaine de foyers et d'un local pour accueillir les paniers. Les lecteur·rice·s intéressé·e·s peuvent en apprendre davantage sur le Réseau GASAP et comment les soutenir sur leur site web.



Le Réseau CSA

Le goût de la solidarité,
sur le terrain
comme en dehors



Interview avec **Helen Defever** | 't Pluk Geluk
et **Emile Dumon** et **Taede Crabbé** | De Heuvelaar



par **Raf Callaerts** | FIAN Belgium



FIAN Belgium interroge le réseau CSA¹ dans une ferme du Brabant flamand. C'est l'été. Aujourd'hui, il pleut des cordes. Tant mieux, semble-t-on dire ici avec un certain soulagement. Nous sommes à l'abri dans une serre, mais nous devons tout de même nous rapprocher les uns des autres pour pouvoir nous entendre à travers le bruit assourdissant des gouttes qui tombent. Cette interview porte sur la solidarité, la confiance et l'émerveillement, sur la manière dont le CSA peut contribuer à reconquérir notre souveraineté alimentaire ainsi que sur le rôle que joue le réseau CSA lui-même dans ce domaine.

1. CSA = Community Supported Agriculture : Agriculture soutenue par la communauté



À la CSA 't Groenselveld, les participant-e-s peuvent, sept jours par semaine, du lever au coucher du soleil, récolter eux-mêmes des légumes, des fruits et des herbes aromatiques locaux, biologiques, frais et savoureux.

©'t Groenselveld.



Le CSA et le réseau CSA en Flandre

Le CSA est né au Japon dans les années 1960, en réaction à l'utilisation excessive de pesticides chimiques dans l'agriculture conventionnelle et à une méfiance croissante à l'égard de la qualité des aliments dans le système alimentaire conventionnel. Le système d'agriculture soutenue par la communauté (CSA, pour Community Supported Agriculture), a vu le jour sous le nom de Teikei (提携), qui signifie autant de choses que « coopération », « affaires communes » ou encore « connexion ». Le concept s'est ensuite progressivement répandu dans d'autres parties du monde. En Flandre, Het Open Veld et Wijveld ont été les premières fermes CSA officielles à ouvrir leurs portes, respectivement en 2007 et 2009.

Qu'est-ce que le CSA ?

CSA signifie Community Supported Agriculture (CSA), ou agriculture soutenue par la communauté. Il s'agit d'une forme de coopération entre les participant·e·s et les paysan·ne·s, basée sur quelques principes fondamentaux.

- Les paysan·ne·s fournissent aux participant·e·s des aliments frais, locaux et de saison, cultivés de manière durable.
- Les participant·e·s se rendent à la ferme pour récolter eux-mêmes ces aliments, ou viennent régulièrement chercher un panier contenant ces derniers. Les participant·e·s sont ainsi en contact direct avec l'agriculteur·rice, ce qui garantit la transparence, la confiance et la compréhension mutuelle.
- Les participant·e·s paient à l'avance leur part de la récolte d'une saison, souvent sous la forme d'une adhésion ou d'un abonnement. Les paysan·ne·s CSA ont ainsi une plus grande sécurité de revenus et bénéficient d'un peu plus de stabilité et de marge de manœuvre pour penser à long terme et prendre soin de l'environnement.
- Les participant·e·s partagent tous ensemble les risques et les revers (souvent liés aux conditions météorologiques telles que les inondations et les sécheresses) et partagent et célèbrent ensemble les succès. L'approvisionnement alimentaire devient une responsabilité plus collective.

En tant que forme de coopération, le CSA reconnecte les gens à leur alimentation, aux paysan·ne·s et entre eux. Un lien direct qui renforce la cohésion sociale en déclin dans notre société. Le CSA sensibilise les participant·e·s et leur offre des expériences uniques, telles que la récolte, la découverte de nouvelles variétés, une créativité stimulée par des aliments de saison, la redécouverte d'anciennes techniques de conservation, etc.

Entre-temps, cette forme d'agriculture maraîchère s'est également étendue à d'autres branches de l'agriculture telles que les fleurs coupées, la viande, les produits laitiers, les fruits, etc.



Il existe actuellement environ 90 fermes CSA qui comptent déjà plus de 20 000 participant·e·s. Outre les fruits et légumes et les produits d'origine animale, l'offre des CSA peut également inclure des fleurs issues de l'agriculture biologique.

© Dries Luyten.

Avec l'arrivée du CSA, un échange d'informations et un soutien mutuel se sont rapidement mis en place, en particulier entre les différents paysan·ne·s qui croient en ce concept. Au départ, cela s'est fait de manière très organique. Au fur et à mesure que le concept s'est imposé et que le groupe de fermes CSA s'est agrandi, le besoin d'une structure plus formelle s'est fait sentir. En 2011, la collaboration a été officialisée sous la forme d'une ASBL. Le réseau CSA était

né. Le réseau CSA est principalement géré par des paysan·ne·s, mais il estime très important que les participant·e·s soient également représenté·e·s au sein du conseil d'administration. Le réseau a pour mission de promouvoir le modèle CSA et la vision qui le sous-tend, et de soutenir pleinement ses paysan·ne·s dans les opportunités et les défis que présente ce modèle d'exploitation.

« Cette ferme libre-cueillette me redonne chaque semaine le sourire. Même dans les conditions météorologiques les plus difficiles, les agriculteur-rice-s proposent une gamme de produits exceptionnelle. Devenir membre a été la meilleure décision que j'aie jamais prise ! »

Lieven, participant à la ferme libre-cueillette Zinckval

Le réseau CSA et ses membres

Les paysan-ne-s qui souhaitent adhérer au réseau le font de par leur croyance en cette approche. Ces personnes sont éligibles dès lors qu'elles utilisent le modèle d'exploitation CSA pour la majeure partie de leurs revenus, qu'elles ont obtenu ou souhaitent obtenir la certification biologique et qu'elles s'efforcent d'assurer un revenu équitable aux paysan-ne-s. D'autres paysan-ne-s CSA viennent ensuite en visite pour un examen collégial au cours duquel iels mettent à profit leur expertise et leurs connaissances déjà acquises pour aider l'agriculteur-rice nouvellement associé-e à atteindre les objectifs des différents aspects d'une ferme CSA (économie d'entreprise, gestion des membres et communication, etc.). Les nouveaux membres paysan-ne-s peuvent également choisir un parrain ou une marraine parmi les paysan-ne-s déjà affilié-e-s, qui servira de premier point de contact pour aider le nouveau membre à s'orienter dans le réseau. Tou-te-s les paysan-ne-s qui font partie du réseau paient une cotisation. Cette cotisation sert à couvrir les frais liés aux activités et au bon fonctionnement de l'ASBL.

Les personnes qui deviennent membres d'une ferme CSA deviennent automatiquement membres du réseau CSA. Les membres sont généralement des citoyen-ne-s et les parts de

récolte sont généralement calculées par personne ou par famille. D'autres acheteurs tels que les restaurants, les cuisines collectives ou les cuisines industrielles, les fleuristes, etc. ne sont en principe pas exclus en tant que membres, dans la mesure où ils sont prêts à payer à l'avance et à partager le risque.

Les activités du réseau CSA

Le réseau CSA facilite principalement les échanges directs entre les paysan-ne-s CSA. Son objectif principal est de les informer et de les renforcer. Il existe un forum dynamique facilement accessible aux paysan-ne-s CSA. Chaque année, différentes assemblées sont également organisées par région. Ces rencontres peuvent porter, par exemple, sur des aspects techniques de culture (mécanisation, choix des variétés...), des aspects économiques (comment garantir un revenu équitable aux paysan-ne-s, comment gérer les fourchettes de prix, comment établir un budget...), des aspects administratifs (dérogations, demande collective, banque de fumier, soins verts, ...), des aspects liés à la consultation et à la transparence envers les participant-e-s (communication sous forme de bulletins d'information, encouragement à la participation, organisation de réunions annuelles au cours desquelles les paysan-ne-s évaluent

2. <https://www.csanetwerk.nl>

3. Verslag vergadering Commissie voor Landbouw, Visserij en Plattelandsbeleid (Compte rendu de la réunion de la commission de l'agriculture, de la pêche et de la politique rurale) : <https://www.vlaamsparlement.be/nl/parlementair-werk/commissies/commissievergaderingen/1862795/verslag/1865120> (5 février 2025)

4. « CSA-boerderijen in Vlaanderen blinken uit in duurzaamheid » (Les fermes CSA en Flandre excellent en matière de durabilité) : <https://www.ugent.be/bw/nl/onderzoek/ugent-crelanleerstoel/overzicht-artikels/csa-boerderijen-in-vlaanderen-blinken-uit-in-duurzaamheid> (16 juillet 2024)



Accompagné des agricultrices biologiques Kaat et Ona, l'agriculteur biologique Tom de CSA Loof en Bezen s'adresse à un public intéressé.
© Thijs De Lange.

la saison écoulée avec leurs participant-e-s, ...), ou encore sur la manière de faire face à certains événements tels que les sécheresses et les fortes pluies. Ces assemblées ont toutes en commun le fait que les thèmes sont abordés sous l'angle des défis spécifiques propres au modèle d'exploitation CSA et à la taille souvent réduite des exploitations agricoles. Ces assemblées permettent également d'élargir et d'actualiser le concept CSA.

En outre, le réseau organise des assemblées et des conférences pour le grand public, diffuse des informations et œuvre activement à l'intégration du modèle CSA en Flandre et au-delà.

Pour ces activités, les organisations affiliées qui les soutiennent, telles que Landgenoten, Bioforum, Landwijzer et Voedsel Anders, jouent également un rôle important. Il existe également un échange structurel avec le réseau CSA aux Pays-Bas.²

Les défis à relever dans un avenir proche

L'agriculture de type CSA jouit d'une bonne réputation en Flandre. Récemment, la « Commissie voor Landbouw, Visserij en Plattelandsbeleid » (Commission pour l'agriculture, la pêche et la politique rurale) a souligné que ce concept rétablissait le lien entre l'agriculture, la production alimentaire et la société.³ Ce disant, elle s'est référée à une étude de l'université de Gand qui a permis de bien cartographier cette méthodologie.⁴ Le ministre de l'Agriculture lui-même reconnaît également le potentiel des fermes CSA pour jouer un rôle de pionnier dans la transition agroécologique.

Néanmoins, les organisations agricoles et horticoles ne bénéficient pas d'un soutien structurel, malgré les appels lancés en ce sens par certains décideurs politiques. Par conséquent, le réseau CSA doit constamment rechercher des appels à projets afin d'obtenir des fonds supplémentaires. L'histoire du réseau CSA lui-même, qui se poursuit encore aujourd'hui, illustre bien les défis que cela peut parfois poser. Au départ, un coordinateur subventionné s'est penché durant des années sur l'administration et la communication globale. Mais lorsque cette subvention a été supprimée, le réseau CSA a été contraint de se replier et de revoir son approche. Certains paysan-ne-s du réseau reprennent désormais ces tâches à leur compte, mais les moyens financiers manquent pour rémunérer correctement tous leurs engagements. La cotisation des membres doit en effet rester raisonnable. Cela génère une forte pression. En effet, le temps consacré au réseau se déduit du temps consacré au travail dans les champs.

Le réseau CSA peut encore se renforcer, et il existe encore une marge de croissance. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à promouvoir cette forme d'agriculture, qui rapproche les paysan-ne-s et les citoyen-ne-s, tant auprès des paysan-ne-s que des participant-e-s. Les aspects socioculturels peuvent être approfondis, notamment en élargissant les aspects sociaux et en prenant mieux en compte, dans le modèle, les personnes issues de milieux sociaux plutôt vulnérables. Les défis propres au modèle d'exploitation CSA et l'impact de certains aspects administratifs sur l'agriculture à petite échelle doivent également être mieux compris par les décideur-euse-s politiques. Toutefois, mobiliser davantage les membres non paysan-ne-s du réseau et établir des partenariats afin de tirer pleinement parti de toutes ces opportunités demande beaucoup d'efforts. Des ressources externes peuvent soutenir cette coordination, cette communication, cette mobilisation ou cette coopération politique, mais elles ne sont pas toujours fiables à l'heure actuelle.



Pour l'instant, nous avons encore suffisamment d'énergie pour relever ces défis dans un avenir proche, car ce modèle permet tellement de solidarité entre nos paysan-ne-s et nos participant-e-s que ça vaut le coup !

FIAN Belgium remercie le réseau CSA pour sa contribution. Nous remercions tout particulièrement aussi Tom Cnudde (CSA Loof en Bezen) et Iris Verhoeven (SAAMO Vlaams-Brabant vzw) pour leur précieuse contribution après la rédaction.



L'équipe de StadsAkker sur leur tracteur. StadsAkker est un projet CSA de SAAMO Vlaams-Brabant, en collaboration avec de nombreux-ses partenaires. SAAMO, un nom évocateur qui associe les concepts de « Samen (collaboration) » et de « Maatschappelijk opbouwwerk (travail social) », vise à lutter contre l'exclusion par le biais de la solidarité.

© De StadsAkker

Les lecteur-ric-e-s intéressé-e-s peuvent en savoir plus sur le réseau CSA via son site web. Aussi et surtout, parlez-en avec des paysan-ne-s CSA. Ce système fonctionne pour un très large public et chacun peut y trouver son compte.

Vous êtes également convaincu-e ? Parlez-en autour de vous, et/ou trouvez une ferme et devenez membre.



Les dynamiques du mouvement pour la souveraineté alimentaire en Belgique francophone

Le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (ReSAP) et Agroecology in Action (AiA)



Par **Manuel Eggen** | FIAN Belgium



En Belgique francophone, le mouvement pour la souveraineté alimentaire est incarné par le ReSAP et AiA. Cet article retrace l'histoire récente de ces deux mouvements et les liens qui existent entre eux et entre le mouvement international pour la souveraineté alimentaire Nyéléni.

La plateforme souveraineté alimentaire (PFSA)

Durant les années 2000, le concept de souveraineté alimentaire était porté en Belgique francophone par la plateforme souveraineté alimentaire (PFSA) qui rassemblait des organisations agricoles et de la société civile sur les enjeux de politiques agricole et commerciale. Elle était coordonnée par le CNCD-11.11.11.

Bien que les acteur·ice·s de la PFSA s'accordaient sur la nécessité de protéger l'agriculture face à la dérégulation néolibérale, tou·te·s ne partageaient pas forcément la vision radicale de la souveraineté alimentaire, telle que présentée par *La Via Campesina* lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 et telle que précisée, plus tard, dans la Déclaration de Nyéléni de 2007.¹ On retrouvait par exemple autour de la table de la PFSA : la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA), membre du COPA-COGECA qui défend une vision assez conventionnelle de l'agriculture familiale ; ou Test-achat qui défend les droits des consommateur·rice·s, sans nécessairement remettre en question le modèle de production et de consommation de masse.

Bien que la PFSA ait permis d'adopter des positionnements politiques progressistes par rapport au commerce agricole ou aux réformes de la Politique Agricole Commune Européenne (PAC), il est apparu que les divergences de vision entre les membres de la plateforme ne s'alignaient pas toujours avec les principes de la souveraineté alimentaire. Par ailleurs, le focus de la PFSA était principalement sur les politiques internationales et européennes et elle s'intéressait peu aux enjeux de souveraineté alimentaire et de transition agroécologique au niveau belge et local.



Le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne



Alors que la PFSA s'engluait dans les blocages politiques et mourrait à petits feux, plusieurs personnes membres des organisations paysannes et de la société civile ont commencé à se rassembler, à partir de 2010, sous le nom de Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (ReSAP).

Contrairement à la PFSA, qui était plutôt organisée comme une plateforme de plaidoyer structurée, le ReSAP se voulait être une simple association de fait et un réseau informel d'échanges et d'élaboration de mobilisations collectives destinées à soutenir concrètement, par des actions de terrain, l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire en Belgique.



Action de désobéissance civile au Keelbeek à Haren (2014). Plus de 400 activistes du mouvement ont bravé l'interdiction policière et planté des milliers de patates pour dire non à la construction d'une méga-prison sur des terres agricoles.

© ReSAP

1. <https://nyeleni.org/IMG/pdf/declarationfinalmars.pdf>



Action RéSAP « l'Europe a la botte des lobby » (2020) : le mouvement paysan belge et ses alliés ont installé plus de 200 paires de bottes face à la Commission européenne pour symboliser la disparition des paysan-ne-s en Belgique.

© FIAN Belgium



Action Code Rouge contre l'agrobusiness à Gand (2025) : plus de 600 activistes ont bloqué les installations portuaires de Cargill, la plus grande multinationale agroalimentaire.

© Bartosz Brzeziński



Le ReSAP rassemblait, et rassemble toujours, des organisations assez alignées sur les valeurs et les piliers de la souveraineté alimentaire. Parmi les membres actifs, on retrouve notamment : les mouvements paysans francophones membre de la *Via Campesina* (le Mouvement d'action paysanne et la FUGEA) ; les coopératives de circuits-courts (Réseau des GASAP, 5C) ; les ceintures alimentaires ; les acteur-ice-s de l'agriculture urbaine (Le Début des Haricots) ; des ONG de solidarité internationale (FIAN, le CNCD, Oxfam, Humundi, etc.) ; et des organisations environnementales.

En 2011, plusieurs personnes actives au sein du ReSAP ont participé au 1^{er} Forum Nyéléni Europe, organisé à Krems en Autriche. Cet événement a contribué à renforcer les liens entre le ReSAP et le mouvement international pour la souveraineté alimentaire (Nyéléni).

Portée par des personnes militantes et motivées et par un mode de fonctionnement assez flexible, le ReSAP a été le creuset de nombreuses initiatives inspirantes.

L'identité du ReSAP s'est notamment forgée autour des Journées internationales des luttes paysannes, organisées chaque année autour du 17 avril (voir encadré).



Au-delà du 17 avril, le ReSAP a organisé ou participé à de nombreuses mobilisations au fil des années, que ce soit pour : soutenir les activistes arracheurs d'OGM à Wetteren poursuivis en justice ; dénoncer les traités de libre-échange (CETA, TTIP, UE-Mercosur) ; dénoncer le poids des lobbies sur les politiques européennes (photo 2) ; ou soutenir les manifestations agricoles qui ont secoué la Belgique et l'Europe en 2024.

En mars 2025, le ReSAP a facilité la convergence des luttes entre les activistes du mouvement climatique « Code Rouge » et des agriculteur-riche-s, en vue de préparer la grande action de désobéissance civile contre le géant de l'agrobusiness Cargill.²

Le ReSAP a aussi servi d'incubateur pour d'autres initiatives. Les échanges entre ses membres ont notamment fait émerger la coopérative foncière citoyenne Terre-en-vue, suite aux réflexions menées par un groupe de travail sur l'accès à la terre et l'organisation d'un forum sur l'accès à la terre le 6 mai 2011 à Namur. Le ReSAP a également accompagné et soutenu la création du réseau citoyen des Brigades d'actions paysannes (BAP), une initiative portée par FIAN et Quinoa. Plusieurs de ses membres sont également à l'origine de l'organisation du grand Forum sur l'agroécologie de 2016 qui donnera naissance au réseau Agroecology in Action.

2. <https://code-rouge.be/wp-content/uploads/CR-5-FR2-FR.pdf>

Journée des luttes paysannes



Le 17 avril a été désigné comme la Journée internationale des luttes paysannes par la Via Campesina pour commémorer l'assassinat de 19 paysans du mouvement des sans-terre au Brésil par des tueurs à la solde de grands propriétaires terriens le 17 avril 1996. Chaque année, à cette date symbolique, des actions de soutien à l'agriculture paysanne sont organisées à travers le monde.

Lors des premières années de son existence, le ReSAP organisait des piqueniques paysans ou des petites actions symboliques à Bruxelles. L'année 2014 a marqué un tournant dans la mobilisation. Une grande action de plantation de patates a été organisée sur le terrain du Keelbeek, une des dernières zones agricoles bruxelloises sacrifiées pour la construction de la méga-prison de Haren. (photo 1) Malgré l'interdiction de la police, plus de 400 militant-es désobéissent collectivement en plantant des milliers de pommes de terre pour dénoncer la bétonisation et l'artificialisation des terres pour des projets anti-sociaux. Suite à la mobilisation, une ZAD (Zone à Défendre) s'installera pendant plus d'un an avant de se faire expulser.



Les années suivantes, des actions similaires seront menées dans différentes localités de Wallonie : des mobilisations à Perwez (2017) et Ghislenghien (2018) pour défendre les fermes et les terres agricoles menacées face à des extensions de zones d'activités économiques (zonings) ; l'occupation d'un site de l'entreprise Clarebout pour empêcher la construction d'une méga-usine de frites industrielles à Frameries (2021) (photo3) ; une manifestation devant le siège de Colruyt pour dénoncer la politique d'accaparement des terres de l'entreprise (2022) (photo4) ; une mobilisation à Aiseau-Presles pour dénoncer les projets d'agrivoltaïsmes (2024) ; etc.

En 2025, les militant-es du ReSAP ont organisé une manifestation médiévale en assiégeant le château de la famille de Dorlodot à Floreffe, pour dénoncer les pratiques féodales des sociétés de gestion foncière.

Chaque année le 17 avril représente donc une occasion de rassembler les forces militantes du ReSAP et de mettre en évidence une problématique paysanne tout en soutenant concrètement des luttes locales.

Pour une rétrospective des actions menées lors des Journées de luttes paysannes, voir l'article « **12 ans de luttes pour l'accès à la terre en Wallonie** » dans notre édition du Beet the system 2022.



© Brieuc Van Elst





Agroecology in Action

Début 2016, une poignée de membres du ReSAP lance un projet ambitieux : organiser un grand forum associatif et citoyen sur l'agroécologie, sous l'appellation « *Agroecology in Action* ». Des réunions consultatives sont organisées au printemps 2016 et des groupes de travail se forment pour co-construire le forum durant toute l'année.

Plusieurs membres du ReSAP sont à la manœuvre mais l'objectif est de dépasser le cercle des *usual suspects* pour faire grandir le mouvement.

Tout d'abord, le forum *Agroecology in Action* se veut être national, alors que le ReSAP est essentiellement francophone. Dans cette perspective, des contacts sont noués avec des organisations du réseau flamand *Voedsel Anders*. Ensuite, le forum souhaite s'étendre au-delà des organisations spécialisées en agriculture. Des contacts sont établis avec les mutuelles de santé, les organisations de lutte contre la pauvreté (Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Fédération des services sociaux), les organisations environnementales, etc. L'objectif est de faire sortir l'agroécologie de sa niche et de montrer son potentiel transformateur pour l'ensemble de la société.

L'organisation du forum *Agroecology in Action* les 9 et 10 décembre 2016 est un énorme succès. Plus de 600 personnes participent à l'événement. Le Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation de l'époque, le Belge Olivier De Schutter, apporte son soutien et y participe personnellement. L'organisation du forum est également suivie par une équipe d'universitaires du Groupe interdisciplinaire de

recherche en agroécologie du FNRS (GIRAF). Ce groupe publiera d'ailleurs un article pour nourrir les réflexions sur les perspectives futures du mouvement³.

Le forum n'est donc qu'un début. L'objectif est bien de faire perdurer la dynamique. Un projet de "Déclaration d'engagement" est présenté et discuté lors du forum. Cette Déclaration d'engagement avait pour but de « *poser un cadre de référence commun pour les acteur-ice-s souhaitant s'inscrire dans la dynamique d'Agroecology in Action et à définir des pistes d'engagement et d'actions pour le futur* ». La Déclaration sert toujours, à l'heure actuelle, de Charte pour l'adhésion des nouveaux membres. La Déclaration s'inspire explicitement des textes du mouvement Nyéléni. Les liens sont d'autant plus forts que, parmi les initiateur-ices de AiA, plusieurs ont participé, quelques semaines plus tôt, au deuxième forum Nyéléni Europe, organisé à Cluj-Napoca (Roumanie). La fin de l'année 2016 est donc propice à une nouvelle dynamique pour le mouvement pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie en Belgique.

AiA : structuration comme plateforme politique du mouvement

Après quelques mois de relâche suite à la débauche d'énergie pour l'organisation du forum, un petit groupe informel va relancer la dynamique et se constituer en tant que groupe de coordination temporaire du mouvement *Agroecology in Action*. Des groupes de travail auto-gérés vont progressivement se mettre en place : un groupe de travail plaidoyer et un groupe de travail composé des membres

3. Hermesse J., et al. (2017) « *Agroecology in Action : Agroécologie et alimentation solidaire. Réflexions et perspectives issues du groupe GIRAF* », Bruxelles, GIRAF. https://www.agroecologyinaction.be/wp-content/uploads/2023/11/giraf-e_clairage-1-agroecology-in-action-2.pdf

bruxellois du mouvement. Plus tard, un groupe de travail sur le féminisme et l'agroécologie sera aussi créé. Un groupe de travail sur l'accès à la terre est également rattaché à AiA.

La dynamique va toutefois se recentrer du côté francophone. Malgré une bonne participation bilingue lors du forum, il est assez vite apparu qu'AiA était majoritairement portée par des organisations francophones et qu'il était difficile de maintenir une dynamique nationale. Les organisations néerlandophones qui avaient participé au forum, ont, par la suite, préféré concentrer leur énergie au sein du réseau *Voedsel Anders*, tout en insistant pour qu'un dialogue soit maintenu avec AiA.

Au fil des ans, AiA va progressivement s'agrandir. AiA compte aujourd'hui 40 membres⁴ qui ont signé la Déclaration d'engagement et essaient, avec des niveaux d'engagement fluctuants, de participer à la vie du mouvement. Contrairement au ReSAP, qui reste largement basé sur un mode de fonctionnement informel et une dynamique militante, AiA va progressivement se structurer. Un travail de réflexion va être mené sur la gouvernance du mouvement : les modalités de prise de décision, l'organisation de la coordination, l'animation des groupes de travail, etc.

AiA se positionne comme la plateforme « politique » du mouvement. C'est notamment au sein des groupes de travail que des positionnements sont adoptés sur différents sujets tels que : la PAC et les politiques européennes, l'accès à la terre, les accords de libre-échange, le prix juste, le *carbon farming*, etc.⁵ Des mémorandums, compilant les principales revendications du mouvement, sont rédigés lors des élections de 2018, 2019 et 2024.

Un impact politique réel... mais limité

Il n'est pas évident de tirer un bilan de l'influence politique d'un mouvement social et d'identifier des résultats concrets.

Le principal succès d'AiA est avant tout de réussir à rassembler une palette d'acteurs-ices diversifié-e-s autour de la promotion de l'agroécologie. Les groupes de travail d'AiA permettent l'élaboration d'une vision politique commune. Ils permettent aussi de mettre le doigt sur certains désaccords qui existent, par exemple entre les organisations paysannes et organisations environnementales sur des sujets comme l'élevage ou le bail à ferme, et de pouvoir en discuter au sein d'un espace de confiance.

AiA a aussi réussi à s'imposer comme un interlocuteur crédible auprès des responsables politiques et institutionnels wallons et bruxellois. Les rencontres entre des représentant-e-s d'AiA et des ministres, membres de cabinets ou responsables de l'administration sont de plus en plus régulières. Et les membres bruxellois de AiA réalisent un suivi rapproché de la politique alimentaire bruxelloise « Good Food » à travers leur participation au Conseil participatif Good Food.

Mais c'est certainement dans la combinaison de l'action militante du ReSAP et du plaidoyer politique d'AiA que les principaux résultats concrets ont pu être atteints. Par exemple, la mobilisation et le plaidoyer d'AiA et du ReSAP sur la relocalisation de l'alimentation durant la période du COVID-19⁶ ont poussé le gouvernement wallon à adopter une réelle politique de relocalisation en Wallonie, notamment à travers 3 appels à projets.⁷ Et le Plan de relance de la Wallonie a inclus

4. <https://www.agroecologyinaction.be/nos-membres/>

5. <https://www.agroecologyinaction.be/category/plaidoyer/>

6. <https://www.luttespaysannes.be/mobilisations/nos-actions-passees/17-avril-2020/article/interpellation-politique-l-actu-des-echanges-avec-les-ministres>

7. <https://developpementdurable.wallonie.be/thematiques/alimentation-durable/relocalisons-savoirs/2023>



Blocage citoyen à Frameries (2021) : une mobilisation pour dénoncer le projet de méga-usine de frites industrielles Clarebout et défendre les emplois paysans.

© FIAN

« Sans le ReSAP et AiA, les mobilisations agricoles de cette année [2024] n'auraient pas été aussi porteuses. Le ReSAP a été d'un appui capital et a permis de donner une visibilité sans précédent au mouvement pour la souveraineté alimentaire et aux droits des paysans en Europe. »

Morgan Ody,
Coordinatrice générale
de *La Via Campesina*

8. Voir le programme Terraé : <https://www.terrae-agroecologie.be/projets-terrae>

9. Voir l'étude «Patates en colère» : <https://www.agroecologyinaction.be/wp-content/uploads/2023/11/patates-en-colere-etude-2021.pdf>

un Plan spécifique sur la transition agroécologique⁸. La mobilisation et les interpellations du 17 avril 2021, en soutien de la lutte du collectif « La Nature sans Friture » ont permis d'empêcher l'implantation de la méga-usine du géant de la frite « Clarebout » à Frameries et de mettre en lumière l'impact désastreux du modèle agro-industriel de la pomme de terre en Belgique⁹. Les interpellations politiques autour de la mobilisation contre l'agrovol-

taïsme à Aiseau-Presles ont permis d'obtenir un moratoire contre les projets agrovoltaiques en Wallonie. Et la mobilisation lors des manifs agricoles de 2024 ont permis d'appuyer les revendications paysannes pour un revenu juste ; etc.

Il s'agit là de victoires politiques bien concrètes, mais qui demeurent néanmoins limitées face à l'urgence et l'étendue de la transition agroécologique nécessaire.



«

Mobilisation à Halles devant le siège de Colruyt (2022) à l'occasion de la journée internationale des luttes paysannes : les activistes interpellent l'entreprise sur sa politique d'accaparement des terres et appellent à une distribution plus juste et solidaire.

© FIAN

Défis pour le futur : stratégie de changement social et réenchantement du mouvement

L'histoire récente du ReSAP et d'AiA témoigne d'une belle énergie du mouvement pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie en Belgique francophone. Ces deux espaces se complètent assez bien :

- le ReSAP reste plutôt un réseau informel et militant, réactif, jouissant d'une forte cohésion et d'une flexibilité dans ses modes d'action.
- Agroecology in Action est une plateforme plus structurée, orientée vers le plaidoyer politique.

L'écosystème du mouvement pour la souveraineté alimentaire est encore complété par d'autres espaces et initiatives interconnectées, parmi lesquels on peut citer : le Collectif des coopératives citoyennes pour le circuit court (5C) ; le réseau citoyen des Brigades d'actions paysannes (BAP) ; la coopérative foncière Terre-en-Vue ; les ceintures alimentaires ; le Collectif pour la sécurité sociale de l'alimentation (CréaSSA), la Revue paysanne et citoyenne « Tchak » ; etc.

Plusieurs personnes et organisations participent à ces différentes initiatives, qui sont interreliées et s'enchevêtrent de manière assez organique. Ces initiatives contribuent à la vivacité et la résilience du mouvement pour la souveraineté alimentaire en Belgique francophone. (photo5)



📌
Rencontre politique avec les membres du cabinet de la Ministre Anne-Catherine Dalcq afin de présenter les recommandations de la plateforme Agroecology in Action (AiA), le 16 octobre 2024 à Jambes.
 © AiA

On peut toutefois pointer certains défis liés à cet écosystème. Tout d'abord, ces initiatives disposent de très peu de moyens humains et financiers et reposent principalement sur l'énergie et la motivation d'un petit nombre de personnes. Et le contexte sociopolitique actuel fait encore craindre des coupes de budget (et un vrai risque existentiel pour AiA). Par ailleurs, ces initiatives ne sont pas toujours reconnues par les directions des organisations membres (notamment les plus grandes et influentes) et ne bénéficient dès lors pas d'un grand soutien institutionnel et politique de ces organisations.

Ensuite, l'articulation entre ces dynamiques ne fait pas toujours l'objet d'une vision stratégique claire entre les membres du mouvement. Les objectifs et modes d'action de chaque initiative sont parfois davantage liés aux affinités des personnes qui les portent plutôt que par une vraie réflexion sur le changement social. Ce n'est pas un problème en soi. Mais il faut éviter une personification des réseaux et une dispersion des énergies et des stratégies.

Enfin, comme tout mouvement social, l'AiA et le ReSAP ont certainement besoin d'être régulièrement réenchantés pour maintenir l'énergie. Après des moments forts, comme la création du ReSAP en 2010 ou le Forum AiA en 2016, voilà quelques années que ces espaces sont installés dans une certaine «routine». Dix ans séparent également le dernier forum international Nyéléni de 2015 et celui de 2025. Les liens entre le mouvement international et les initiatives en Belgique ont donc eu tendance à se distendre pendant cette période. Les nouvelles personnes engagées au sein de AiA et du ReSAP n'étaient pas toujours au courant de ce qu'est le mouvement Nyéléni, ni des liens qui existent avec les réseaux belges. s. Espérons que le forum mondial Nyéléni de 2025 soit une occasion pour resserrer ces liens et réenchanter l'ensemble du mouvement, du global au local.

Pour vous engager dans le **ReSAP**
visitez leur site web.



Vous souhaitez rejoindre la coalition
avec votre organisation ?
Découvrir les membres du réseau ?
 Consultez le site web
du réseau **AiA** et
devenez membre.



De la terre à l'assiette : construire un avenir agroécologique

Comment Voedsel Anders relie les citoyen·ne·s et les paysan·ne·s dans la lutte pour une alimentation équitable et une agriculture dynamique.



Par **Ingrid Pauwels** | Voedsel Anders

Un système alimentaire équitable et durable exige plus que la simple mise en place de techniques agricoles différentes. Il nécessite une coopération, une vision et un changement fondamental du système. Voedsel Anders construit un vaste mouvement en faveur de l'agroécologie, dans lequel les citoyen·ne·s, les paysan·ne·s et les acteur·rice·s de la chaîne alimentaire font ensemble la différence.

Ensemble pour une alimentation équitable, saine et durable

Chaque jour, des personnes font des choix qui contribuent à un système alimentaire plus sain et plus équitable : des paysan·ne·s autonomes qui prennent soin de leurs sols, de la nature et du climat, aux citoyen·ne·s qui privilégient les aliments locaux et biologiques, en passant par les chercheurs et chercheuses qui travaillent de manière participative aux côtés des paysan·ne·s, pour acquérir ensemble de nouvelles connaissances. De plus en plus d'organisations unissent leurs forces pour mettre en place un système agricole au service de l'être humain et de la planète. Peu à peu, un mouvement visant à changer les choses émerge. Ce mouvement pourrait toutefois être encore plus grand, plus fort et plus visible. Accroître cette visibilité est précisément la mission de Voedsel Anders (ndlr, « Voedsel anders » se traduit littéralement par « l'alimentation autrement ou une autre approche de l'alimentation »).



Katrien Dobbelaere de la Zaailing: «Pour moi, semer est une activité spirituelle. J'apprécie prendre soin de cette petite plante fragile qui germe, en lui accordant beaucoup d'attention et en prêtant attention aux détails»

© Teja De Prins

1. <https://nyeleni.org/en/verklaring-van-nyeleni>

2. Les principes de l'agroécologie | FAO : <https://www.fao.org/agroecology/database/detail/en/c/1247431/>

3. Voir le rapport du Groupe d'Expert de Haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) - <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/728fb537-fb2c-45c7-b0dc-eb98ea09c60/content>

4. <https://www.voedsel-anders.be/samen-staan-we-sterk>

« L'agroécologie est un système agricole qui place le soin et le respect de la terre, des êtres vivants et des un-e-s et des autres au centre. C'est à la fois une science, une pratique et un mouvement. »

Nous nous appuyons ainsi sur la déclaration de Nyéléni, élaborée lors du deuxième Forum international sur l'agroécologie, qui s'est tenu au Mali en 2015¹. Alors qu'elle était initialement considérée comme dépassée ou irréaliste, l'agroécologie a conquis une place à part entière dans les forums internationaux au cours des dix dernières années (FAO², HLPE³). De plus en plus de chercheur·euse·s avancent l'agroécologie comme solution intéressante pour lutter contre les nombreux problèmes interdépendants auxquels notre système alimentaire est confronté. Depuis les forums internationaux de 2007 et de 2015 au Mali, les dimensions sociales et politiques sont fortement mises en avant. Cela a donné une nouvelle tournure au débat et a donné naissance à un nombre croissant de mouvements sociopolitiques à travers le monde.

Avec ses 27 organisations membres⁴, Voedsel Anders est devenue ces dernières années une voix reconnue et audible dans le débat sur l'agriculture et l'alimentation en Flandre. Nous regroupons l'expertise de nos membres et rassemblons cette diversité de connaissances riches et variées dans des prises de position, des campagnes et des activités. C'est précisément parce que notre vision et nos positions tiennent compte des intérêts écologiques, agricoles et mondiaux que Voedsel Anders peut jouer un rôle fédérateur dans les débats souvent polarisés qui opposent la nature à l'agriculture. Ensemble, nous recherchons les points de convergence entre l'agriculture, la nature et la société, et nous contribuons à la mise en place d'initiatives en faveur d'un autre système alimentaire.

« Voedsel Anders rassemble les acteur·ice·s qui mettent l'agroécologie à l'ordre du jour en Flandre, dans un mouvement en pleine expansion. Nous voulons établir des liens qui existent depuis toujours entre l'agriculture paysanne, la protection de l'environnement, la justice sociale et les communautés ou groupes locaux. La coopération et la connexion constituent le fil rouge. »



«

Avec leur projet Menapii, Ruben Brabant et Bertjan Olivier s'engagent dans une nouvelle aventure dans l'élevage porcin.

© Teja De Prins

Si nous voulons avoir un impact réel, nous devons élargir le soutien à l'agroécologie, stimuler l'échange de connaissances et influencer les politiques. Obtenir un soutien en faveur de l'agriculture durable et de l'accès à une alimentation saine pour tous·te·s n'est pas une évidence. Pour créer ce soutien, il faut que les citoyen·ne·s choisissent des produits biologiques et locaux, qu'ils les paient à un prix équitable et s'intéressent à leur agriculteur·rice. Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons pu constater que cela était possible. De plus en plus de personnes ont fait le choix conscient des circuits courts et du bio, ont rendu visite aux paysan·ne·s locaux et ont payé un prix équitable. Les ventes à la ferme ont augmenté de 20 %⁵. Cela montre que le changement est bel et bien possible.

Expérience et inspiration

Voedsel Anders inspire les gens. Chaque mois, nous publions sur notre site web des portraits de paysan·ne·s agroécologiques, de citoyen·ne·s ou d'initiatives agroécologiques.⁶ Nous rendons ainsi l'abstrait tangible et montrons comment une alimentation locale et saine va de pair avec le respect des producteur·rice·s ainsi que de l'écosystème. Les portraits d'ambassadeur·rice·s locaux, de jeunes paysan·ne·s et de vétérans expérimentés, souvent fournis par nos membres, montrent la portée de notre histoire et donnent de l'espoir aux lecteur·ice·s.

5. Oikos 110, 2024, Maarten Crivits, "Met 4.000 landbouwers naar een keten van korte ketens?"

6. <https://voedsel-anders.be/portretten>



Avec le festival Kiemkracht, Voedsel Anders réunit chaque année des centaines de personnes autour de l'agroécologie.

© Voedsel Anders



Le Food.Film.Festival prend de l'ampleur chaque année, passant de 30 groupes locaux en 2023 à 130 groupes en 2024, puis à plus de 200 groupes et communes intéressé-e-s en 2025. Pendant le festival, des milliers de participant-e-s regardent, écoutent et discutent de l'agriculture et de l'alimentation. Notre organisation sœur néerlandaise Voedsel Anders Nederland touche au moins autant de participant-e-s. La formule "Film et discussion" fonctionne et permet à de nouvelles personnes de découvrir l'agroécologie. Et c'est ainsi que le mouvement prend de l'ampleur !

Grâce à Kiemkracht, notre festival de l'agroécologie, nous réunissons également 300 à 400 personnes chaque année. C'est l'endroit idéal pour découvrir, apprendre, goûter et se laisser surprendre. Avec des visites de fermes, des ateliers, des spectacles, des conférences et des films, nous créons une atmosphère unique de solidarité et d'innovation. La collaboration avec des partenaires culturels tels que le centre artistique Buda, De Vooruit-VierNulVier ou Cultuurhuis Corso rend l'offre encore plus variée et riche. Kiemkracht est une journée à chérir, car l'expérience, la découverte et les rencontres qu'elle offre aux participant-e-s leur donnent le courage et l'espoir de poursuivre sur la voie sinueuse vers un système alimentaire durable.

7. [WAB] Wie WIJ zijn – La Collection (expo) — nadine : <https://index.nadine.be/wie-wij-zijn-de-collectie-expo/>

Outre nos propres initiatives, Voedsel Anders reçoit de plus en plus de demandes de collaboration de la part de partenaires externes. En collaboration avec *Clin d'œil*, nous avons organisé des tables rondes pour discuter de leur film « Marching in the dark ». Avec Sara Ten Westenend de *Wie Wij Zijn* ('Qui Nous Sommes'), nous avons raconté l'histoire de sept artistes ayant suivi de près la vie à la ferme pendant quatre saisons. Cela a abouti à une exposition dans laquelle les sept histoires ont trouvé leur place.⁷ Pax Christi souhaite également collaborer avec Voedsel Anders, car l'histoire de l'agroécologie est étroitement liée à celle de la paix : nous relions et réparons ce qui a été brisé.

Collecter et échanger des connaissances

L'agriculture de demain commence avec les étudiant-e-s d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous collaborons avec des enseignant-e-s et des chercheur-euse-s de l'université de Gand (UGent), de l'école supérieure de la région de Gand (HoGent), et des écoles supérieures Odisee et Vives. Ensemble, nous organisons chaque année une journée d'inspiration à destination des étudiant-e-s en agriculture ou dans des filières connexes. Des paysan-ne-s et des universitaires leur montrent à quoi ressemble l'agroécologie dans la pratique, et les incitent à sortir des sentiers battus.

Nous réunissons également chaque année des chercheur-euse-s et des scientifiques dans un groupe de réflexion sur des thèmes agroécologiques. Ces échanges apportent à chaque fois de nouvelles perspectives précieuses. Ils favorisent également la coopération et facilitent les contacts tout au long de l'année, ce qui permet de formuler des points de vue ou des articles d'opinion fondés.



Voedsel Anders inspire les étudiant·e·s d'aujourd'hui pour l'agriculture de demain pendant une journée d'inspiration agro-écologique à l'abbaye Saint-Pierre de Gand.

© Tim Buhck



Nous nous adressons également aux agriculteur·rice·s conventionnel·le·s qui souhaitent s'orienter vers une agriculture plus respectueuse de la nature. L'importance d'un sol sain est de plus en plus largement reconnue, y compris dans l'agriculture conventionnelle. En collaboration avec le Groene Kring et l'Institut de recherche en agriculture, pêche et alimentation (ILVO), nous avons notamment lancé le projet pilote « Jonge boer·inn·en, levende grond » ("Jeunes agriculteur·rice·s, sol vivant"). L'objectif est d'aider les jeunes agriculteur·rice·s à rendre leurs sols plus sains et plus résistants en collaborant avec les processus naturels. Grâce à des webinaires accessibles, nous avons touché plus d'une

centaine d'agriculteur·rice·s. Nous avons également organisé cinq visites d'exploitations agricoles afin de permettre aux participant·e·s de découvrir, dans un contexte pratique, des techniques telles que la couverture permanente du sol, la rotation des cultures, la fertilisation adaptée et les prairies riches en herbes aromatiques. Ces échanges et démonstrations sont une source d'inspiration et fournissent des outils concrets. Enfin, le réseau d'apprentissage rassemble des d'agriculteur·rice·s motivé·e·s qui souhaitent aller plus loin dans la pratique du travail du sol sans labour sur leur propre exploitation. Nous travaillons ainsi ensemble à la mise en place d'un système agricole mieux adapté à la résilience des sols.



Rassembler des décideurs politiques, des chercheurs et des représentants de la société civile autour de questions politiques urgentes est importante. Sur la photo, Mark Shepard, à propos du rôle de l'eau dans le système agricole régénératif de demain, lors d'un événement de cinq jours sur l'eau et l'agroécologie.

© Solidagro et Pomona

8. [De-kracht-van-samenwerking-in-eerlijke-voedselketens.pdf](#) ('Le pouvoir de la coopération dans les chaînes alimentaires équitables')

La collaboration est un principe agroécologique important. Voedsel Anders s'étend également à d'autres organisations et plateformes. Nous nous engageons dans le Living Lab Agro-Ecologie et Agriculture Biologique (LLAEBIO) qui réunit la recherche et la pratique. Au cours des deux dernières années, nous avons collaboré autour du thème des chaînes alimentaires équitables, organisé des journées d'étude et des visites inspirantes, et travaillé à la réalisation d'une brochure sur la collaboration dans

une chaîne alimentaire équitable. Le résultat : un partage de connaissances, des idées précieuses et une brochure remplie de témoignages, de bonnes pratiques et de recommandations politiques⁸.

Influencer les politiques

L'agroécologie vise à créer des réseaux alimentaires régionaux dans lesquels les paysan-ne-s et les citoyen-ne-s se rencontrent, où les autorités locales établissent des liens entre les pro-

ducteur·rice·s et les consommateur·rice·s, et où l'on recherche ensemble une alimentation saine pour tous·te·s. Pour concrétiser cette vision, nous recherchons activement le dialogue avec les partis politiques, les ministres et les administrations. Nous avons participé à la rédaction de mémorandums, mené des campagnes et défini les grandes lignes⁹ d'une politique agricole tournée vers l'avenir.

En 2024 et 2025, nous nous engageons fermement à défendre le droit des paysan·ne·s à utiliser et à conserver leurs propres semences. Cela s'inscrit dans le cadre des négociations européennes en cours sur une nouvelle loi sur les semences. L'assouplissement prévu de la législation sur les OGM nous a également poussés à agir : nous avons rédigé des articles d'opinion, engagé le dialogue avec les fonctionnaires et les députés européens concernés et fait part de nos préoccupations à la Commission européenne.

Nous faisons également entendre notre voix en Flandre, dans des dossiers importants tels que la réforme de la loi sur le bail à ferme, la nouvelle Politique Agricole Commune et la lutte contre le problème de l'azote. Nos propositions sont soutenues par nos membres et partent toujours du principe que l'alimentation saine est un droit humain et que l'agriculteur·rice doit être au centre de l'histoire de l'alimentation.

Étant donné que les flux financiers importants transitent par la politique agricole commune (PAC) de l'Union Européenne vers la Flandre et que de nombreuses législations européennes influencent notre politique agricole et alimentaire, nous collaborons avec des partenaires tels que Good Food Good Farming, Arche Noah et Agroecology Europe pour mener des actions de lobbying et prendre position à ce niveau.



Les défis d'un monde polarisé

Notre société est confrontée à la polarisation et à la simplification. Les questions complexes reçoivent trop souvent des réponses simplistes. C'est précisément pour cette raison qu'il est essentiel de continuer à miser sur la coopération, la nuance et la confiance.

L'agroécologie n'est pas un ensemble de techniques, mais un modèle alimentaire fondamentalement différent. Or, le terme risque d'être détourné par des acteur·ice·s qui ne veulent embrasser qu'une partie de l'histoire. En tant que réseau et mouvement pour l'agroécologie, nous voulons veiller à préserver l'intégrité du terme « agroécologie ». Cela signifie que nous devons faire passer ensemble un message clair et continuer à insister sur la nécessité d'un changement systémique considérable à l'échelle de la société.

9. Copie de Krijtlijnen Voedsel Anders - Assemblé : <https://www.voedsel-anders.be/sites/default/files/2023-10/11%20krijtlijnen%20voor%20een%20agro-ecologisch%20landbouwmodel.pdf>

Au cours des prochaines années, nous voulons unir nos forces au niveau local et régional. Si les décideurs politiques flamands ne font pas preuve du courage nécessaire pour ouvrir la voie à l'agroécologie, nous chercherons des alliés à plus petite échelle. Pensons par exemple aux parcs paysagers, aux stratégies alimentaires provinciales et régionales ou aux collaborations supralocales, auxquelles nous pouvons adhérer avec notre vision. Une chose est sûre : de plus en plus de personnes prennent conscience que le système agricole et alimentaire actuel a atteint ses limites. Par solidarité avec les paysan-ne-s du monde entier, l'appel à mettre en pratique la souveraineté alimentaire et à créer des réseaux locaux plus solides se fait de plus en plus fort. En tant que mouvement, nous voulons y contribuer activement.



Rejoins-nous Ensemble, nous faisons la différence

Voedsel Anders est bien plus qu'une organisation. C'est un mouvement en pleine expansion qui rassemble des personnes qui croient en une agriculture réellement adéquate tant pour les paysan-ne-s, que pour les consommateur-ric-e-s et la planète.

Tu souhaites toi aussi contribuer à un système alimentaire plus équitable ? Rejoins Voedsel Anders ou l'une de nos organisations partenaires et fais la différence avec nous.



Internationaliser la lutte

PARTIE 2





La voix collective des paysan-ne-s d'Europe

La Coordination Européenne Via Campesina



par **Gérard Choplin** | ECVC

1. Suite au décès de Gérard Choplin pendant la rédaction de cet article, l'équipe de l'ECVC a proposé son aide pour le finaliser. Gérard Choplin était notamment animateur de la CNSTP (1982-1985), de la CPE (1986-2008) et d'ECVC (2008-2012). Il était également l'auteur de *Paysans mutins, paysans demain : pour une autre politique agricole européenne* paru aux éditions Yves Michel en 2017. Cet article reprend en partie des extraits de ce livre. <https://www.yvesmichel.org/livre/paysans-mutins-paysans-demain-2/>.

2. Groupe de travail des jeunes agriculteur-riche-s

3. Deutscher Bauernverband, syndicat agricole hégémonique en Allemagne

4. <https://www.abl-ev.de/ueber-uns/geschichte>

Le mouvement paysan européen a toujours connu une évolution constante. Il est actuellement incarné par la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) qui représente aujourd'hui la voix des paysan-ne-s européens. Cette contribution de Gérard Choplin¹ présente un bref historique de sa naissance sous le nom de Coordination Paysanne Européenne (CPE), de son rôle dans la création de La Via Campesina, et de son ambition d'engendrer une transformation sociale radicale pour obtenir une véritable souveraineté alimentaire.

Naissance et développement de la Coordination Paysanne Européenne (CPE)

Dans plusieurs pays Européens, des organisations paysannes se rebellent

En 1974, dans les montagnes autrichiennes, 23 paysan-ne-s franchissent un pas : il est temps pour elles et eux que les paysan-ne-s des montagnes prennent conscience de leurs intérêts et les représentent. C'est la création de la « Österreichische Bergbauern Vereinigung » (ÖBV). Celle-ci s'oppose clairement au Bauernbund, organisation agricole hégémonique, et au productivisme. Les mutin-e-s de l'ÖBV n'auront pas la vie facile au niveau de leur village.

En 1973, dans le Baden-Württemberg en Allemagne, des jeunes paysan-ne-s de l'Arbeitskreis jungen Landwirte² osent remettre en



«

Les paysans et paysannes d'Europe s'unissent pour défendre leurs normes et leurs prix face aux menaces du libre-échange lors des manifestations agricoles de Bruxelles en janvier 2024.

© ECVC

cause le DBV³ au niveau local⁴. En 1981, le nouveau groupe s'est élargi à d'autres régions et prend le nom de Bauernblatt, du nom de son journal, et plus tard celui d'AbL⁵.

En France, depuis la fin des années 60, la contestation grandit à l'intérieur du syndicat agricole FNSEA⁶ et du CNJA⁷. Bernard Lambert⁸, leader de la FRSEA⁹ de Bretagne, fait partie des exploitant-e-s agricoles modernisé-e-s, qui prennent conscience de leur exploitation par l'amont et l'aval. Bernard Lambert publie en 1970 « Les paysans dans la lutte des classes ». Il y critique la capitalisation croissante de l'agriculture et la perte d'autonomie des paysan-ne-s. Après leur échec au congrès du CNJA de 1970, les contestataires créent le mouvement « Paysans-Travailleurs ». Plusieurs luttes¹⁰ vont donner un large écho aux Paysans-Travailleurs. En 1981, l'arrivée de la Gauche au pouvoir accélère le regroupement de plusieurs organisations dans la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP).

Les premières rencontres paysan-ne-s européennes et la mise en place formelle de la CPE en 1986

Jusqu'en 1981, il y a peu de relations entre les organisations paysan-ne-s contestataires d'Europe. Mais les dégâts du productivisme dans les rangs des petit-e-s et moyen-ne-s paysan-ne-s aiguissent l'intérêt pour la solidarité au-delà des frontières. C'est en Autriche que naîtra l'étincelle : en juillet 1981, à Saint Leonardh (Tirol), l'ÖBV invite des organisations paysan-ne-s de France, d'Allemagne, de Suisse, et du Portugal. Il n'est pas anodin que cette histoire ait démarré dans et autour des Alpes, dans des régions où l'on trouve surtout des petites et moyennes exploitations agricoles. En confrontant les situations des pays dans et en dehors de la CEE¹¹, les participant-e-s se rendent compte à chaque fois de leurs similitudes. Au cours des années suivantes, plusieurs réunions auront lieu, organisées à chaque fois par différentes organisations dans différents pays. En février 1982, c'est le

5. Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft.

6. Fédération nationale des syndicats d'exploitant-e-s agricoles, syndicat agricole majoritaire.

7. Centre national des jeunes agriculteur-ric-e-s

8. Rouaud Christian, film « Bernard Lambert, paysan rebelle »

9. Fédération régionale des syndicats d'exploitant-e-s agricoles.

10. Par exemple la grève du lait en Bretagne en 1972, les luttes contre les firmes d'intégration, la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac, le scandale du veau aux hormones, etc.

11. Communauté économique européenne, ancêtre de l'Union européenne.

66

« De l'Irlande à la Sicile, du Portugal à l'Autriche, les 80 participant·e·s ici présents refusent la course aux plus bas coûts de production et la restructuration sans fin de la production agricole. Malgré leurs conditions agricoles, naturelles, historiques différentes, ils veulent travailler ensemble à changer une politique agricole qui les fait disparaître (...). »

CPE, 5 décembre 1986

VKMB¹² qui invite en Suisse. En février 1983, c'est le Bauernblatt en Allemagne. En 1984, le CNST en France, où les contacts se développent aussi de plus en plus au niveau international. En 1985 aux Pays-Bas. En 1985 encore en France pour une table ronde publique, juste après que la Commission européenne ait publié le 'Livre vert sur les perspectives de la PAC'. C'est à cette occasion, pour rédiger l'invitation, que m'est venu à l'esprit le nom de «Coordination paysanne européenne» (CPE).

La CPE organise la 6e rencontre paysanne européenne en 1986 à Madrid. 28 organisations de 10 pays se retrouvent autour du thème: « Paysans européens: concurrents ou partenaires ? » C'est ici que se forge la valeur primordiale de la CPE : la solidarité, à la place de la concurrence que la politique agricole nous impose.

Le 4 décembre 1986, 12 organisations de 6 pays officialisent la création de la CPE. Qui aurait parié que la rencontre initiée en 1981 par des petit·e·s paysan·ne·s des montagnes autrichiennes allait déboucher cinq ans plus tard sur la construction d'un mouvement paysan européen ?

Une voix paysanne européenne à Bruxelles et une première victoire

Après la création de la CPE, nous passons à la vitesse supérieure en 1987. Après son audition par la Commission agricole du Parlement européen, la CPE organise une journée européenne d'actions, avec des initiatives en Belgique, Galice, Pays-Bas, France et Allemagne. La plus symbolique a lieu à la frontière France-Allemagne-Luxembourg devant un entrepôt européen de stockage de poudre de lait. Le Soir titre le lendemain : « *un mouvement syndical au service des paysans* ».

La remise en cause du productivisme, un des moteurs de la CPE, nous met naturellement en contact avec les associations qui se préoccupent de l'environnement, de la santé, des consommateur·rice·s, du Sud. Les contacts internationaux se multiplient au cours des négociations GATT¹³. La problématique des hormones utilisées pour les animaux d'élevage nous réunit à l'occasion de la bataille contre l'autorisation de l'hormone laitière et du conflit USA-UE sur les hormones de croissance bovine à partir de 1987. Une campagne européenne contre l'hormone laitière est lancée en 1988. L'Union européenne finit par l'interdire. C'est une première victoire.

12. Le Vereinigung zum Schutz kleiner und mittlerer Bauern (association des petit·e·s et moyen·ne·s paysan·ne·s).

13. General Agreement on Tariffs and Trade (GATT, en français : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

La CPE développe ses activités et fait entendre sa voix

En 1989, après avoir installé un bureau dans une petite mansarde à Bruxelles, la CPE organise sa conférence de presse d'inauguration, avec un nombre surprenant de médias. Comme si, enfin, il existait une autre voix que celle du Comité des Organisations Professionnelles Agricole (COPA). La CPE, à l'opposé du corporatisme agricole traditionnel et encline à traiter les enjeux agricoles comme des enjeux de société, était attendue et bienvenue. Saura-t-elle occuper et consolider l'espace politique qui s'ouvre ?

La CPE organisera des séminaires sur la PAC et sur des thèmes sectoriels ou transversaux. Ils serviront de formations, de rencontres, de débats, d'ouverture à de nouveaux partenariats, de plaidoyer, et bien sûr de diffusion de nos analyses et propositions pour changer les politiques agricole, alimentaire, rurale, et commerciale. Mais de là à réellement faire bouger la politique dans le sens que nous souhaitons, il y a encore un grand pas.



1992, Action CPE à l'ambassade des USA à Bxl lors de l'accord de Blair House : on y voit Philippe Loeckx (FUJA), Pierre Dequesne (FUJA) et Jean-Pierre Cuvry (VAC)

© ECVV

La naissance de Via Campesina

Depuis 1986, la négociation de l'accord GATT nous a fait prendre conscience du déplacement des niveaux de décision de notre politique agricole de l'UE vers le niveau international. Les rencontres internationales facilitées par des ONG de développement nous ont familiarisé-e-s avec les autres continents et le jargon des négociations, mais elles ont aussi révélé notre dépendance vis-à-vis des ONG qui détiennent les fonds et étendent les invitations.

En 1992, Paul Nicholson, de l'organisation paysanne EHNE au Pays Basque, représente la CPE au congrès de l'UNAG¹⁴ du Nicaragua et y déclare: « *La guerre n'est pas entre nous paysans mais entre des modèles de développement. Notre défi est de créer cet espace commun et de le rendre public au monde*¹⁵. » Après ce congrès, les organisations veulent aller plus loin, sponsorisées par l'ONG néerlandaise la Paolo Freire Stichting (PFS). Mais l'étape suivante va s'avérer plus compliquée, car la FIPA¹⁶, qui regroupe les grandes organisations agricoles au niveau international, craint la création d'une autre organisation. Dans les mois qui suivent, la PFS élabore une plateforme qu'elle dénomme *Via Campesina*, et prépare avec la CPE une nouvelle rencontre internationale. Pour la PFS, la plateforme doit seulement approfondir les points de vue en matière de développement agricole, en étant ouverte à tous, FIPA comprise. Pour la CPE, la rencontre doit renforcer les liens entre organisations paysannes pour peser sur les décisions internationales. Les mutin-e-s européen-ne-s se voient mal agir avec la FIPA, dont les membres européens font partie du COPA et ignorent ou combattent les organisations de la CPE.

14. Unión nacional de agricultores y ganaderos

15. Desmarais Annette, *La via Campesina, une réponse paysanne à la crise alimentaire*, page 84.

16. Fédération internationale des producteurs agricoles, qui regroupait 110 grandes organisations agricoles de 75 pays.



En 1993, la conférence mondiale des paysans et paysannes à Mons, en Belgique - l'événement fondateur qui a lancé La Via Campesina (LVC).
© ECVV

En mai 1993, les difficultés pressenties vont se concrétiser quant 55 organisations paysannes de 36 pays d'Europe, Amériques, Asie se retrouvent à Mons en Belgique. Les organisations paysannes ne veulent pas d'un agenda soft de recherche et de «concertation» écrit par une PFS en lien avec la FIPA. Plusieurs organisations demandent une modification du programme. La PFS refuse et claque la porte, laissant les organisations paysannes suivre l'agenda qu'elles veulent. Le conflit entre la PFS et les organisations paysannes a permis de faire émerger plus rapidement la volonté des organisations de créer leur propre «Voie Paysanne». Elles adoptent «*la déclaration de Mons*»¹⁷. Au développement néolibéral de l'agriculture, elles opposent «un développement agricole écologiquement durable et socialement juste». Cette même année, le 4 décembre 1993, quelques jours avant l'accord GATT, une manifestation a lieu à Genève, avec des leader-euse-s paysan-ne-s d'Inde, du Japon, des USA et du Canada: la mondialisation des politiques agricoles est lancée, La Via Campesina aussi.

Les moments forts de mobilisation de La Via Campesina seront le forum mondial pour la sécurité alimentaire de la FAO à Rome en 1996, les grandes manifestations lors des conférences ministérielles de l'OMC à Seattle (1999), Cancun (2003), Hong-Kong (2005), et les Forum Sociaux mondiaux. Elle a obtenu la reconnaissance au sein du «Comité de la sécurité alimentaire mondiale», qui réunit à Rome gouvernements et parties prenantes depuis 2009. Son engagement a également été indispensable au sein du Comité ONU des droits de l'Homme à Genève, pour faire adopter la *Déclaration des droits des paysans – Femmes et hommes*¹⁸. Cette déclaration servira de base à la négociation du texte de la déclaration a Déclaration des Nations Unies sur les Droits des paysan-ne-s et Autres Personnes Travaillant dans les Zones Rurales, UNDROP (son acronyme anglais), adoptée près d'une décennie plus tard, en 2018.¹⁹

Le Mouvement Paysan Européen aujourd'hui et son ambition d'engendrer une transformation sociale radicale pour obtenir une véritable souveraineté alimentaire

En 2008, la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) est créée lors d'une assemblée à Madrid, alors que la CPE s'engageait dans la construction d'une nouvelle structure intégrant les autres membres européens de Via Campesina, comme le COAG, SOC d'Andalousie, Çiftçi-Sen de Turquie, ainsi que d'autres organisations déjà en contact avec la CPE.

17. La Déclaration de Mons, La Via Campesina. Prolongement de la Déclaration de Managua, <https://viacampesina.org/fr/declaration-de-mons-mai-1993/>

18. La Via Campesina, Declaration of Rights of Peasants - Women and Men, <https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2011/03/Declaration-of-rights-of-peasants-2009.pdf>

19. La Déclaration des Nations Unies sur les Droits des paysan-ne-s et Autres Personnes Travaillant dans les Zones Rurales (UNDROP), <https://digitallibrary.un.org/record/1650694?ln=fr>.

ECVC est actuellement composée de 28 organisations nationales et régionales d'agriculteur·rice-s et de travailleur·euse-s agricoles issues de 20 pays européens.²⁰ Sa gouvernance interne et son travail politique sont toujours dirigés par les agriculteur·rice-s mêmes. Les membres d'ECVC se réunissent chaque année lors de leur assemblée générale afin de définir les orientations stratégiques et de sélectionner un comité de coordination, composé de 10 paysan-ne-s. Parmi les 10, au moins 2 doivent être des jeunes (moins de 40 ans) et 5 des femmes. La gouvernance s'adapte aux changements constants du mouvement.

Parmi les thèmes sur lesquels le mouvement est actif au niveau européen, nous pouvons citer la lutte pour des politiques agricoles fondées sur le principe de la souveraineté alimentaire, la revendication de mécanismes de régulation des marchés dans le secteur agricole, la demande d'une politique foncière globale susceptible de faciliter le renouvellement générationnel et l'accès à la terre pour l'agroécologie, la défense du système des semences paysan-ne-s contre les oligopoles transnationaux, la défense des droits des paysan-ne-s et des travailleur·euse-s agricoles, l'échange agroécologique transnational et la promotion de véritables politiques climatiques dans l'agriculture. ECVC est à la recherche de larges alliances avec le reste de la société civile et souhaite jouer un rôle moteur au sein de Via Campesina. Grâce à la présence d'ECVC lors des manifestations récentes du secteur agricole, l'organisation a acquis encore plus de visibilité dans le paysage européen sur ces thèmes.



ECVC a obtenu beaucoup de visibilité lors des manifestations récentes du secteur agricole contre l'accord UE-Mercosur en 2024

© ECVC

Aujourd'hui, ECVC est probablement la seule organisation de producteur·rice-s à présenter une proposition holistique claire pour réformer les politiques de l'UE, du commerce aux politiques sectorielles. Il s'agit d'un changement de paradigme qui s'éloigne de la politique de l'UE, qui espère résoudre les multiples crises par un programme de solutions technologiques souvent contre-productives et qui alimente la rhétorique des groupes politiques d'extrême droite, qui nient de manière non scientifique la gravité de la situation et favorisent à la place l'agriculture industrielle. Malheureusement, présenter une telle proposition n'est pas une tâche aisée.

20. <https://www.eurovia.org/fr/>

« Il y a un manque structurel de recherche scientifique sur les propositions des paysan-ne-s pour la transition des systèmes alimentaires ».

Morgan Ody - Porte parole d'ECVC

Il y a un manque structurel de recherche scientifique sur les propositions des paysan-ne-s pour la transition des systèmes alimentaires et un manque de compréhension approfondie dans certains contextes parmi les militant-e-s écologistes et paysan-ne-s sur les problèmes rencontrés par les différents acteur-ice-s. Il reste également difficile d'engager les jeunes agriculteur-riche-s et les travailleur-euse-s agricoles dans le travail de plaidoyer au niveau européen en raison des difficultés auxquelles celles et ceux-ci sont confronté-e-s dans leur vie précaire. En outre, cela reste un défi de mieux ancrer la présence de La Via Campesina dans les pays d'Europe de l'Est.

Il est toutefois important de reconnaître que le mouvement paysan européen reste modeste et fragile : nous ne pouvons prétendre ici qu'il soit capable de rassembler des millions de personnes ou de soulever les foules. Il est modeste par rapport à d'autres secteurs sociaux européens, notamment les syndicats de l'industrie ou des services. Il est encore plus modeste par rapport aux organisations paysannes d'autres continents. (La via Campesina au niveau mondial compte 180 membres réparties dans 81 pays.)

Et pourtant, il porte en lui une ambition de transformation sociale radicale. Derrière les luttes et les revendications spécifiques, il incarne une perspective révolutionnaire dans la grande lignée des mouvements sociaux qui, de siècle en siècle, se sont battus pour la dignité de tous les êtres humains, pour l'égalité au-delà des conditions sociales, du genre, de la nationalité, de la religion ou de la couleur de peau. Face à la crise écologique, il ajoute la dimension de la relation entre les humains et leur environnement. Européen, il esquisse un destin alternatif au cœur d'un continent qui s'est construit au cours des derniers siècles sur la colonisation et l'exploitation du monde. Ce faisant, il fait naître l'espoir de dépasser les relations de domination.



Nous sommes la voix collective
des paysan-ne-s d'Europe.



Le troisième forum Nyéléni au Sri Lanka

Entre continuité et transformation



Par **Jonathan Peuch** | FIAN Belgium

Le mouvement Nyéléni est une initiative de divers mouvements sociaux et paysans du monde entier, qui visent à se réunir autour des concepts de souveraineté alimentaire et d'agroécologie. Depuis sa création officielle au Mali en 2007, de nombreux rassemblements ont marqué l'histoire de ce mouvement international. Le Forum 2025 qui s'est tenu à Kandy, au Sri Lanka, marque une nouvelle étape dans l'histoire du mouvement, en visant une « transformation systémique ».

L'héritage de Nyéléni en tant qu'étincelle

Il y a plusieurs siècles vivait, au cœur du Mali, une femme dont le nom allait finir par résonner à travers les continents et inspirer des millions de personnes : Nyéléni. Elle n'était pas une simple paysanne. Elle a ennobli et domestiqué des céréales traditionnelles telles que le fonio et le mil. Elle a aussi et surtout lutté contre la discrimination sociale, et a remis en question l'ordre social patriarcal et les rapports de force de son époque. Son histoire parle du pouvoir de transformation, de l'autodétermination, de la résistance et d'un engagement sans faille à placer la vie au centre de sa communauté.





© 3rd Nyéléni Global Forum

À terme, l'héritage de Nyéléni a inspiré l'un des mouvements sociaux les plus importants de notre époque : le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire. Le concept de souveraineté alimentaire est né dans les années 1990, depuis les champs à travers la lutte des mouvements paysans du monde entier. Il a été conçu comme une force unificatrice dans la lutte pour le contrôle de notre système alimentaire et contre la marchandisation généralisée de la nourriture, qui considérait les produits agricoles comme des marchandises soumises aux lois du commerce. Cette marchandisation a atteint une vitesse supérieure à l'échelle internationale, sous l'impulsion des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment à Seattle, et d'événements tels que le Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Pendant ce temps, les programmes d'ajustement structurel ont eu des conséquences dévastatrices dans les

pays du Sud. Les communautés ont pu constater comment la libéralisation du commerce et le démantèlement des systèmes de soutien à l'agriculture ont détruit les économies alimentaires locales.

La création du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a joué un rôle déterminant en rassemblant divers groupes : paysan-ne-s, pêcheur-euse-s, peuples autochtones, éleveur-euse-s, travailleur-euse-s agricoles, consommateur-riche-s, mangeur-euse-s, etc. Il s'agissait d'une alliance entre différentes identités et différents groupes politiques, organisée de manière collective. La souveraineté alimentaire est devenue l'alternative radicale au discours dominant de la sécurité alimentaire. Cette distinction était cruciale. Alors que la sécurité alimentaire se concentrait exclusivement sur la disponibilité

des aliments – souvent par le biais d'une production accrue et du commerce international –, la souveraineté alimentaire exigeait quelque chose de beaucoup plus radical : le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite de manière écologiquement responsable et durable, ainsi que leur droit de déterminer leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. La réponse ne se limitait donc pas seulement à la résistance et à l'appel au respect des petites pratiques agricoles, mais consistait également à formuler une vision alternative : celle de la souveraineté alimentaire.

Le forum Nyéléni au Mali en 2007 : les fondements

Le mois de février 2007 a été un moment crucial pour le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire. Le premier Forum mondial Nyéléni pour la souveraineté alimentaire, qui s'est tenu à Sélingué, au Mali, a réuni plus de 500 délégué-e-s en provenance de 80 pays. Ces délégué-e-s représentaient la diversité de celles et ceux qui produisent, récoltent, transforment et consomment de manière éthique la nourriture dans le monde. Le choix du Mali était évidemment symbolique. C'était le pays de Nyéléni elle-même. Le pays où son histoire avait commencé. Mais c'était aussi un pays du continent qui a le plus souffert de l'exploitation coloniale, et des politiques néolibérales actuelles. En organisant le forum en Afrique, un message clair a été envoyé : les solutions à la crise alimentaire mondiale ne viendraient pas des salles de réunion des multinationales ou des couloirs des institutions internationales, mais des communautés qui vivent directement les injustices du système alimentaire.



Les échanges lors de ce forum ont abouti à la Déclaration de Nyéléni¹, un document qui allait devenir la clé de voûte du mouvement pour la souveraineté alimentaire. La déclaration formule six principes fondamentaux : l'alimentation comme droit humain ; la nécessité de réformer notre système agricole ; la protection des ressources naturelles ; la réorganisation du commerce alimentaire ; la fin de la mondialisation de la faim ; et la promotion de la paix sociale. Elle reconnaît que des systèmes de production et de distribution alimentaires durables et sains, la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition, la lutte contre les inégalités structurelles, la remise en cause du pouvoir des entreprises et les processus d'autodétermination des communautés marginalisées sont essentiels à un système alimentaire autonome. La déclaration appelle aussi et surtout à l'instauration de nouvelles relations sociales, sans oppression entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. La souveraineté alimentaire a été consacrée comme un cadre global pour la transformation sociale.



Le premier Forum mondial Nyéléni en 2007 a rassemblé 500 délégué-e-s pour défendre la souveraineté alimentaire.

© Tineke D'haese

1. Déclaration de Nyéléni (2007), <https://nyeleni.org/IMG/pdf/DeclNyeleni-en.pdf>.



Au Forum Nyéléni Europe en Roumanie, à Cluj-Napoca, près de 500 personnes issues de 40 pays différents débattirent de la façon de se réapproprier le système alimentaire et agricole largement contrôlé par des entreprises.

© Sara Meißner / nyeleni.de

2. Déclaration du Forum international pour l'agroécologie (2015)

3. Déclaration de Nyéléni Europe (2011) : Food sovereignty in Europe now! [https://nyeleni-eca.net/sites/default/files/2016-06/NYELENI Declaration English.pdf](https://nyeleni-eca.net/sites/default/files/2016-06/NYELENI%20Declaration%20English.pdf) et https://nyeleni-eca.net/sites/default/files/2016-06/Nyeleni11%20Synthesis%20ENGLISH_WEB%20%281%29.pdf

4. Déclaration de Nyéléni Europe (2016) <https://nyeleni-eca.net/sites/default/files/2017-04/Nyeleni%20Europe%20Report%202016-web.pdf>

Le forum Nyéléni au Mali en 2015 : l'agroécologie comme concept clé

En février 2015, huit ans après le premier forum historique, les mouvements se sont à nouveau réunis lors du Forum international sur l'agroécologie. Une fois de plus, c'est à Sélingué, au Mali, qu'ils se sont retrouvés. Ils y ont convenu d'une vision commune de l'agroécologie. L'agroécologie n'a pas été définie comme une simple série de technologies ou de pratiques de production, mais comme « un mode de vie et le langage de la nature », ancré dans des piliers fondamentaux tels que les droits territoriaux, l'accès collectif aux biens communs, divers systèmes de connaissances, la spiritualité, l'autodétermination des communautés, l'autonomie par rapport aux marchés mondiaux et le leadership central des femmes et des jeunes. L'agroécologie devait ainsi devenir un concept clé pour la réalisation de la souveraineté alimentaire.

La déclaration a positionné l'agroécologie comme un cadre politique qui remet en cause le contrôle des entreprises et transforme les structures de pouvoir, tout en rejetant explicitement les tentatives des institutions et des entreprises de coopter l'agroécologie par le biais de l'« agriculture intelligente face au climat » et d'autres fausses solutions. Le forum a identifié neuf domaines stratégiques pour promouvoir sa vision, à savoir la promotion de politiques de soutien, le développement d'économies locales, la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la dénonciation de l'appropriation de l'agroécologie par les entreprises. L'agroécologie y a été adoptée comme faisant partie intégrante de la lutte populaire pour la justice sociale et l'harmonie avec Mère Nature.

Le forum Nyéléni au Sri Lanka en 2025 : vers la transformation du système

Extensions régionales et préparation du troisième forum Nyéléni

Le succès des forums de 2007 et 2015 a été un catalyseur mondial, chaque région adaptant le cadre de la souveraineté alimentaire au contexte local, tout en conservant les principes fondamentaux. En Europe, deux fora « Nyéléni Europe » ont vu le jour, avec des réunions importantes à Krems³ (Autriche, 2011) et Cluj⁴ (Roumanie, 2016). Ces rencontres ont établi un lien entre la souveraineté alimentaire, et la lutte contre l'agriculture industrielle et la concentration des entreprises, et ont abordé les conséquences de la politique agricole commune (PAC) européenne pour les petit-e-s agriculteur-rice-s. À la même période, des alliances

visant à promouvoir l'agroécologie ont vu le jour en Europe. C'est ainsi que Agroecology Europe a été créé en 2016, et que des réseaux ont vu le jour dans différents pays. On peut citer, par exemple, Agroecology In Action (2016) en Belgique francophone et Voedsel Anders (2017) en Belgique néerlandophone.

D'autres régions du monde n'ont pas organisé de Forum en tant que tels. Néanmoins, les processus asiatiques se sont concentrés sur les conséquences de la Révolution verte, l'accaparement des terres ainsi que le lien entre la souveraineté alimentaire et la lutte plus large pour la justice sociale, notamment en ce qui concerne la discrimination fondée sur la caste et les droits des populations autochtones. Les processus africains ont mis l'accent sur le rôle du continent en tant que berceau de nombreuses cultures et lieu de lutte contemporaine contre l'accaparement des terres, en associant la souveraineté alimentaire à la décolonisation et à l'autodétermination. En Amérique, les processus se sont concentrés sur les accords de libre-échange, les réformes agricoles, la contamination par les OGM et l'exode rural, tout en jouant un rôle central dans le développement de la dimension de genre de la souveraineté alimentaire et dans la reconnaissance du rôle crucial des femmes, notamment dans la conservation des semences et la perpétuation des traditions alimentaires.

Dans le cadre des processus régionaux approfondis menés à travers le monde, des plateformes d'échange régionales, des consultations, des réunions en ligne et des ateliers ont permis de favoriser la convergence, l'analyse politique et l'élaboration d'une vision commune. Ces processus ont ainsi planté les jalons du troisième Forum mondial Nyéléni. Il est important de noter



que, visant à évoluer vers un changement systémique plus largement soutenu, le mouvement pour la souveraineté alimentaire a également commencé à établir des contacts avec d'autres mouvements sociaux. Les thèmes abordés incluent l'impact de la production alimentaire sur le climat et, inversement, l'impact d'une alimentation malsaine sur la santé, les inégalités sociales et de genre également présentes dans nos systèmes alimentaires, les perturbations des marchés alimentaires et la spéculation et l'inflation qui en ont résulté à la suite de la pandémie, les guerres cruelles, les conflits persistants et le génocide des Palestiniens, etc. Une lutte fragmentée doit laisser place à une coopération. Entre le mouvement pour la souveraineté alimentaire et les mouvements qui défendent le droit à la santé, qui luttent pour la justice climatique, qui luttent contre les inégalités de genre et la discrimination, et/ou qui s'engagent en faveur d'une économie plus sociale et solidaire. En outre, les dialogues avec les universitaires et les syndicats se sont multipliés.



Forum Nyéléni Europe en Roumanie, à Cluj-Napoca, 2016.

© Sara Meißner / nyeleni.de

Le People Health Movement rejoint Nyéléni



Par **Claudio Shuftan** | PHM

Le Mouvement populaire pour la santé (MPS ou People's Health Movement, PHM) est un réseau mondial de militant·e·s et de professionnel·le·s de la santé communautaire, d'organisations sociales et d'institutions académiques, principalement issus de pays en développement. La vision, les objectifs, les principes et les actions du mouvement sont consignés dans la Charte Populaire pour la santé (People's Charter for Health), qui trouve ses racines dans la Déclaration d'Alma-Ata. Celle-ci considère la Santé comme un ensemble constitué du bien-être physique, mental et social.⁵ Le MPS considère le contexte systémique et social comme un facteur crucial pour appréhender la santé individuelle et collective, et met en évidence les problèmes structurels dans la manière dont le monde envisage la santé.

Le MPS reconnaît le rôle de l'alimentation dans la réalisation du droit à la santé. Fort de son expertise dans des domaines tels que la faim, la sous-nutrition et la surnutrition, ainsi que les maladies non transmissibles liées à l'alimentation, le MPS souligne également la nécessité de réformer le système alimentaire. L'ambition du troisième Forum Nyéléni de se concentrer également sur les structures sociales et politiques afin de parvenir à un changement systémique, a fait du MPS un partenaire de choix dès les premières réunions préparatoires. Le MPS voit en effet de nombreuses opportunités de rapprocher les mouvements sociaux concernant la santé, et ceux concernant la souveraineté alimentaire.

L'importance du changement systémique pour la souveraineté alimentaire

Du 6 au 14 septembre 2025, le troisième Forum Nyéléni s'est tenu à Kandy, au Sri Lanka.⁶ Avec une interprétation en 17 langues, 600 délégué·e·s en provenance de toutes les régions du monde se sont réuni·e·s pour discuter de la manière dont un changement systémique peut être mis en œuvre afin de réaliser la souveraineté alimentaire et, plus généralement, une transformation systémique. L'approche intersectionnelle qui avait pris forme lors de la phase préparatoire s'est poursuivie lors du forum lui-même.

La semaine d'échanges, de réunions et de discussions intensifs a abouti à une nouvelle déclaration. Celle-ci sera présentée en 2025 lors de la COP30, la conférence sur le changement climatique qui se tiendra à Belém, au Brésil. Cette déclaration souligne l'importance d'un changement systémique et la nécessité de ne pas se limiter au rôle central de l'alimentation, mais d'adopter une vision plus large de la vie et de la nature, en accordant une attention particulière à la vie reproductive, au contrôle de l'énergie et, plus généralement, au contrôle capitaliste et colonialiste sur la vie des personnes.

Donner force à un mouvement mondial n'est pas une mince affaire

La démocratie est un principe central de Nyéléni. Cependant, coordonner à l'échelle mondiale une diversité très locale n'est pas une mince affaire. Le mouvement Nyéléni a connu un système de gouvernance complexe à la suite du forum. Au sommet se trouvait le Comité directeur mondial, qui représente les membres des organi-

5. La Charte Populaire pour la santé (2000), <https://phmovement.org/wp-content/uploads/2020/06/phm-pch-english.pdf> et la déclaration d'Alma-Ata (1978), https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/almaata-declaration-en.pdf?sfvrsn=7b3c2167_2

6. <https://nyeleniglobalforum.org/2025/09/08/the-3rd-nyeleni-global-forum-opens-in-sri-lanka-calls-for-systemic-transformation-resonate-loudly/>

sations mondiales, prend les décisions finales et offre une vue d'ensemble de l'ensemble du processus. Les organisations et mouvements sociaux mondiaux reconnus occupent une position de premier plan à ce niveau et jouent un rôle central dans les discussions politiques. Venaient ensuite les réunions régionales, où ces acteur·ice·s mondiaux et leurs alliés (régionaux) se rassemblent. Ceux-ci élaborent des perspectives spécifiques en fonction des particularités contextuelles, du Portugal à la Sibérie. Ils ne sont toutefois pas autorisés à mener des actions indépendantes. Ensuite, il y avait également des commissions techniques, dont la commission méthodologique et des équipes d'interprètes et de traductrices et traducteurs. Le système de gouvernance était sans nul doute caractérisé par la verticalité. La verticalité n'exclut pas nécessairement la démocratie⁷, mais elle exige une organisation collective disciplinée. C'est particulièrement vrai lors de l'organisation d'un forum international. Il y a toujours des leçons à tirer pour les réunions futures.

Il est nécessaire de clarifier la catégorisation des acteur·rice·s. Nyéléni est organisé autour du rôle central des mouvements sociaux. Le flou qui entoure la définition d'un mouvement social et celle d'un simple allié peut être source de tensions. Les ONG, par exemple, ne sont généralement pas considérées comme des mouvements sociaux, mais plutôt comme des acteur·ice·s susceptibles de les soutenir et de les renforcer. La frontière entre les deux n'est toutefois pas toujours très claire.⁸ Dans le meilleur des cas, les ONG sont désormais considérées comme des alliées ; dans le pire des cas, certaines personnes les considèrent comme des acteur·ice·s néocoloniaux instrumentalisent les mouvements sociaux pour obtenir des financements,



Le troisième Forum Nyéléni, en septembre 2025 à Kandy, a mis l'accent sur la transformation systémique nécessaire à la réalisation de la souveraineté alimentaire, rassemblant 600 délégué·e·s pour discuter des enjeux cruciaux de notre époque.

© Nyéléni Global Forum 2025

accroître leur influence ou saper l'autonomie des organismes communautaires. Dans la pratique, les ONG importantes ont vu leur influence diminuer, faute de pouvoir obtenir le statut d'« organisation mondiale reconnue ». Dans un même temps, la domination des organisations historiques au sein de Nyéléni devrait également pouvoir être remise en question.

Il est nécessaire de laisser suffisamment de place à la participation. Le rôle prépondérant accordé aux sommets internationaux contrastait parfois avec le manque de participation directe des organismes communautaires présents. Une plus grande flexibilité dans la gouvernance et davantage de possibilités d'auto-organisation spontanée et de participation directe auraient pu renforcer le sentiment d'appropriation et d'autonomie des délégué·e·s – et, en fin de compte, enrichir cette nouvelle phase de l'héritage de

7. Le fonctionnement de La Via Campesina (LVC) en est un bon exemple. LVC dispose d'un mécanisme de gouvernance solide qui combine une coordination verticale avec une représentation directe des intérêts des paysan·ne·s, une consultation interne approfondie et un renouvellement régulier des représentants.

8. À titre d'illustration, FIAN Belgium est officiellement une ONG, mais fait souvent partie intégrante des organismes communautaires qu'elle renforce et soutient. FIAN Belgium est profondément enracinée dans les mouvements sociaux locaux (tels que BAP, LAB, OLT, CréaSSA, RéSAP...).



L'art et la spiritualité avait également une place centrale lors du Forum 2025 à Kandy.
© Nyéléni Global Forum 2025



Nyéléni. Les nombreuses occasions d'échanges interpersonnels et de renforcement de la confiance au cours du forum ont montré qu'une telle participation aurait été tout à fait possible. Dans l'ensemble, trop de temps a été consacré à la discussion du texte de la Déclaration, qui n'a finalement apporté aucune modification significative quant à la vision de la souveraineté alimentaire ni à la vision de Nyéléni. Cela a conduit à une certaine inertie, à un sentiment d'impuissance et à un manque de satisfaction parmi les délégué-e-s. Ceux-ci ont eu l'impression d'être là pour entériner des textes et des visions préétablis plutôt que pour créer ensemble quelque chose de nouveau. Au contraire, il aurait pu être souhaitable de passer plus de temps à tenter de collaborer entre les acteur-ice-s présent-e-s

sur des projets de terrain, en encourageant les synergies concrètes.

Malgré ces limites, le forum a réussi à rassembler avec force des délégué-e-s du monde entier et à redonner vie à l'héritage de Nyéléni. Ce fut un succès, grâce à l'engagement important de centaines de personnes pendant plusieurs années. Il a élargi la vision centrale de la souveraineté alimentaire à une perspective plus large de transformation systémique, et a ouvert la voie à de futures campagnes mondiales et collectives – qui ne disposent pas encore de moyens concrets, mais qui reposent sur une vision commune de la transformation sociale pour les années à venir.



**La transformation systémique
c'est maintenant ou jamais !**

<https://nyeleniglobalforum.org/fr/accueil/>



Le droit à la participation dans les instances internationales

Défis, bonnes pratiques et perspectives



Par **Melik Özden** | CETIM

Les décisions prises au sein des institutions internationales ont un impact décisif sur toutes nos vies, alors que la participation populaire à la prise de ces décisions reste très lacunaire, voire inexistante selon les instances. En effet, de manière générale, les États, en tant que sujet du droit international et représentés par leurs ministères des affaires étrangères, gèrent les relations internationales et la défense de leur souveraineté au nom de leurs peuples et citoyen-ne-s qu'ils sont censés représenter. Dans ce contexte, quelle place accorder au droit à la participation populaire et comment en garantir l'effectivité, afin de construire un multilatéralisme véritablement orienté vers l'intérêt général ?

Le droit à la participation en tant que droit humain

La participation à la prise de décision est consacrée dans de nombreuses normes internationales en matière de droits humains, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 21)¹ et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 25).² Ce droit est accompagné par d'autres droits tels que le droit à l'égalité et à la non-discrimination, à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, le droit à l'information, à la liberté de circulation ou à la justice qui sont indispensables pour la jouissance du droit à la participation. Ces derniers sont également consacrés dans de nombreuses normes internationales en matière de droits humains³. Parmi ces normes la Déclaration sur le droit au développement revêt une importance particulière en ce qui concerne la participation populaire. Selon elle, les êtres humains et les peuples sont non seulement le sujet de ce droit (Art. 2.1) mais aussi les acteur-ice-s centraux-ales de sa mise en œuvre, en insistant sur leur participation (Art. 2.3 et 8.2)⁴.

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), <https://www.ohchr.org/en/human-rights/universal-declaration/translations/french>

2. Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>

3. Voir entre autres, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, <https://www.ohchr.org/fr/instruments-listings>

4. Le droit au développement, Melik Özden, éd. CETIM, Genève, juin 2007, <https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/bro6-develop-A4-fr.pdf> et <https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Art.-Melik-dans-Voix-populaire.pdf>

À noter que les normes relatives aux droits humains et la Charte de l'ONU (art. 103) priment sur tout accord économique ou commercial, comme l'ont affirmé à plusieurs reprises les organes onusiens. Or, les processus d'élaboration de nombre de ces accords échappent bien souvent au contrôle démocratique et à la participation effective des peuples. Cela se traduit par une architecture normative où les prérogatives des sociétés privées priment bien souvent sur les droits humains. Le cas des normes sur la propriété intellectuelle est révélateur : comme l'a rappelé le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, « contrairement aux droits de l'homme, les droits de propriété intellectuelle ont généralement un caractère provisoire, et ils peuvent être révoqués, concédés sous licence ou attribués à un tiers »⁵. Pourtant, les sociétés transnationales agroalimentaires continuent d'instrumentaliser ce cadre juridique en brevetant leurs "inventions" dans le domaine du vivant, après de simples modifications de gènes ou de molécules. Faute de réelle participation des peuples et des États à la définition de ces règles commerciales internationales, ces pratiques renforcent le monopole des transnationales et limitent l'exercice effectif du droit à la participation.

À l'ONU, si l'on fait abstraction des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, chaque État membre dispose d'une voix, quel que soit sa puissance économique, politique ou militaire. Comme nous le verrons plus en avant, les organisations dites de la société civile peuvent participer aux débats au sein de certains organes onusiens et de ce fait peuvent influencer sur les prises de décisions, sachant que, au final,

ce sont les représentants des États qui votent sur toutes les décisions. Néanmoins, le droit à la participation, en tant que droit humain consacré par les instruments juridiques onusiens, doit être respecté par tous les États membres de l'ONU.

Le droit à la participation face aux règles et instances commerciales dominantes

Dans la pratique, la plupart des États n'exercent pas leur souveraineté pour de multiples raisons : manque de volonté politique, manque de moyens ou soumission à différentes formes de dominations telles que le colonialisme (Palestine), le néocolonialisme (dépendance économique, politique, voire militaire, des anciennes colonies aux États colonisateurs et/ou impérialistes), les pays sous tutelle (Haïti) ou embargo (Cuba), les programmes d'ajustement structurel (plus d'une centaine d'États sont concernés) ou la corruption de leurs élites. De ce fait, lorsque les États en question apposent leur signature au bas des traités économiques ou commerciaux internationaux, ils le font parfois sous contrainte (menaces d'exclusion économique et politique sur le plan international, voire de sanctions et de l'intervention militaire) ; d'autres par corruption ou encore par conviction idéologique. C'est dire que certaines décisions prises au niveau international, lorsque la participation populaire fait défaut, peuvent même aller à l'encontre des intérêts des peuples et des États concernés. Une telle réalité pose un problème majeur pour le droit à la participation. Si les États eux-mêmes participent aux négociations internationales sous contrainte ou dans des conditions inégales, la voix des peuples en est doublement étouffée. La participation n'est alors ni libre, ni éclairée, ni représentative.

5. Cf. Observation générale N° 17 sur les droits de l'homme et la propriété intellectuelle, E/C.12/GC/17, § 2, adoptée en novembre 2005, <https://docs.un.org/fr/E/C.12/GC/17>

Dans ce contexte, les structures des organisations et/ou institutions internationales revêtent une importance particulière par leur caractère démocratique ou non. Par exemple, les organisations financières internationales – FMI et Banque mondiale notamment – ne sont pas démocratiques, étant donné que le droit de vote est en fonction de l'apport en capital (pour la Banque mondiale) ou des quotes-parts détenues (pour le FMI).

Il en est de même pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Bien que ses États membres disposent chacun d'une voix, les règles de cette organisation imposent l'ouverture des marchés nationaux au commerce international, tout en favorisant les sociétés transnationales, quel que soit les besoins et les priorités des pays concernés.

De plus, faut-il le rappeler, tant pour le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (géré par la Banque mondiale) que pour l'Organe de règlement des différends de l'OMC, les droits humains et l'intérêt général (comme la santé publique) n'existent pas, étant donné qu'ils ne sont pas codifiés dans les textes de base de ces institutions.

Fer de lance des politiques néolibérales depuis plusieurs décennies, les décisions prises au sein de ces trois institutions ont eu une influence majeure sur les populations de nombreux pays, en particulier sur la paysannerie familiale et autres producteur·rice·s d'aliments familiaux (privatisation des services publics, suppression du soutien à la paysannerie familiale, affaiblissement des assurances sociales, etc.). Il est inutile de préciser que les mouvements et organisations populaires, comme celles des paysan·ne·s, sont exclues de la



prise de décision au sein de ces institutions.

La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan·ne·s et autres personnes travaillant dans les zones rurales

La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan·ne·s et autres personnes travaillant dans les zones rurales (DDP, ou UNDROP en anglais)⁶ constitue sans doute un bon exemple en ce qui concerne la participation populaire à la prise de décision. En effet, la démarche que La Via Campesina (mouvement international de la paysannerie familiale) et le CETIM ont entrepris au sein de l'ONU au début des années 2000, avec l'appui d'autres organisations rurales et de FIAN International, a abouti à l'adoption en 2018 par l'Assemblée générale de l'ONU de la Déclaration précitée.

Certes, il a fallu faire des concessions durant les négociations, cependant la Déclaration adoptée contient l'essentiel des revendications des paysan·ne·s dont la plupart des articles émanent directement de ces dernier·ère·s. En ce sens,



La Déclaration UNDROP de 2018 contient l'essentiel des revendications des paysan·ne·s et autres personnes travaillant dans les zones rurales, y compris leur droit à la participation.
© Defending Peasants' Rights

6. Cf. Résolution 73/165 de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée par 122 voix pour, 8 contre (Australie, États-Unis, Guatemala, Hongrie, Israël, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suède) et 54 abstentions (pays européens en grande majorité), https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/RES_73_165-FR.pdf

ce processus constitue un cas d'école en la matière. De plus, la DDP est conçue pour assurer la participation effective des détenteur·rice·s de droits, directement ou par l'intermédiaire de leurs organisations, à l'élaboration des politiques les concernant et leur mise en œuvre. Les États ont le devoir d'assurer cette participation. Ainsi, ce droit est consacré dans plusieurs articles de la DDP et se traduit, dans son article 10, en ces termes : « le droit des paysan·ne·s de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions les concernant : activement et librement ; directement et/ou par le canal de leurs organisations représentatives. Les États doivent tout mettre en œuvre pour assurer la participation des paysan·ne·s, directement ou indirectement (par la voie de leurs organisations représentatives) à la prise et à la mise en œuvre des décisions. »⁷.

7. Cf. Fiche de formation n° 7 portant sur le droit à la participation, éd. CETIM, Genève, mars 2021, https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Fiche-DDP_n%C2%B07-Participation-A4.pdf

8. Voir la résolution 54/9 du Conseil des droits de l'homme, adoptée par 38 voix pour, 2 contre (États-Unis et Royaume-Uni) et 7 absentions (Finlande, France, Géorgie, Lituanie, Monténégro, Roumanie et Tchéquie), <https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Res-UNDROP-mechanisme-FR-1.pdf>

9. Voir à ce propos le site internet dédié aux droits des paysan·ne·s qui contient de nombreuses informations et jurisprudences, <https://defendingpeasantsrights.org/fr/accueil/>

Bien entendu, il ne suffit pas d'avoir des droits, même si leur reconnaissance constitue la première étape ; ils doivent être mis en œuvre concrètement pour que leurs détenteur·rice·s puissent en bénéficier. C'est pourquoi, nous avons poursuivi notre engagement pour obtenir un mécanisme de suivi (Groupe de travail d'Experts) au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour surveiller la mise en œuvre de la Déclaration en question, avec la participation active des détenteur·rice·s de ces droits (paysan·ne·s et autres producteur·rice·s d'aliments familiaux)⁸. A souligner que le prochain rapport annuel de ce Groupe de travail sera consacré au droit à la participation dans les processus de prise de décision. Dans ce cadre, les organisations paysannes et rurales se mobilisent pour la mise œuvre de ces droits à l'échelle nationale, régionale et internationale⁹.

<https://defendingpeasantsrights.org/>

Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones

Un autre exemple notable en matière de prise de décision au niveau international est le Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSCPA ou son abréviation CSIPM en anglais) pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies. Ce mécanisme a vu le jour après la réforme du CSA en 2009. La réforme était marquée par la reconnaissance du droit de la société civile, engagée dans la sécurité alimentaire et la nutrition, à organiser sa propre par-



Des représentant·e·s de la société civile exercent leur droit à participer dans les instances internationales des Nations Unies.

© CSIPM

ticipation. Depuis lors, l'objectif du MSCPA est de faciliter la participation et l'articulation de la société civile dans les processus politiques du CSA, y compris les négociations et la prise de décision.

Conclusion

Le droit à la participation fait partie du corpus des droits humains. A ce titre, il a un rôle crucial pour les organisations rurales et les détenteur-riche-s de droits dans le contexte de la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Si la mobilisation de la paysannerie mondiale est exemplaire pour la participation populaire à la prise de décision, nous assistons depuis le début de l'année aux attaques frontales du nouveau gouvernement des États-Unis contre le système multilatéral. De plus, en se retirant de plusieurs structures onusiennes et en refusant de payer ses cotisations, ces derniers mettent en difficulté le fonctionnement des institutions concernées.

Le gouvernement américain, dominé par des milliardaires, vise manifestement l'élimination

de toute entrave aux intérêts d'une minorité et le maintien de sa domination. Le fait que ce pays – en tant que première puissance mondiale sur les plans économique, politique et militaire – ne respecte pas ses engagements internationaux ni le droit international constitue une source de préoccupation majeure. Ainsi, le comportement de ce pays a des impacts directs sur les droits humains en général, dont le droit à l'autodétermination des peuples, et les droits des paysan-ne-s en particulier, et ce à travers le monde entier.

Cela dit, il faut considérer le retrait états-unien comme une opportunité pour démocratiser l'ordre international et prévenir l'arbitraire imposé par ce pays. En effet, les autres États doivent ensemble s'engager pour faire respecter le droit international basé sur le droit des peuples à décider de leur avenir. Ils doivent également refonder les institutions financières et commerciales internationales, de sorte que l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers. Les mouvements sociaux et autres organisations de la société civile doivent donc se mobiliser pour exiger de leurs gouvernements d'œuvrer dans ce sens.

« En Afrique, nous avons des communautés ethniques distinctes qui entretiennent des relations distinctes avec la terre, avec leur culture et leur production alimentaire. C'est pourquoi il est important pour nous de faire connaître nos réalités distinctes et uniques dans un espace mondial comme celui-ci, afin que nos voix puissent être incluses dans les processus politiques et puissent également être ramenées chez nous. C'est en fait pourquoi nous sommes présents ici. »

Leonida Odongo,
Membre du comité de
coordination du MSCPA



« Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde mal développé. »

Si vous souhaitez devenir membre du CETIM ou suivre leurs activités, veuillez consulter leur site web.



La souveraineté alimentaire en mouvement

La voix des bergers en première ligne



Par **Aliya Kumekbayeva** | WAMIP

1. La transhumance désigne le déplacement saisonnier des animaux. Un bon exemple est le déplacement du bétail des vallées basses en hiver vers les zones plus élevées en été. Les communautés transhumantes sont des communautés liées à cette pratique et qui partagent son héritage social et culturel. Alors que les mouvements nomades sont irréguliers et que les peuples nomades n'ont souvent pas d'établissements permanents, les mouvements transhumants sont prévisibles et les communautés transhumantes ont souvent un ou plusieurs lieux de résidence fixes.

L'alliance WAMIP défend les intérêts des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales à travers le monde. Depuis plusieurs décennies, elle s'efforce de faire entendre leur voix et de les impliquer dans les décisions qui les concernent. Cette démarche est nécessaire, car leur existence est menacée. Cependant, les valeurs du pastoralisme doivent rester au premier plan de notre système alimentaire lorsque nous abordons les questions de la culture alimentaire, de l'accès à la terre et aux ressources ainsi que les défis posés par le changement climatique.

À propos de la WAMIP

La World Alliance of Mobile Indigenous Peoples and Pastoralists (WAMIP) est une alliance mondiale de peuples autochtones mobiles et de communautés pastorales. Nous sommes un mouvement social populaire de communautés nomades et transhumantes¹ qui préserve les moyens de subsistance traditionnels, protège l'identité culturelle, promeut la gestion durable des biens communs et exige le respect des droits. Nous œuvrons pour la visibilité et la reconnaissance des droits des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales auprès des gouvernements nationaux et dans les instances internationales. À cette fin, nous collaborons avec de nombreux·ses alli·e·s de la société civile.

La WAMIP a été créée en 2003 lors du 5e Congrès mondial des parcs (WPC) à Durban, en Afrique



Bhavana Desai, coordinatrice régionale de la WAMIP pour l'Asie du Sud, travaille avec les communautés pastorales locales et se concentre, dans ce cadre, sur l'autonomisation des femmes.

© WAMIP

du Sud, où des représentants de communautés nomades et transhumantes de quatre continents se sont réunis pour protester contre leur exclusion de la gestion des terres.² Confrontés à la dégradation croissante des terres communes due à la conservation de la nature et à la privatisation, ils ont décidé, dans un premier temps, de s'organiser à l'échelle mondiale. En 2007, la WAMIP a tenu son premier congrès à Ségovie, en Espagne, avec plus de 300 délégués venus de 20 pays. Lors de cette première édition ont été adoptés les statuts et la déclaration fondatrice de l'Alliance.

Aujourd'hui, la WAMIP est une alliance décentralisée qui compte 10 réseaux régionaux en Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Sud ; en Asie centrale et orientale ; en Asie du Sud ; en Asie occidentale ; en Amérique du Sud ; dans la région arctique ; et en Europe. Notre conseil et notre comité de direction sont composés de représentants élus de ces régions, qui dirigent le mouvement de manière horizontale et collaborative. Nous adoptons une approche « multifocale », qui permet aux coordinateurs régionaux de diriger localement tout en agissant de manière coordonnée à l'échelle mondiale.

2. Le Congrès mondial des parcs (WPC) est une initiative de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), voir <https://iucn.org/>. L'UICN est composée de gouvernements et d'organisations de la société civile, et fait autorité au niveau international sur l'état de notre nature et les mesures nécessaires pour la protéger. <https://worldparkscongress.org/about/history.html> Pour plus d'informations sur le cinquième WPC, voir <https://iucn.org/content/2003-durban-world-parks-congress>.



Qu'est-ce que le pastoralisme ?

Le pastoralisme est un mode de vie basé sur la terre, ancré dans la mobilité, la connaissance et la gestion d'écosystèmes. Il s'agit d'un mode de vie pratiqué sur des pâturages et des prairies qui ne se prêtent souvent pas à l'agriculture, mais qui ne peuvent survivre sans communautés nomades ou transhumantes. Ces zones couvrent plus de la moitié de la surface terrestre et s'étendent du Sahel aux steppes d'Asie centrale et à l'Arctique. Dans ces régions, le pastoralisme offre l'une des rares voies durables vers la souveraineté alimentaire.

Le pastoralisme n'est ni dépassé ni obsolète ; c'est une pratique vivante de résilience, surtout dans le contexte de la crise climatique. Alors que l'agriculture intensive et les modes de consommation des plus privilégiés de notre société entraînent des émissions et une dégradation de l'environnement, le pastoralisme peut offrir des alternatives respectueuses de l'environnement et adaptatives, qui préservent la biodiversité, enrichissent les sols et préviennent les incendies de forêt.

© WAMIP

Nous défendons les intérêts des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales

Entre 200 et 500 millions de personnes dans le monde dépendent du pastoralisme. Pourtant, les pâturages et les prairies sont de plus en plus menacés par la privatisation, la conservation (néo-)coloniale de la nature, l'accaparement des terres motivé par le marché ou les clôtures qui perturbent la mobilité. Ces zones sont souvent montrées sous un mauvais jour. Elles sont fréquemment présentées et traitées comme « inutilisées » ou « désertiques », une fausse image qui ignore des siècles d'utilisation durable et de coadaptation entre l'humain et l'environnement.

De plus, les peuples autochtones mobiles et les communautés pastorales sont souvent marginalisés dans la gouvernance mondiale. La WAMIP s'est engagée à renverser cette exclusion en les reconnaissant comme des ayants droit et des agents du changement, en particulier dans le contexte du changement climatique, de la lutte contre la dégradation des sols et de la transformation des systèmes alimentaires.

La WAMIP défend les intérêts des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales par le biais de plaidoyers politiques, tant aux niveaux régional et national qu'au niveau international. L'Alliance est active dans des espaces politiques mondiaux tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (UNCBD), la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).



Maamankhhuu Sodnom, coordinateur régional pour l'Asie centrale et orientale de la WAMIP, et Zaya Neluud, responsable du secrétariat régional, représentent la WAMIP au sein du Comité de pilotage mondial Nyeleni.
© WAMIP.

La WAMIP a joué un rôle important dans la reconnaissance des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales au sein du système des Nations Unies. Ceux-ci sont désormais reconnus au même titre que les paysan-ne-s, les pêcheur-euse-s et d'autres groupes d'intérêt, au sein du CSA et d'autres forums mondiaux. En collaboration avec La Vía Campesina, nous avons fait campagne en faveur de la déclaration sur les droits des paysan-ne-s et autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP).³

L'Alliance a également contribué à des débats au sein de la CCNUCC et de la CNULD, en remettant en question les discours préjudiciables qui imputent la dégradation des terres à l'élevage. En apportant des preuves issues des communautés ainsi que des connaissances scientifiques, nous avons contribué à faire évoluer le discours pour qu'il reconnaisse le pastoralisme

3. Déclaration A/HRC/RES/39/12 du Conseil des droits de l'homme (2018) sur les droits des paysan-ne-s et autres personnes travaillant dans les zones rurales, <https://docs.un.org/A/HRC/RES/39/12>.



Le pastoralisme n'est ni dépassé ni obsolète; c'est une voie durable vers la souveraineté alimentaire.
© WAMIP.



comme étant une solution, et non comme étant une menace pour la désertification et le changement climatique.

Actuellement, nous sommes activement impliqués dans l'Année internationale des pâturages et des pasteurs, qui sera célébrée en 2026 (International Year of Rangelands and Pastoralists, 2026, IYRP 2026).⁴ Nous faisons tout notre possible pour que la voix des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales soit au centre du débat.

Les défis de notre mouvement

Nous défendons les intérêts des peuples autochtones mobiles et des communautés pastorales, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre et aux ressources, ainsi que leur participation et leur contrôle dans la prise de décisions rela-

tives à leur utilisation collective. Cependant, la perturbation des systèmes traditionnels de propriété des ressources constitue un défi. De plus, les peuples autochtones mobiles et les communautés pastorales ont du mal à obtenir les documents juridiques nécessaires pour prouver leurs droits sur leurs propres terres et ressources. L'accaparement des terres et la non-reconnaissance des systèmes traditionnels de location continuent de déloger ces communautés. Les gouvernements nationaux donnent souvent la priorité aux agendas commerciaux et industriels, sapant ainsi les systèmes de gouvernance autochtones et les droits ancestraux.

La représentation constitue un autre défi majeur. Les peuples autochtones mobiles et les communautés pastorales sont souvent exclus des politiques nationales de développement ou des processus décisionnels internationaux. Soit ils

4. Résolution 76/253 de l'Assemblée générale des Nations unies (2022) sur l'Année internationale des pâturages et des pasteurs, 2026, <https://docs.un.org/en/A/RES/76/253>. Voir également <https://iyrp.info/>

sont représentés par des ONG internationales ou des chercheur·euse·s, plutôt que de s'exprimer eux·elles-mêmes. Cependant, l'absence de participation authentique risque de les marginaliser encore davantage.

Nous sommes également confrontés à des obstacles structurels. Nos moyens financiers sont limités. La concurrence avec les intérêts divergents du secteur privé est forte. Les restrictions en matière de mobilité, qui rendent les réunions plus difficiles, ont un impact néfaste sur notre capacité à bien nous organiser et à répondre avec efficacité aux menaces mondiales.

Notre vision de l'avenir

La vision de la WAMIP est de renforcer notre mouvement région par région à l'avenir. Nous développons des capacités régionales par le biais de formations, d'échanges entre collègues, de moyens de communication efficaces et de campagnes collectives. Nous continuons à nous concentrer sur des stratégies concrètes visant à améliorer l'accès aux soins de santé, à

l'éducation et aux services mobiles, à sécuriser les droits fonciers et à préserver les connaissances culturelles et les langues. Nous continuons également à œuvrer pour que les peuples autochtones mobiles et les communautés pastorales soient reconnus comme des acteur·ice·s essentiel·le·s dans la recherche de solutions pour le climat et la biodiversité.

Parallèlement, nous continuons à renforcer la solidarité mondiale. Nous souhaitons organiser un rassemblement mondial réunissant des chef·fe·s communautaires, des personnes âgées, des femmes et des jeunes afin d'élaborer une stratégie de changement durable.

Les peuples autochtones mobiles et les communautés pastorales doivent continuer à montrer la voie, non seulement de manière symbolique, mais aussi en exerçant un réel pouvoir décisionnel. Cela revêt également une grande importance dans le cadre de la préparation de l'Année internationale du pastoralisme et des pâturages 2026.



WAMIP

WORLD ALLIANCE OF MOBILE INDIGENOUS PEOPLES & PASTORALISTS

Soutenir la WAMIP, c'est soutenir un système vivant de protection de la terre, des animaux et des personnes. Cela signifie que vous soutenez ceux qui défendent les biens communs, pratiquent la solidarité et luttent pour la souveraineté alimentaire, en première ligne du changement écologique.
<https://wamipglobal.com/>



Le Conseil International des Traités Indiens (CITI)

Et sa contribution à la lutte pour la souveraineté alimentaire



Par **Saúl Vicente Vasquez** | CITI



Le Conseil International des Traités Indiens (CITI) défend les droits humains des Peuples Autochtones. Le CITI s'engage également spécifiquement en faveur de la souveraineté alimentaire, en agissant pour la protection et la restauration des systèmes alimentaires traditionnels des Peuples Autochtones. Cette brève contribution met en lumière certaines de ses principales réalisations.

Le CITI défend les intérêts des Peuples Autochtones

Le Conseil International des Traités Indiens (CITI) a été fondé en juin 1974 lors d'une assemblée dans la réserve de Standing Rock, dans le Dakota du Sud, à laquelle ont participé plus de 5 000 représentants de 98 Peuples Autochtones. Les anciens ont choisi la pipe sacrée qui relie les hémisphères comme symbole des liens communs de spiritualité, de relation avec la terre et de culture traditionnelle que partagent tous les Peuples Autochtones.

Le CITI soutient la lutte des Peuples Autochtones pour leurs droits humains en général et pour l'autodétermination, la souveraineté alimentaire, la

1. Voir <https://www.iitc.org/program-areas/food-sovereignty/>



Le CITI fête ses 50 ans en juin 2024 dans la réserve indienne de Standing Rock dans le Dakota du Sud.

© CITI

santé et la justice environnementale en particulier. Son programme spécifique pour la souveraineté alimentaire vise à protéger et à restaurer les systèmes alimentaires traditionnels des Peuples Autochtones.¹ À cet égard, la défense des droits des Peuples Autochtones concernant la terre, le territoire, l'eau, les connaissances traditionnelles et la culture, est extrêmement importante. Son programme vise également à créer des zones de souveraineté alimentaire autochtones exemptes de pollution, de pesticides, d'organismes génétiquement modifiés et d'industries extractives.

Le CITI aide les Peuples Autochtones à se soutenir mutuellement et à se partager leurs connaissances, leurs pratiques, leurs semences et leurs méthodes traditionnelles. Le Conseil facilite les stratégies collectives des Peuples Autochtones pour répondre aux menaces urgentes et pour tenir les États et les entreprises responsables des violations de leurs droits. Il encourage également la participation active et efficace des Peuples Autochtones aux événements régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'aux discussions politiques concernant leurs droits, leur mode de vie et leur survie. Pour se faire, il utilise les mécanismes internationaux disponibles, tels que le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA) pour établir des relations avec le Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Pour mener à bien ses activités, il conclut les alliances nécessaires avec des partenaires.

Le CITI gère un réseau de communication électronique comprenant un site web, des newsletters et des médias sociaux. Cette plateforme permet de partager des informations actualisées et des possibilités de participation, de sensibiliser et de soutenir la lutte des Peuples Autochtones.

La création du CITI

Le Conseil International des Traités Indiens (CITI) joue un rôle très important dans la défense des droits des Peuples Autochtones au niveau international. Il a été impliqué, dès les premières actions des autorités traditionnelles des Peuples Autochtones, pour qu'il soit reconnu et entendu par les Nations Unies. En 1977, le CITI a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies (ONU).

2. Le Congrès mondial des parcs (WPC) est une initiative de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), voir <https://iucn.org/>. L'UICN est composée de gouvernements et d'organisations de la société civile, et fait autorité au niveau international sur l'état de notre nature et les mesures nécessaires pour la protéger. <https://worldparkscongress.org/about/history.html> Pour plus d'informations sur le cinquième WPC, voir <https://iucn.org/content/2003-durban-world-parks-congress>.

3. Voir <https://social.desa.un.org/issues/indigenous-peoples/unpfii>

4. Résolution 61/295 (13 septembre 2007) Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, voir https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf

5. Ndlr. : Le statut consultatif spécial et le statut consultatif inscrit au registre sont réservés aux ONG qui possèdent des compétences spécifiques. Elles ont une orientation plutôt étroite et technique et ne se consacrent qu'à certaines activités de l'ECOSOC. Elles sont très nombreuses. Le statut consultatif général n'est accordé qu'aux ONG internationales renommées ayant une large couverture géographique. Ces ONG traitent pratiquement tous les points à l'ordre du jour de l'ECOSOC et de ses organes subsidiaires. Elles sont donc relativement peu nombreuses.



Le CITI a été fondé dans la réserve indienne de Standing Rock dans le Dakota du Sud, en juin 1974.

© CITI

Il a également été à l'origine de la création, en 2002, de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (IPNUCA), un organe consultatif de l'ECOSOC.² Après des décennies de lutte pour influencer la politique internationale, le CITI a obtenu l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) en 2007.³ Ce fut une étape importante. La même année, cette déclaration a conduit à la création d'un groupe d'experts chargé d'assister le Conseil des droits de l'homme en lui apportant une expertise thématique sur les droits des Peuples Autochtones.⁴ En 2011, le CITI est ensuite devenu la première organisation de Peuples Autochtones à obtenir également le statut consultatif « général »⁵ auprès de l'ECOSOC, une reconnaissance de son travail exceptionnel au sein des organes et des processus des Nations unies.

Dans le cadre de son programme sur la souveraineté alimentaire, le CITI a également joué un rôle moteur dans une série d'initiatives internationales, en tant que participant, collaborateur,

organisateur ou coorganisateur. On peut citer notamment :

- ➡ la Consultation mondiale des Peuples Autochtones sur le droit à l'alimentation à Sololá (Guatemala). C'est alors qu'a été adoptée la Déclaration d'Atitlán, qui définit la souveraineté alimentaire comme une condition préalable à la sécurité alimentaire (avril 2002)⁶ ;
- ➡ la deuxième Consultation mondiale des Peuples Autochtones sur le droit à l'alimentation, la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire pour les Peuples Autochtones à Bilwi, au Nicaragua (2006)⁷ ;
- ➡ le Forum « Terre, territoire et dignité », organisé par le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) à Porto Alegre, dans le Rio Grande do Sul, au Brésil. Les représentants des Peuples Autochtones ont apporté au mouvement pour la souveraineté alimentaire le concept

« Le droit à l'alimentation des Peuples Autochtones est un droit collectif fondé sur notre relation spirituelle particulière avec Mère Nature, avec nos terres et nos territoires, avec notre environnement et avec les ressources naturelles qui nous procurent notre alimentation traditionnelle ».

Déclaration d'Atitlán

de « territoire », tel qu'il est défini dans les instruments internationaux relatifs aux droits des Peuples Autochtones (2006)⁸ ;

- ➔ le Forum international sur la souveraineté alimentaire au Mali, en Afrique, où la Déclaration de Nyéléni a été adoptée avec le concept actuel de souveraineté alimentaire (2007)⁹ ;
- ➔ la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), dont la mission a été modifiée comme suit : « réaliser progressivement le droit humain à l'alimentation » (2009) ;
- ➔ l'adoption par le CSA de l'actuel Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA), en tant que plateforme formelle pour la participation indépendante et autonome des mouvements sociaux et des Peuples Autochtones au sein du CSA (2010) ;
- ➔ la politique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relative aux Peuples Autochtones et Tribaux (2010)¹⁰ ;
- ➔ les Directives volontaires de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, qui comprennent un chapitre spécifique sur les Peuples Autochtones (2012)¹¹ ;
- ➔ le Forum international pour l'agroécologie au Mali (2015)¹² ;
- ➔ le deuxième Symposium international sur l'agroécologie, au Mali, qui a donné lieu à des initiatives de la FAO visant à développer l'agroécologie (2018) ;
- ➔ le nouveau Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, qui reconnaît les droits des Peuples Autochtones (2023)¹³ ;

- ➔ la révision, par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé, du Code de conduite international sur la gestion des pesticides (ICCPM) afin d'y inclure les droits des Peuples Autochtones, en particulier le principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) ; 2025.

En tant qu'organisation, le CITI entretient naturellement des liens étroits avec le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones, qui traite parfois des questions liées à la souveraineté alimentaire.¹⁴ Le Conseil communique également avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, notamment lorsqu'il se rend dans des régions où vivent des Peuples Autochtones.

Quelques défis actuels du CITI

Le CITI reconnaît que les systèmes alimentaires industriels et le modèle de civilisation échouent sur de nombreux fronts : la faim et la malnutrition augmentent dans certaines régions, la malnutrition est en hausse dans le monde entier, la crise climatique provoque des catastrophes naturelles majeures et la biodiversité se détériore considérablement. Dans ce contexte, les Peuples Autochtones sont sans nul doute lésés dans leurs droits. Les grandes entreprises, les grandes sociétés (alimentaires) et les gouvernements qui leur sont liés poursuivent pour la plupart la même voie, et continuent de causer d'énormes dommages. L'absence de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes conduit à l'impunité.

Selon le CITI, l'un des principaux défis actuels consiste à lutter contre la « mainmise des entre-

6. Voir https://www.iitc.org/wp-content/uploads/FINAL_AtitlanENGL.pdf

7. Voir <https://www.iitc.org/wp-content/uploads/2013/07/Conclusions-2nd-Global-Consultation2.pdf>

8. Voir https://hlrn.org/img/documents/ICARRD%20ngo%20Decl_en.pdf

9. Voir <https://www.nyeleni.org/IMG/pdf/declarationfinalmars.pdf>

10. Voir <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/0d06b9fc-6c75-4a0f-8e96-6a5f8fa50f93/content>

11. Voir <https://www.fao.org/4/i2801e/i2801e.pdf>

12. Voir <https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Agroecology%20forum%202015/Final%20declaration%20Agroecology%202015%20EN.pdf>

13. Voir <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>

14. Cet expert indépendant en droits de l'homme a pour mandat d'assister le Conseil des droits de l'homme. Ce mandat existe depuis 2001 et a été renouvelé à plusieurs reprises jusqu'à présent. Voir <https://www.ohchr.org/en/special-procedures/sr-indigenous-peoples>



Morning Star Gali, membre de la tribu Pit River aborde la question de l'épidémie de disparitions et de meurtres de femmes autochtones en Californie lors du rassemblement annuel Sunrise Gathering de l'IITC à Alcatraz en 2019.

© CITI



LE CITI encourage la participation active et efficace des Peuples Autochtones aux événements régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'aux discussions politiques qui concernent leurs droits, leur mode de vie et leur survie.

© FIAN International



leurs l'un des rares espaces restants, au sein du CSA, où les mouvements sociaux peuvent jouer un rôle autonome dans la prise de décision démocratique. Le CITI continuera donc à œuvrer pour un meilleur système multilatéral avec une meilleure gouvernance à tous les niveaux.

prises sur les Nations unies » dans la politique alimentaire mondiale. Le modèle de gouvernance multipartite¹⁵ contribue particulièrement à cette mainmise. La gouvernance multipartite risque notamment souvent d'estomper les différences entre l'intérêt général et l'intérêt privé, entre les obligations des gouvernements et les intérêts des entreprises, entre les riches et les pauvres. L'égalité de participation des parties prenantes n'implique, en soi, pas nécessairement l'égalité des intérêts. En ce qui concerne l'égalité de participation, le MSCPA est d'ail-

En outre, il reste extrêmement important de s'engager en faveur des personnes et des territoires touchés. Le CITI met tout en œuvre pour obtenir un soutien suffisant. Il continuera également à lutter contre l'accaparement des terres, les activités extractives destructrices et le pillage des ressources naturelles par le biais de mobilisations et d'actions directes. Il continuera à défendre la protection des droits des Peuples Autochtones en général et leur souveraineté alimentaire en particulier.



15. Ndlr. La gouvernance multipartite est une approche de gouvernance mondiale qui rassemble des acteur·ice·s étatiques et non étatiques – tels que les gouvernements, la société civile, les entreprises et le monde académique – afin de collaborer pour relever des défis communs.

**Restez informé des activités de l'IITC
en vous inscrivant à leur newsletter.**



« Nous sommes les océans, nous sommes les eaux, nous sommes les peuples »

Les peuples de pêcheur·euse·s
s'organisent pour leurs droits, la justice
et la souveraineté alimentaire



Par **Jordan Volmink** | WFFP



Le poisson est une source vitale d'alimentation et de nutrition pour des millions de personnes dans le monde. Pour les pêcheur·euse·s et les communautés côtières, cependant, la pêche est bien plus qu'un simple

moyen de subsistance. Pour beaucoup, la pêche est profondément liée aux moyens d'existence, aux cultures, aux identités et aux modes de vie qui ont été pratiqués et préservés depuis de nombreuses générations. Partout dans le monde, divers mouvements et organisations de pêches œuvrent pour protéger ces communautés, leurs traditions, leurs droits et leurs environnements. Le Forum Mondial des Peuples de Pêcheurs est le mouvement social mondial qui rassemble bon nombre d'entre eux.

Le WFFP était au Global Forum de Nyeleni à Kandy en 2025 avec près de 1000 représentantes et représentants du monde paysan, de la pêche, des communautés indigènes et de leurs alliées.

© WFFP



« Il n'existe pas de définition unique des peuples pêcheurs. Selon la région géographique et le pays, le genre, les cultures et les identités, nous utilisons différents termes pour désigner qui nous sommes. Par exemple : peuples de l'océan, des eaux, des mangroves et/ou de pêcheurs ; pêcheurs traditionnels, pêcheurs et pêcheuses ; pêcheurs artisanaux ; cueilleurs et ramasseurs de fruits de mer, de coquillages et de crustacés ; peuples autochtones de pêcheurs ; pêcheurs côtiers, marins, continentaux et/ou de mangroves ; petit-e-s pêcheur-euse-s et autres termes.

Notre force réside dans notre diversité, même si nous partageons des caractéristiques communes : des liens profonds avec la nature ; une dépendance minimale au capital et à l'énergie ; un travail familial, domestique ou coopératif ; une pêche côtière ; des racines communautaires solides et des formes d'action collective. Même les peuples de pêcheurs qui ont été contraints de migrer vers les villes ou d'autres pays conservent un lien fort avec leurs communautés de pêcheurs. Nos pratiques de pêche sont, tout au long de la chaîne de valeur, à forte intensité de main-d'œuvre, moins mécanisées et ont un impact écologique et carbone minimal par rapport à la pêche industrielle.

Le terme « peuples de pêcheurs » est utilisé comme un terme inclusif pour désigner une communauté diversifiée.

Extrait du préambule de la résolution politique de la 8^e Assemblée générale du WFFP, 2024.¹

1. Voir https://wffp-web.org/wp-content/uploads/2025/01/WFFP.GA8_RESOLUTIONS.20.NOV_2024.pdf Pour la déclaration, voir https://wffp-web.org/wp-content/uploads/2025/01/WFFP.GA8_DECLARATION.20.NOV_2024.pdf

2. Voir <https://wffp-web.org/>

3. L'accaparement des océans est une menace croissante qui consiste, pour des organisations puissantes comme les multinationales et les gouvernements, à prendre le contrôle des espaces et des ressources marines. L'accaparement des océans conduit à la dépossession des communautés côtières et met en danger leurs moyens de subsistance, leurs droits et leurs modes de vie traditionnels.

Les origines du WFFP

Le Forum Mondial des Peuples de Pêcheurs (World Forum of Fisher Peoples, WFFP)² est un mouvement social mondial regroupant des communautés de pêcheur-euse-s. Il a été fondé le 21 novembre 1997 à New Delhi, en Inde, par des organisations de pêcheur-euse-s du monde entier. En reconnaissance de cet événement fondateur, le 21 novembre a été déclaré Journée mondiale de la pêche, une journée désormais célébrée à l'échelle internationale pour honorer les contributions, les luttes et les droits des communautés de pêcheur-euse-s du monde entier. Le WFFP a vu le jour en réponse aux menaces croissantes auxquelles sont confronté-e-s les pêcheur-euse-s et les communautés côtières. Ces menaces comprennent l'accaparement des océans³, la montée des politiques de pêche néolibérales visant à privatiser les ressources halieutiques et à compromettre les droits d'accès des pêcheur-euse-s, ainsi que le changement climatique, la destruction des habitats marins, la pollution et l'empiètement des flottes de pêche industrielles sur les zones de pêche traditionnelles.

Aujourd'hui, le WFFP compte 70 organisations membres issues de 52 pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe et des Amériques, et représente collectivement plus de 10 millions de pêcheur-euse-s du monde entier. Le WFFP œuvre à renforcer les organismes communautaires, à défendre les droits des communautés de pêcheur-euse-s, à accéder aux ressources halieutiques et à les gérer, à mobiliser en faveur de la souveraineté alimentaire et à promouvoir les droits humains, la culture et le patrimoine des peuples pêcheurs tout en protégeant la biodiversité naturelle. Le



«

Les communautés vivant de la pêche aux Philippines se mobilisent pour préserver le lac Laguna, le plus grand lac du pays, contre la privatisation et les projets de conversion, tels que le Laguna Lakeshore Road Network (LLRN) et les panneaux solaires flottants.

© John Carlo Magallon/
Altermidya

WFFP joue également un rôle-clé dans la reconnaissance, le soutien et le renforcement du rôle des femmes, des jeunes et des peuples autochtones dans la vie sociale, économique, politique et culturelle des communautés de pêcheur·euse·s.

Le WFFP donne la parole aux peuples de pêcheur·euse·s du monde entier

Le WFFP donne la parole aux peuples de pêcheur·euse·s à travers une structure démocratique et responsable, fondée sur une constitution et des directives éthiques. Ses organisations membres sont directement responsables envers leurs membres, ce qui garan-

tit une forte connexion avec les réalités et les besoins des communautés locales. Cette responsabilité renforce la légitimité du WFFP. Au cœur de la gouvernance du WFFP se trouvent une assemblée générale et un comité de coordination. Leur composition reflète un engagement fort en faveur de l'égalité des sexes.

Le WFFP est devenu un acteur-clé dans la représentation des peuples de pêcheur·euse·s aux niveaux régional et international, et a établi de solides alliances tant au sein du secteur de la pêche que dans le cadre de mouvements sociaux plus larges. Il a joué un rôle déterminant dans l'inscription des droits humains des pêcheur·euse·s à l'ordre du jour mondial lors de forums-clés tels que les Conférences des

4. Voir <https://www.fao.org/4/i1227t/i1227t.pdf>

5. Voir <https://www.fao.org/voluntary-guidelines-small-scale-fisheries/en>

6. Le plaidoyer du WFFP a contribué à garantir des dispositions essentielles dans les lignes directrices sur la pêche artisanale, notamment l'accès aux ressources, la reconnaissance des droits coutumiers, la protection des moyens de subsistance, et les droits des femmes, des peuples autochtones et des groupes marginalisés au sein du secteur de la pêche. Voir <https://www.foodsovereignty.org/working-group/fisheries/advisory-group/>

7. Voir <https://nyeleniglobalforum.org/>

8. A/HRC/55/49 : La pêche et le droit à l'alimentation dans le contexte des changements climatiques – Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri (2024), voir <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc5549-fisheries-and-right-food-context-climate-change-report-special>. Il a été élaboré et présenté par le Rapporteur spécial lors de la 55e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à laquelle le WFFP a également participé. Voir par exemple la vidéo de l'événement parallèle <https://youtu.be/eGyaEm8TZ80?t=149>.

9. Voir par exemple le rapport <https://www.tni.org/en/publication/ocean-water-and-fisher-peoples-tribunals>. Il a été utilisé lors du Sommet sur la pêche artisanale de 2024 et lors de la réunion du Comité des pêches de la FAO.

10. Voir <https://wffp-web.org/second-conference-of-the-ocean-peoples-c-op2/>

Nations unies sur les changements climatiques (COP), la Convention sur la diversité biologique (CDB), le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) via le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (CSIPM), le Conseil des droits de l'homme (CDH) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment lors des réunions du Comité des pêches de la FAO (COFI).

Les importantes réalisations suivantes sont à souligner :

- ➔ Avec ses alliés, le WFFP a contribué à la création de la première Conférence mondiale sur la pêche artisanale en 2008⁴ ;
- ➔ Le WFFP a joué un rôle moteur dans l'élaboration importante des *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté* (les Directives SSF) de la FAO en 2014⁵. Il a contribué à garantir que ces directives soient fermement ancrées dans les principes des droits humains et alignées sur le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire.⁶
- ➔ Le WFFP est devenu membre du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), une plateforme mondiale auto-organisée regroupant des petits producteurs alimentaires et des mouvements populaires.
- ➔ Le WFFP a participé activement aux Forums Nyéléni de 2007, 2015 et 2025⁷, veillant à ce que les voix et les luttes des peuples de pêcheur-euse-s et des communautés côtières soient continuellement intégrées dans l'agenda mondial de la souveraineté alimentaire. La lutte

pour la souveraineté alimentaire est au cœur du travail du WFFP.

- ➔ Le WFFP a établi avec succès des liens avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation et a contribué au rapport du Rapporteur spécial sur la pêche.⁸
- ➔ Les membres du WFFP organisent des Tribunaux de peuples des océans, des eaux et de la pêche dans des pays tels que le Sri Lanka, l'Inde, le Bangladesh, la Thaïlande, l'Indonésie, le Brésil et l'Afrique du Sud. Ces tribunaux constituent de puissants forums de justice où les violations des droits humains subies par les communautés de pêcheur-euse-s traditionnelles sont constatées et documentées. Bien que les verdicts des tribunaux ne soient pas juridiquement contraignants, ils ont un poids politique et symbolique important, car ils mettent en évidence la défaillance des États et des organismes internationaux dans la protection des droits des pêcheur-euse-s. Ils ont renforcé la solidarité, amplifié les stratégies politiques au sein du mouvement et éclairé les efforts de plaidoyer.⁹
- ➔ Le WFFP a organisé la Deuxième Conférence des peuples de l'océan (C-OP2) en 2025.¹⁰ Celle-ci a réaffirmé la revendication des peuples de pêcheur-euse-s de voir reconnaître leurs droits coutumiers sur les océans, et a réaffirmé le rejet de l'emprise des entreprises sur la gouvernance des océans, de la militarisation et de la violence coloniale, en solidarité avec d'autres mouvements populaires pour la souveraineté alimentaire et la justice climatique. Articulée autour du thème « Défier le capitalisme colonial :



«

La première assemblée mondiale indépendante entièrement dirigée par des femmes pêcheuses - le Global Fisherwomen Assembly (l'Assemblée mondiale des femmes pêcheuses) - s'est tenue en 2025 en Thaïlande.

© WFFP

Union pour l'avenir de la Terre et des océans », la C-OP2 a donc servi de contre-événement à la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3). Le WFFP critique l'UNOC pour avoir promu des résultats non contraignants, des fausses solutions telles que les objectifs de conservation 30x30, des programmes d'économie bleue et des initiatives de conservation financiarisées. Il dénonce également la Conférence des Nations unies sur l'Océan pour avoir marginalisé les petit-e-s pêcheur-euse-s, violé les principes des droits humains et facilité l'accaparement des océans par les États et les entreprises sous le couvert de la durabilité.¹¹

La voie à suivre pour le WFFP

En novembre 2024, le WFFP a tenu sa 8e Assemblée générale (AG8) à Brasília, au Brésil. Lors de cette AG8, le WFFP a identifié les menaces les plus urgentes auxquelles les communautés de pêcheurs sont confrontées aujourd'hui, dans le contexte plus large de l'escalade des crises sociales, environnementales et économiques. L'assemblée a identifié l'accaparement des océans, l'aquaculture industrielle et la pêche industrielle, ainsi que les fausses solutions climatiques et de conservation telles que les initiatives « d'économie bleue », l'objectif de conservation 30x30 et les programmes de compensation carbone. Ce type de programmes menace de déposséder les pêcheur-euse-s tra-

11. Voir la position du WFFP sur l'UNOC, <https://wffp-web.org/wp-content/uploads/2025/03/WFFP-Statement-UNOC-2025.pdf>



 **Le poisson est une source vitale d'alimentation et de nutrition pour des millions de personnes dans le monde.**
© CSIPM

ditionnel-le-s de leurs territoires sous le prétexte de la durabilité. L'assemblée a en outre souligné la marginalisation continue des femmes, des jeunes et des peuples autochtones. Elle a également souligné la nécessité de résister à la cri-

minalisation et de lutter contre la violence à laquelle sont confrontées les communautés qui défendent leur environnement et leurs droits. Compte tenu de ces menaces urgentes, l'AG8 du WFFP appelle à la mise en place de politiques publiques qui défendent les droits coutumiers, la conservation communautaire, la justice de genre et la mise en œuvre des lignes directrices pour la pêche artisanale (Directives SSF). L'AG8 du WFFP appelle à faire progresser la souveraineté alimentaire et à revendiquer une transformation systématique du système alimentaire mondial.

À cette fin, le WFFP poursuivra son travail par l'intermédiaire d'organes démocratiques des Nations Unies tels que la FAO, le CSA et les mécanismes des droits de l'homme afin de défendre les droits, les territoires et les moyens de subsistance des peuples de pêcheurs à l'échelle mondiale. Il se concentrera sur le renforcement de sa base populaire. Il développera son programme par le biais de mobilisations, de tribunaux, d'assemblées de femmes pêcheuses, etc. Il renforcera sa solidarité avec d'autres mouvements mondiaux pour défendre les eaux, la vie et la dignité des peuples de pêcheurs dans le monde entier. Il continuera de veiller à ce que les voix des peuples de pêcheurs soient entendues.



Consulter toutes les actualités relatives à la promotion de la lutte mondiale des petit-e-s pêcheur-euse-s sur le site web du WFFP.



URGENCI

Un réseau international de partenariats solidaires pour l'agroécologie



Par **Isabel Alvarez Vispo** | URGENCI

URGENCI est le réseau mondial de partenariats solidaires régionaux et locaux, qui souhaite soutenir l'agroécologie. En tant que réseau international, URGENCI contribue principalement à faire entendre les voix et les perspectives des consommateur·ice·s à l'échelle mondiale. Ces dernières années, il a participé activement à divers processus politiques au niveau international, notamment en jouant un rôle actif au sein du Comité des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA), par le biais du Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSCPA). URGENCI tire constamment des enseignements des défis auxquels il est confronté, afin de continuer à construire en toute confiance un avenir marqué par la souveraineté alimentaire.



Le réseau URGENCI

URGENCI est le réseau mondial de partenariats solidaires régionaux et locaux qui souhaite soutenir l'agroécologie. Il s'agit souvent d'initiatives auxquelles les consommateur·ice·s participent. Des initiatives dans lesquelles les gens ne veulent plus être des maillons passifs de notre système alimentaire, mais des acteur·ice·s de sa transformation. Le modèle de l'agriculture soutenue par la communauté est sans doute la forme la plus connue de ce type de partenariat. Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne en France (AMAP) font office de référence pour ce modèle sur le continent européen.¹



URGENCI a été créé pour rassembler des réseaux dans lesquels les consommateur·ice·s participent activement à leurs systèmes alimentaires locaux. Isabel Alvarez Vispo, présidente d'URGENCI. © MSCPA

1. Pour une explication plus détaillée du concept de modèle de l'agriculture soutenue par la communauté (community supported agriculture, CSA en anglais), consultez l'article consacré au réseau CSA dans ce magazine. Veuillez noter qu'il existe une confusion possible. L'abréviation anglaise de Community Supported Agriculture (CSA) est la même que l'abréviation française du Comité des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA).



Ximena Moreno est membre du Comité international d'URGENCE ainsi que du Comité de Coordination du MSCPA.

© MSCPA

URGENCE a connu des débuts modestes. Tout a commencé par des relations « semées » localement, qui se sont peu à peu tissées. Il s'agit d'un amalgame de petits réseaux aux méthodes de travail différentes, adaptées à la réalité de chaque région, mais fondées sur des principes communs. URGENCE offre désormais une plateforme mondiale à tous ces réseaux, leur permettant d'entrer en contact les uns avec les autres et de partager leurs expériences. Ils se sentent ainsi partie intégrante d'un ensemble plus vaste partageant des idéaux communs. Le réseau donne également de la visibilité à tou-te-s celles et ceux qui s'engagent en faveur d'un système alimentaire fondé sur les principes de l'agroécologie. Grâce à une stratégie de communication bien pensée, ces valeurs sont partagées avec le monde entier.

La création de réseaux et d'alliances fait partie de notre ADN. Une construction collective est indispensable pour réformer le système agroalimentaire mondialisé, qui échoue jusqu'à présent dans sa fonction principale : nourrir les populations et prendre soin de la terre. URGENCE fait partie de différentes plateformes, telles que le Comité international pour la souveraineté alimentaire (CIP ou International Planning Committee for Food Sovereignty, IPC), le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) et du Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSCPA ou Civil Society and Indigenous Peoples' Mechanism, CSIPM), la plateforme où la société civile est en contact avec d'autres acteur-ice-s au sein du Comité des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA ou Committee on World Food Security, CFS).

Les principales activités d'URGENCE

URGENCE a été créé pour rassembler des réseaux dans lesquels les consommateur-ice-s participent activement à leurs systèmes alimentaires locaux. Ces réseaux forment eux-mêmes des alliances avec d'autres acteur-ice-s afin de mettre en place des systèmes agroalimentaires agroécologiques. Une partie de notre travail consiste donc à renforcer le réseau en lui-même.

D'autre part, nous menons également des actions de plaidoyer politique. Les gouvernements déterminent par leurs politiques les cadres dans lesquels nos réseaux existent. Compte tenu des défis et des menaces existants tant au niveau local que mondial, nous devons veiller à avoir une voix à différents niveaux.

« Nous apportons principalement le point de vue des consommateur·ice·s sur la scène politique mondiale en matière d'alimentation ou de nutrition. Nous traduisons également ce qui s'y passe à nos membres. »

URGENCI

Ce n'est pas chose aisée, surtout pour les personnes qui participent à ce réseau en tant que militant·e·s et qui doivent ajouter le travail de plaidoyer politique à toutes les autres tâches de leur vie quotidienne. Malgré tout, nous sommes parvenus à être présents à différents niveaux, à établir des contacts avec d'autres alliances et à jouer un rôle actif. Il est essentiel de favoriser la coopération entre les personnes actives au sein d'URGENCI dans différents domaines du plaidoyer politique.

Au niveau international, notamment en ce qui concerne le CSA via le mécanisme du MSCPA, URGENCI est un véritable défenseur des droits humains, en particulier du droit à l'alimentation.

Nous représentons la voix des personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition, et nous faisons connaître leur réalité aux institutions de Rome (ndlr, siège du Comité des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale), là où l'on parle de la faim et de la malnutrition comme s'il s'agissait uniquement de chiffres, plutôt que de personnes qui souffrent et meurent chaque jour. Par l'intermédiaire du MSCPA, nous rappelons sans relâche aux gouvernements leurs obligations en tant que garants des droits humains. Le secrétariat du MSCPA nous apporte un soutien précieux à cet égard.

Les défis

URGENCI amène le point de vue des consommateur·ice·s au niveau international. Nous veillons ensuite à ce que ce qui se passe au niveau international soit relayé auprès de celles et ceux qui travaillent plus localement dans la région. Cela pose des défis importants.

Le premier grand défi est la langue utilisée dans les cercles internationaux. Une fois sur place, on se rend compte que le défi ne réside pas dans la compréhension de la langue de travail, car il y a des interprètes, mais dans la compréhension des codes, des acronymes et des règles qui s'appliquent dans ces cercles. Nous venons de réseaux locaux et de milieux militants, et même avec l'aide de collègues qui y ont de l'expérience et/ou du secrétariat (ndlr : comme le secrétariat du MSCPA), il n'est pas toujours aisé de comprendre l'espace, les codes, les acronymes et les règles. C'est pour cette raison qu'il nous faut beaucoup de temps et de travail pédagogique pour « traduire » ce qui s'y passe dans le contexte local. Nous voulons faire comprendre comment les décisions prises au niveau



Les représentant·e·s des organisations de la société civile à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. À droite sur la photo : Judith Hitchman, ancienne présidente d'URGENCEI et désormais Conseillère Émérite.
© MSCPA



2. Les Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale en sont un bon exemple. Voir <https://openknowledge.fao.org/items/609a716c-464c-4454-9222-78f5e7cd23f7>

international influencent la pratique au niveau des régions. Dans certains cas, nous élaborons des manuels pédagogiques afin de traduire les outils du CSA dans un langage beaucoup plus accessible à nos réseaux locaux, et de concrétiser les conséquences des décisions du CSA sur leur vie quotidienne.² Dans d'autres cas, des réunions spécifiques sont organisées, en présentiel ou en ligne, au niveau du MSCPA ou au sein de nos propres réseaux. Cela demande toutefois du temps et des moyens.

Un deuxième défi majeur est le temps et les ressources nécessaires pour transmettre cor-

rectement les informations dans le cadre de processus collectifs, et pour pouvoir collaborer efficacement. Les rythmes, tels que ceux du CSA, sont souvent incompatibles avec ceux requis pour de bons processus collectifs. Les ressources restent par ailleurs limitées. Les processus collectifs ont généralement lieu parce que nous avons la volonté de les mettre en place, malgré le temps et les ressources limités; en d'autres termes, grâce à la vocation de celles et ceux qui font partie de ces espaces. Nous comprenons que ce que nous changeons ne fait pas seulement partie de ce que nous faisons, mais aussi de qui nous sommes.

Un troisième défi majeur est la pression exercée sur le système multilatéral. Au fil des ans, l'espace international est devenu de plus en plus hostile à la société civile et aux Peuples Autochtones. À l'instar d'autres organes et comités des Nations Unies, le CSA est également soumis à une pression particulière. Nous observons une tentative de plus en plus forte de priver le CSA de son pouvoir, voire de sa légitimité, dans le but ultime de le faire disparaître. La tendance à la corporatisation de l'espace international est de plus en plus manifeste. La création du Sommet sur les systèmes alimentaires (Food Systems Summit, FSS) en est un exemple : un espace dominé, dans les faits, par les entreprises et quelques gouvernements, sans cadre en matière de droits humains, mais animé par des intérêts économiques.³ Nous sommes quotidiennement témoins de la lutte contre la réduction des obligations des États, en matière de protection des droits humains, à des objectifs volontaires. La menace qui pèse sur l'espace international est de plus en plus évidente, ce qui rend également la participation à celui-ci de plus en plus difficile et lourde.

Un regard vers l'avenir

Compte tenu du contexte difficile et des défis à relever, nous parvenons à apprendre de plus en plus et à mieux nous organiser. Notre réseau continue de s'étendre, et il est important de noter que de plus en plus de femmes s'engagent en faveur de la transition vers la souveraineté alimentaire. De plus, nous apprenons également à mieux prendre soin de nous-mêmes pendant les processus. Nous avons en effet pris conscience de l'épuisement que notre participation à des forums internationaux entraîne lorsque cette participation n'est pas

considérée comme une priorité. Cela est souvent très violent. Nous devons continuer à nous engager pour créer des espaces sûrs où nous pouvons soutenir à la fois les processus et nous-mêmes, où nous pouvons partager nos (nombreuses) frustrations en toute confiance et où nous pouvons chercher ensemble des moyens de résoudre les problèmes et les défis.

En décembre, URGENCE organisera son neuvième symposium international en France afin de discuter bon nombre des problèmes qui touchent nos communautés. Nous aborderons notamment la manière dont nous pouvons parvenir à une mobilisation toujours plus grande pour réaliser le droit à l'alimentation, ou du rôle de l'agroécologie dans la création d'alliances locales basées sur la solidarité entre producteur-ice-s et consommateur-ice-s. Paysan-ne-s, éleveur-euse-s, pêcheur-euse-s, consommateur-ice-s, représentant-e-s et sympathisant-e-s du réseau, ainsi que des militant-e-s, analyseront, ensemble, nos succès, notre vision commune, nos expériences, les leçons apprises et nos défis communs, afin d'écrire un nouveau chapitre pour notre mouvement.

3. Des centaines de petit-e-s producteur-ice-s alimentaires, d'ONG, d'organisations sociales et de peuples autochtones estiment que le sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ignore les droits humains, ferme les yeux sur les crises géopolitiques liées à l'alimentation et à la faim, et légitime en outre les intérêts et le contrôle des entreprises. C'est pourquoi, en réponse à une invitation du secrétaire général adjoint des Nations Unies, le comité de coordination du MSCPA a décidé, après concertation et mûre réflexion, de ne pas participer à ce sommet. Voir <https://www.csm4cfs.org/fr/le-sommet-de-lonu-sur-les-systemes-alimentaires-4-legitime-le-controle-des-entreprises-et-ferme-les-yeux-sur-les-crises-geopolitiques-de-l'alimentation-et-de-la-faim/>



Pour rester informé-e des activités agricoles soutenues par les communautés à travers le monde inscrivez-vous à TEIKEI, la newsletter d'URGENCE sur leur site web.



L'agroécologie souffre d'un problème d'image

Voici comment nous pouvons y remédier



Par **Robbie Blake** | IPES-Food



1. International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES), <https://ipes-food.org/>

2. La EU Food Policy Coalition (FPC) est une alliance d'organisations de la société civile, notamment des ONG, des mouvements sociaux, des organisations d'agriculteur·rice·s et de pêcheur·euse·s, des syndicats et des groupes de réflexion, qui militent en faveur de systèmes alimentaires durables au niveau de l'UE. Voir également <https://foodpolicycoalition.eu/>

Chez IPES-Food¹, notre mission est de soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables, en menant des recherches indépendantes et en amplifiant les voix et les expériences de celles et ceux qui sont en première ligne du changement des systèmes alimentaires, en particulier à travers la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Dans le cadre de la Coalition européenne pour une politique alimentaire (FPC)², une alliance de la société civile et d'organisations (notamment des ONG, des mouvements sociaux locaux, des organisations d'agriculteur·rice·s et de pêcheur·euse·s, des syndicats et des groupes de réflexion) qui plaident en faveur des systèmes alimentaires durables au niveau de l'UE, nous nous efforçons de renforcer les récits et les cadres narratifs que nous utilisons collectivement pour soutenir cette transformation. Ce travail collectif est né de la prise de conscience que, trop souvent, nous perdons la bataille des idées et des discours face aux intérêts des grandes entreprises agroalimentaires.



Atelier sur les récits et les cadres narratifs communs organisé par la Food Policy Coalition à Bruxelles.

© IPES food

À la suite des manifestations des agriculteur·rice·s européen·ne·s en 2023-2024, IPES-Food a collaboré avec la coalition FPC et Framing Matters afin d'étudier comment les mouvements alimentaires peuvent mieux harmoniser leurs messages, affiner leurs contre-discours et toucher un public plus large. Ce processus a consisté à analyser les communications existantes et le paysage médiatique au niveau de l'UE, à organiser des ateliers collectifs pour identifier des cadres et des contre-discours plus solides, et à créer une boîte à outils regroupant les enseignements tirés. Ce travail a révélé un défi majeur : trop souvent, nous tombons dans des

pièges de communication, et même des idées puissantes comme l'agroécologie et la souveraineté alimentaire risquent d'être enfermées dans un langage inaccessible.

Cet article s'appuie sur les enseignements tirés de ce processus, tout en reflétant mon point de vue personnel en tant que communicateur de longue date dans les mouvements alimentaires et environnementaux. Il explore les raisons pour lesquelles nous devons raconter de meilleures histoires afin de faire évoluer les cœurs, les esprits et les politiques ; et la manière dont nous pourrions commencer à le faire.



Un problème de communication

Demandez à dix personnes dans la rue si elles ont déjà entendu parler de l'agroécologie, et la plupart vous répondront que non. Demandez-leur ce que cela signifie, et elles supposeront qu'il s'agit de quelque chose de scientifique (comme l'entomologie, peut-être ?).

Le mouvement agroécologique gagne en notoriété et en influence. Mais il souffre d'un problème de communication. En tant que mouvement, nous sommes enfermés dans un jargon technique et un langage inaccessible. Cela nous rend faciles à ignorer.

Les définitions de l'agroécologie semblent obscures pour les profanes. (Les [13 principes et 10 éléments](#)⁴, ça vous dit quelque chose ? Combien pourriez-vous en citer ?). Voici un exemple récent tiré de ma boîte mail :

« promouvoir la régénération des sols, la diversification des cultures et de l'élevage, la réduction de la dépendance vis-à-vis des intrants externes, les systèmes et les économies circulaires, la multifonctionnalité des paysages, la bonne gouvernance... » Et cela continue.

Ce n'est pas seulement un problème lié à l'agroécologie. Dans l'ensemble du mouvement alimentaire, nous avons accordé trop peu d'attention aux cadres narratifs et aux récits que nous utilisons pour gagner le soutien du public. Nous supposons que notre public partage notre vocabulaire et nos associations d'idées, mais souvent, nous passons pour des gens bizarres.

La « souveraineté alimentaire » est un autre exemple de concept chargé de significations

« C'est à travers les histoires que les gens donnent un sens au monde. »

spécifiques pour nous, mais qui n'est pas largement compris par le grand public. Nous en parlons comme si cela allait de soi, mais pour beaucoup, cela semble avoir un rapport avec les rois et les reines.

Trop d'entre nous sommes plus à l'aise avec un discours académique dense qu'avec la poésie de l'assiette ou de la ferme. Et cela conduit les gens à se désintéresser. Surtout dans le monde actuel, où tout va très vite.

C'est à travers les histoires que les gens donnent un sens au monde. Les histoires que nous nous racontons, les cadres que nous utilisons pour évoquer nos idées et la manière dont nous racontons ces histoires ont leur importance. Alors que l'agrobusiness⁵ – c'est-à-dire les puissantes sociétés agroalimentaires, et plus largement, ceux qui détiennent des intérêts dans l'agriculture industrielle – produit des récits qui marquent les esprits, offrons-nous quelque chose que les gens veulent réellement entendre ?

4. <https://www.agroecology-europe.org/our-approach/principles/>

5. NDLR: Dans l'article original en anglais, l'auteur utilise le terme "Big Ag", soit "les géants de l'agro", que nous traduisons en français par "agrobusiness".

Le défi narratif

L'agrobusiness a compris le pouvoir du récit. Ceux-ci sont soutenus par une machine de relations publiques sophistiquée et richement dotée, qui sait exactement comment façonner l'opinion publique, et ils l'utilisent sans relâche. Qu'il s'agisse d'un marketing habile, d'alarmisme sur la famine et la révolte des agriculteur-rice-s, d'un greenwashing sans fin ou de slogans simplistes sur « l'alimentation d'une population croissante », leurs récits sont conçus pour marquer les esprits.

Voici trois discours dominants issus de l'industrie qui façonnent le débat public, et pourquoi ils freinent notre lutte :

➡ **Récit n° 1 : « nourrir le monde »**

C'est le discours fondateur de l'agriculture industrielle : *pour nourrir une population croissante, nous devons produire plus de nourriture.*

Cela semble plausible. Cela suscite une peur profonde de la faim et réduit la question à un simple problème de rendement et de quantités produites. Cela présente les technologues et les producteurs industriels comme des héros, et celles et ceux qui souffrent de la faim comme des victimes impuissantes ; alors que les écologistes deviennent des obstacles. Ce récit justifie toutes les méthodes visant à augmenter la production, quel qu'en soit le coût pour les peuples ou la planète. Il fournit à l'agrobusiness une couverture morale pour un système alimentaire défaillant et extractif.

Une variante courante de ce récit est celui de la « sécurité alimentaire », qui active des valeurs de type militaire telles que la défense nationale et le contrôle hiérarchique.

Même les mouvements alimentaires reprennent parfois involontairement ce discours lorsque nous parlons de rendements et de « sécurité alimentaire » sans remettre en question ce cadre.

➡ **Récit n° 2 : « la technologie nous sauvera »**

Un autre discours puissant : *nous pouvons maintenir le "business-as-usual" (statu quo), car l'innovation et la technologie résoudront tous les problèmes.* Ce discours présente les entreprises agrotechnologiques et les scientifiques comme des héros modernes qui apportent la solution miracle « faire plus avec moins ». Il célèbre les outils (produits chimiques, machines, modification génétique, technologie numérique) tout en ignorant qui les contrôle et qui en tire profit. (Il est intéressant de noter comment les grandes entreprises technologiques ont réussi à réduire l'innovation comme désignant *exclusivement* ces éléments).

C'est un message réconfortant pour ceux qui détiennent le pouvoir : « Laissez-nous faire, vous n'avez pas à vous inquiéter ». Toute opposition devient un ennemi du progrès. Ce discours ignore commodément les dommages déjà causés par les innovations précédentes ; il sous-entend que les entreprises agroalimentaires investissent pour le bien de l'humanité plutôt que pour leur propre profit financier ; et il élude la nécessité d'un changement systémique plus profond.

➔ Récit n° 3 : « La goutte d'eau qui fait déborder le vase »

Ce récit dit : *ce n'est pas le moment de changer, les agriculteur-rice-s sont en crise*. Il y a toujours une nouvelle pression : la guerre, l'inflation, la sécheresse. Et toute nouvelle politique est présentée comme « la goutte d'eau qui fera déborder le vase ».

Ce discours est très émouvant, car il dépeint les agriculteur-rice-s comme des héros souffrant-e-s. Mais il est utilisé comme une arme pour bloquer le changement et déréglementer. Dans cette version de l'histoire, toute législation est un fardeau. Les rapports de force sont occultés. Et l'agrobusiness utilise les difficultés réelles des agriculteur-rice-s pour servir ses propres intérêts.

Il est particulièrement difficile de contrer cette rhétorique, car de nombreuses fermes familiales sont effectivement confrontées à de fortes pressions. Mais elle oriente la sympathie du public vers la déréglementation et les intérêts des grandes entreprises agro-alimentaires, plutôt que vers la résolution des problèmes structurels auxquels les agriculteur-rice-s sont confronté-e-s.

Tirer les leçons des récits qui ont réussi à résister aux systèmes alimentaires industriels

Comment pouvons-nous donc contrer ces discours dominants ? Examinons ce qui a fonctionné auparavant, et pourquoi. Certains cadres narratifs du mouvement pour la justice alimentaire⁶ ont réussi à percer, et il y a beaucoup à tirer de ces expériences.

- La campagne « Frankenstein foods » contre les OGM a suscité la crainte du public à l'égard de la manipulation de la nature. Elle a évoqué la menace, les risques pour la santé et l'arrogance scientifique, présentant les OGM comme une expérience contre nature qui a mal tourné. Elle n'a pas hésité à utiliser des icônes culturelles ou des formules grossières pour faire passer son message.
- Les « aliments ultra-transformés » jouent désormais un rôle similaire (quoique plus subtil), en mettant en avant les manipulations artificielles de nos aliments par les grandes entreprises, par opposition à une alimentation naturelle et plus saine.
- En Europe, les mouvements pour la justice alimentaire et commerciale⁷ ont réussi à faire planer le spectre du poulet lavé au chlore et du bœuf aux hormones pour s'opposer à la signature d'accords commerciaux avec les États-Unis, synonymes de normes peu strictes, d'ingérence des entreprises et d'aliments trafiqués.
- Les discours sur les kilomètres alimentaires et les aliments locaux et saisonniers ont également connu un succès considérable, en misant sur les valeurs de fraîcheur, de confiance et d'« aliments authentiques » proches de chez soi. Il suffit de regarder le marketing des supermarchés.

Quelles leçons peut-on tirer de ces exemples ? Les idées suivantes s'inspirent du travail sur les outils narratifs mené par IPES-Food avec ses partenaires de la Coalition européenne pour une politique alimentaire.

6. NDLR: Dans le texte original, l'auteur utilise le terme "food and trade movements".

7. NDLR: Dans le texte original, "food and trade movements".

1. **La simplicité est essentielle**, même si elle peut sembler rudimentaire. Restez simple, accessible et mémorable. Évitez le jargon. Si un adolescent de 14 ans ou votre grand-mère ne comprennent pas, c'est que votre message est trop spécialisé. Ne partez jamais du principe que les autres partagent votre vocabulaire simplement parce que c'est le cas de vos pairs.
2. **N'hésitez pas à faire appel aux valeurs et aux émotions**, elles ont plus d'impact que les faits et les chiffres. Mettez en évidence les dommages causés et précisez toujours qui fait quoi à qui. Vos aliments sont recouverts de pesticides toxiques (et non de « résidus »). La biodiversité n'est pas « perdue » : la faune sauvage que vous aimez est détruite par la production alimentaire industrielle.
3. **Faites ressentir que le changement est possible**. Mettez en avant les changements positifs qui ont déjà eu lieu et ce qui est nécessaire aujourd'hui.
4. **Suscitez le soutien du public**. Soyez clair sur le rôle du public dans le soutien de notre travail : montrez que nos objectifs sont partagés par des millions de personnes. Impliquez les gens et montrez que nous faisons partie d'un grand mouvement qui œuvre ensemble pour un objectif commun.

Ce sont là les éléments constitutifs d'un cadre plus solide et de récits plus percutants.



Quels cadres et récits pouvons-nous déployer pour aider à faire évoluer l'opinion vers l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ?

Pour contrer la machine narrative de l'agrobusiness, nous avons besoin de cadres solides et d'un récit fondé sur nos propres valeurs. Voici quelques pistes narratives qui peuvent nous aider à atteindre cet objectif.

L'agrobusiness contre l'agriculture à échelle humaine

Il est essentiel de toujours faire la distinction entre la production agro-alimentaire industrielle, ou l'agrobusiness, et l'agriculture à échelle humaine (l'agriculture durable et positive que nous souhaitons).⁸ Le public rejette clairement les premiers – les barons de l'alimentation,



Des participant-e-s au séminaire de la Coalition européenne pour la politique alimentaire rassemblent leurs idées pour améliorer la communication sur la thématique de l'agroécologie.

© IPES Food

8. NDLR: Dans le texte original, l'auteur oppose les concepts de "Big Ag" et "farming". En français, le narratif est quelque peu différent car les termes n'ont pas les mêmes nuances ou pas de traduction directe. Pour mettre en lumière qu'il n'y a pas qu'un seul type d'agriculture, on préférera opposer "agriculture industrielle" ou "agrobusiness" à "agriculture à échelle humaine", "agriculture nourricière", ou encore, "paysannerie".

l'agrobusiness, les riches propriétaires terriens – et apprécie les seconds : ceux et celles qui produisent directement l'alimentation, les agriculteur·rice·s et les producteur·rice·s.

Bien que la plupart des gens n'aient que peu ou pas d'expérience personnelle liée à « la ferme », celle-ci jouit d'un attrait universel, depuis les livres d'histoires pour enfants jusqu'à la publicité et aux médias. Dans l'esprit des gens, « les fermes » sont des lieux verdoyants où vivent des animaux heureux et où l'on pratique une production alimentaire à petite échelle et à faible intensité. Cette vision idéalisée est utilisée par l'agro-industrie pour promouvoir ses produits, alors qu'en réalité, la situation est tout autre. C'est pourquoi les mouvements agroécologiques et de souveraineté alimentaire doivent se réapproprier la définition de l'agriculture.

Nous avons donc besoin de termes distinct de « ferme » ou « agriculture » (au sens large) pour discuter des aspects les plus néfastes de l'agriculture extractiviste que nous condamnons : la production alimentaire industrielle, l'agriculture industrialisée, l'agriculture extractiviste, l'agrobusiness...

Accès à l'alimentation, pas sécurité alimentaire

Pour lutter contre le discours « nourrir le monde », nous devons orienter le débat vers *l'accès à l'alimentation*.

Bien que le terme « sécurité alimentaire » ait une origine académique, avec des définitions formelles approuvées par l'ONU, il n'est pas utile dans la communication ni pour gagner le débat. Il active des valeurs telles que la sécurité nationale, le nationalisme, la défense, la crise et

la sauvegarde, qui ne sont guère susceptibles d'aider à plaider en faveur d'une transformation des systèmes alimentaires. Il implique automatiquement que l'augmentation de la production alimentaire est la réponse appropriée pour garantir une alimentation suffisante.

En revanche, le terme « accès à l'alimentation » a des connotations plus positives, évoquant des valeurs telles que le partage, l'équité, la justice sociale et la bienveillance. Il implique également que la solution réside dans la distribution et l'approvisionnement des denrées alimentaires déjà produites.

Au-delà de ça, nous devons mettre en avant de manière proactive et cohérente les questions qui, selon nous, sont vraiment importantes pour lutter contre la faim et améliorer l'accès à l'alimentation : la distribution inéquitable des denrées alimentaires ; la pauvreté et les inégalités qui empêchent les populations d'accéder à la nourriture ; le gaspillage considérable de denrées alimentaires, détournées vers la production de biocarburants et d'aliments pour animaux à des fins lucratives ; le manque d'accès à une alimentation saine à un prix abordable pour tous, en raison de la cupidité des grandes entreprises. Nous devons le répéter aussi souvent que l'on ressort le discours « nourrir le monde ».

Les grandes entreprises contre les gens

Un discours utile que nous pouvons essayer de renforcer est celui des grandes entreprises contre le peuple. Ce discours est le suivant : les grandes entreprises agroalimentaires (l'agrobusiness) travaillent en coulisses pour s'assurer que les lois et les politiques servent leurs propres intérêts, et non ceux des gens, de l'environnement ou des agriculteur·rice·s.

Nous devons ici mettre en évidence l'influence des grandes entreprises et les désigner comme la cause des problèmes dans les systèmes alimentaires. Cela permet d'établir la cause du problème et d'être clair sur les dommages causés (l'industrialisation des campagnes).

Cela fait écho à la croyance populaire selon laquelle le pouvoir des entreprises est hors de contrôle et que ce sont elles qui s'attaquent aux mesures dont nous avons besoin.

Utilisez un langage courant

Nous devons constamment garder à l'esprit que, même si les concepts d'« agroécologie » et de « souveraineté alimentaire » sont importants pour les mouvements sociaux, le grand public ne comprend pas cette terminologie comme vous la comprenez. Avec le grand public, ces mots devront presque toujours être expliqués dans un langage plus courant. Sinon, nous ne nous comprenons que nous-mêmes.

Voici quelques suggestions pour expliquer l'agroécologie avec un vocabulaire simple que tout le monde peut comprendre :

- *Une agriculture naturelle qui évite les produits chimiques toxiques et prend soin de la terre, de la nature et des personnes.*
- *Une agriculture qui prend soin de la terre et de la nature afin de cultiver des aliments bons pour les personnes et la planète.*

Voici quelques suggestions pour expliquer la souveraineté alimentaire dans un vocabulaire simple que tout le monde peut comprendre :

- *Une alimentation et une agriculture entre les mains des personnes, et non des grandes entreprises.*

- *Une alimentation et une agriculture contrôlées localement.*
- *Les communautés et les agriculteur-rice-s contrôlent ensemble les aliments que nous consommons et la manière dont ils sont cultivés.*

Conclusions

Si l'agroécologie veut gagner du terrain, nous devons faire plus que simplement avoir raison, nous devons créer des liens. Nous devons parler de manière à toucher les gens. Cela signifie raconter des histoires fortes dans lesquelles les gens se reconnaissent, utiliser des mots qui résonnent et définir l'avenir que nous voulons en termes et en valeurs qui inspirent. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester dans la zone de confort du langage technique et des débats internes. Les enjeux sont trop importants.

La bonne nouvelle, c'est que le mouvement alimentaire a des histoires fortes à raconter : des histoires de personnes, de communautés, de terres, de soin et de justice. Des histoires sur nos assiettes. Elles suscitent des émotions et créent des liens. Toutes celles et ceux qui mangent ont un intérêt dans cet avenir.

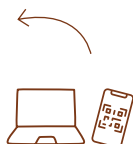
Les idées, nous les avons. Il nous faut maintenant trouver le langage qui leur correspond. Si nous voulons changer le système alimentaire, nous devons d'abord changer le récit.



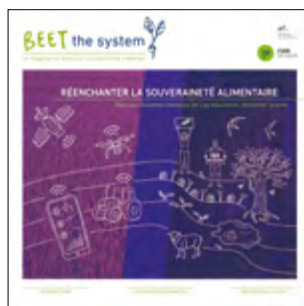
Le mouvement alimentaire a des histoires fortes à raconter : des histoires de personnes, de communautés, de terres, de soin et de justice.

BEET the system! - le magazine des luttes pour la souveraineté alimentaire - est une publication annuelle de FIAN Belgium visant à offrir un espace d'expression aux voix multiples qui animent ce mouvement depuis 25 ans: FIANistas, agriculteur·rice-s, expert·e-s, militant·e-s de la société civile, etc.

BEET the system! a été lancé en 2017 afin de stimuler les échanges, les réflexions et de renforcer les rencontres entre acteur·rice-s des luttes pour des systèmes agroalimentaires alternatifs. Découvrez les éditions précédentes téléchargeables gratuitement sur le site internet: www.beet-the-system.be



BEET the system
Le magazine des luttes pour la souveraineté alimentaire



Depuis 1986, FIAN Belgium défend le droit à l'alimentation pour tous et toutes. En tant qu'organisation de défense des droits humains, FIAN oeuvre à la transformation des systèmes alimentaires en plaçant la justice sociale et environnementale au coeur de ce changement urgent. A côté d'une expertise pointue et de capacités de mobilisation, nous appuyons les mouvements sociaux de base du monde entier, représentant les paysan-ne-s, les travailleur-euse-s ruraux, les femmes, les peuples autochtones, les pêcheur-euse-s et consommateur-trice-s qui souffrent et sont menacé-es par la faim, la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la violation systémique de leurs droits humains fondamentaux.



En octobre 2026 FIAN fêtera ses 40 ans d'existence. Rejoignez le mouvement pour la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation !

Une ode aux mouvements sociaux

Des mouvements sociaux s'engagent quotidiennement pour un avenir où nos droits fondamentaux seront respectés; où nous reprendrons le contrôle sur la nourriture, dans nos champs et dans nos assiettes. Dans le contexte actuel, c'est une véritable lutte.

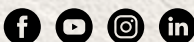
Qui sont ces mouvements sociaux ? Comment et pourquoi sont-ils nés ? Que font-ils et de quoi ont-ils besoin ? Comment peut-on les soutenir ?

Dans cette nouvelle édition de Beet the System, d'éminents mouvements sociaux en lutte pour la souveraineté alimentaire répondent à ces questions. Accès à la terre, modèle agricole, traité de libre échange, luttes locales, criminalisation, plaidoyers onusiens, droits des paysan·ne·s, droits humains, marketing alimentaire, agroécologie, justice... En racontant leurs histoires inspirantes, ils nous guident vers un futur porteur d'espoir.



FIAN
BELGIUM

interpeller, mobiliser, lutter pour le droit à l'alimentation



www.fian.be